

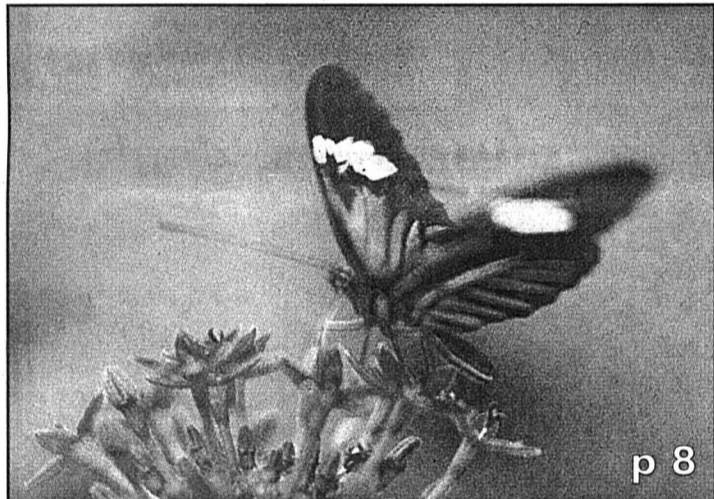


Liaison Haut et Bas Des bus dans les tunnels?

Une liaison routière par bus pourrait compléter l'offre ferroviaire entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Cette complémentarité tuera-t-elle le train? Le conseiller général socialiste chaux-de-fonnier Alain Tissot en est persuadé.

photo Galley

Papiliorama Fondation d'utilité publique



Le Papiliorama-Nocturama de Marin-Epagnier est désormais une fondation en lieu et place d'une société anonyme. Ce nouveau statut est plus en accord avec les buts poursuivis. D'autre part, la commune de Marin a pris la décision de subventionner le complexe.

photo a

Tourisme alimentaire Car bloqué en Ajoie



Une cinquantaine d'agriculteurs ajojolots ont bloqué hier matin un car qui s'en allait en Forêt noire pour y effectuer notamment du tourisme alimentaire.

photo Bist

Football Neuchâtel Xamax à l'assaut d'un troisième titre



p 19 et 20

Neuchâtel Xamax entamera, dimanche à Saint-Gall, le tour final de LNA en position de force. Le Polonais Marek Lesniak emmènera-t-il ses coéquipiers dans son sillage... et vers les sommets?

photo Galley

Tiens, voilà Christoph Blocher qui débarque avec sa légèreté coutumière dans le débat sur le fonds en faveur des victimes du nazisme. On se demandait justement ce que nous réservait ce bruyant silence observé depuis de longues semaines! En fait, on aurait pu le deviner: un référendum. Le seul suspense, avec lui, consiste à savoir quand, avec qui et sur quoi il va lancer un référendum.

Opinion

Justement, on se demandait!

Il n'est toutefois pas question de référendum à propos du fonds créé ces jours: c'est une initiative privée des grandes banques et des milieux économiques. Si Christoph Blocher n'y participe pas, c'est qu'il estime que son entreprise chimique d'Ems (GR) n'a pas à rougir de ses activités durant la guerre. En revanche, il est «hors de question» que la Confédération alimente un tel fonds par des deniers publics.

En utilisant ainsi l'argent du contribuable, on accre-

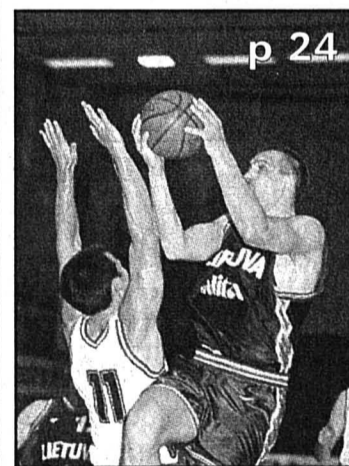
dite la thèse d'une responsabilité collective du peuple suisse face à l'Holocauste, ce que refuse absolument le député zurichois. Si le Conseil fédéral et le Parlement envisageaient une telle démarche, il faudrait alors sérieusement songer au référendum. De toute façon, en temps de guerre, personne n'est vraiment sans tâche, affirme ce philosophe.

Le raisonnement est simple: pourquoi culpabiliser, 50 ans plus tard, sur des événements dont nous ne sommes pas directement responsables? Ce n'est peut-être pas la bonne question. On pourrait, au contraire, trouver de nombreuses bonnes raisons de participer à un fonds lié à l'Holocauste, même après un demi-siècle, et même sans culpabiliser. Mais la structure mentale blochéenne n'enregistre pas de telles données.

La «bonne conscience» va donc probablement l'emporter. La police des étrangers était dirigée pendant la guerre par un antisémite? Taisez-vous: ça ne vaut pas le risque d'un référendum!

François Nussbaum

Basketball Pas de miracle pour la Suisse



Gary Grimes n'empêchera pas Darius Lukminas de passer: la Lituanie a battu la Suisse 118-62, hier à Neuchâtel, devant 1000 spectateurs.

photo Treuthardt

Horlogerie Une année 1997 très difficile, selon l'UBS

p 17

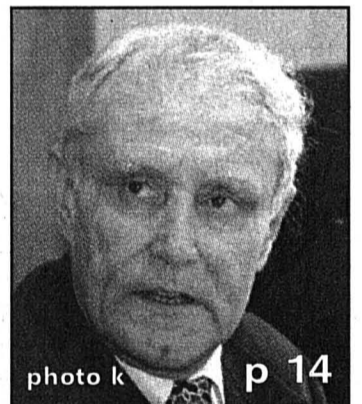
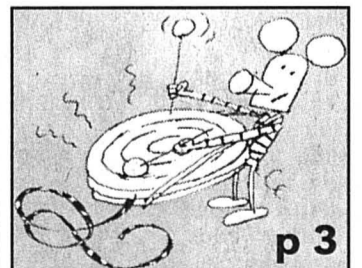


photo k p 14

Déshérence Fonds créé le 1er mars

Lanterne magique Fête en juin



p 3

| | |
|-----------------|---------|
| Grand Angle | p 3 |
| Régions | p 4-11 |
| Le Fait du Jour | p 13 |
| Suisse | p 14 |
| Monde | p 15-16 |
| Bourse | p 15 |
| Economie | p 17 |

| | |
|------------------|---------|
| Réflexion | p 18 |
| Sports | p 19-27 |
| Magazine | p 28-30 |
| Radio/Télévision | p 32-33 |
| Mémento | p 34 |
| Carnet | p 35 |
| La Der/Météo | p 36 |



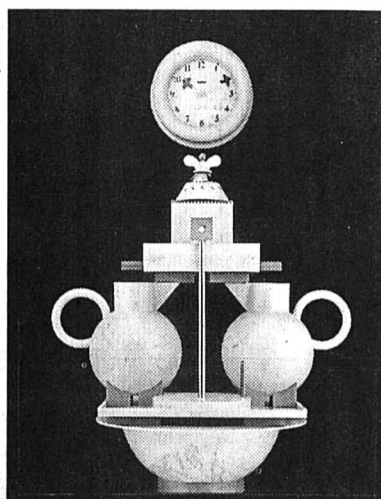
Donnez votre avis sur nos informations!
Exposez vos réflexions sur l'actualité!
Votre opinion nous intéresse.
Appelez la «Tribune des lecteurs» au
157 1240 une ligne ouverte 24 heures
sur 24 (86 centimes la minute).
Sélection 7500

Toulefer s.a.

Pl. de l'Hôtel-de-Ville
La Chaux-de-Fonds
**Séchoir 5 kg
avec condensateur**
+
machine à laver
800 t/min.
dès **1790.-**
QUEROP SUISSE

132-1476

ALESSI
Design Michael Graves



l'ensemblier de la table
roger blaser sa
la chaux-de-fonds
avenue léopold-robert 35
tél. 032/913 02 12

132-3176

**Les nouveautés
de printemps sont arrivées**

Lingerie - Corsetterie - Bain



Passage Léopold-Robert 4 - La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 42 50

132-3047

PIERROT ASSISTANCE
Service de GARDE
7 jours/7 et 16 h/24 h



Serre 90 - 2300 La Chaux-de-Fonds
032/913 00 55
079/214 25 55
APPAREILS MÉNAGERS - AGENCEMENT
DE CUISINE ET DE SALLE DE BAINS

132-3069

Gaille

Votre boucherie Hôtel-de-Ville 4
Votre charcuterie La Chaux-de-Fonds
Tél. et fax 032/968 40 23

Médaille d'or Jambon
Médaille d'or Saucisse sèche
Médaille d'or Saucisse à rôtir de porc
Médaille d'or Saucisson neuchâtelois

Parc privé à disposition

132-1463

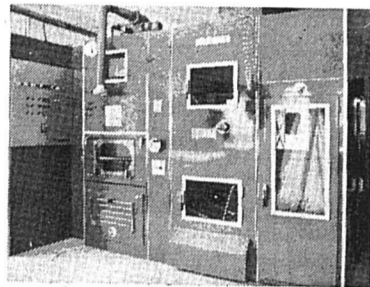


**Huile
de
poisson**
160 caps.

Fr. 24.50

132-3184

Le saviez-vous?



Nettoyages de duvets et oreillers
Transformations
en grandeurs nordiques

Service rapide dans la journée,
mercredi et jeudi
Ainsi que nos duvets fabrication
maison, garnis à votre convenance.
Qualité super. Petit prix.

Le spécialiste de la literie

Frédry Bourquin

TAPISSIER-DÉCORATEUR

Place du Marché - La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 44 32

Fermé le lundi

Paiement EC direct - Eurocard - Visa
American Express

132-1479

**Prochaine parution
de la page CID,
24 avril 1997**

**Toujours des nouveautés
dans votre parfumerie**

En ce moment:
cravate soie: Ferrari
natel - montre - pinceau
clarinette - etc.

La maison de la vanille
Savon chien et chat dans corbeille
Savon chausson de danse
Savon signe du zodiac

Carte de fidélité - 10% ou
vente du soir jeudi 18 à 20 heures
20% dans tout le magasin
Points rouges exceptés

132-3177

INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE

Av. Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 73 37
Fax 032/913 14 26



PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

MONTRES ET BIJOUX

BIJOUTERIE

Mayer Stehlin

LA CHAUX-DE-FONDS

avenue Léopold-Robert 57
032/913 41 42

132-1347



Réparation
et vente

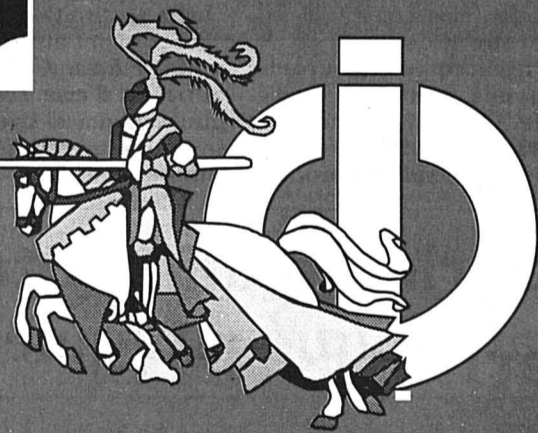
montres - pendules
étains - bijouterie

D. Richardet
Numa-Droz 117
La Chx-de-Fonds
Tél. 032/91321 61

132-3007

**Les bons d'achat
«CID»**

ont l'avantage de laisser le
bénéficiaire libre de choisir son
cadeau, son fournisseur.
C'est une façon élégante,
simple de faire plaisir et sans
risque.



**Votre mariage
- une fête!**

Chers fiancés! Nous tenons à votre disposition une
documentation pour listes de mariage fort pratique et
prête à l'envoi,
truffée d'excellentes
idées-cadeaux,
subtilement rangée
dans un beau
coffret haut en
couleur. Pour la joie
d'offrir et la joie
de recevoir.



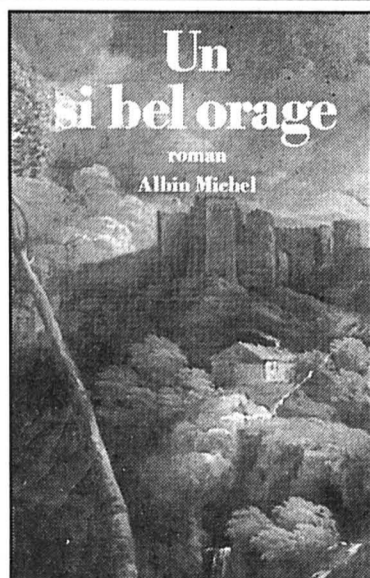
132-3223

Pour votre liste de mariage:

K AUFMANN

P.A. Kaufmann & Fils, Marché 8-10
CH-2302 La Chaux-de-Fonds 2

FEUILLETON



**Un
si bel orage**
ROMAN - Pierre Moustiers

L'enfant se retourna, leva les bras, sourit, et ce fut, dans la grisaille du jour, un rayon de lumière pour Antoine qui agita la main avant de refermer la fenêtre, fier, inconsciemment, d'avoir un fils: «C'est une faute, un péché d'être triste devant lui. Son parrain nous le reprocherait», se dit-il, hanté par le souvenir de son arrivée à Saint-Pons et de l'accueil lugubre que lui avait réservé le comte: Vous étiez son ami, je crois», avait chuchoté le vieillard sans le regarder, les yeux baissés sur la dépouille de Renaud comme s'il identifiait un objet. Il n'avait prêté aucune attention à Claire, oubliant volontairement de la faire asseoir. Durant la veillée, il s'était endormi, bouche ouverte, la nuque calée sur le dossier de son fauteuil à oreilles, pendant que son valet marmonnait des prières et multipliait les signes de croix à la manière

d'un émondeur qui manie la serpe. Le compte ne s'était réveillé qu'au petit jour lorsque Rip, profitant d'une porte entrebâillée, était venu se frotter contre ses genoux. Sa main avait fourragé dans la fourrure du griffon tandis qu'une larme comparable à de la résine coulait sur sa joue crevassée. Mais, le lendemain, il n'avait manifesté aucune émotion, sinon la grimace et le dépit du propriétaire desservi par ses gens. Antoine se demanda pourquoi cet homme si proche de la mort par le caractère s'obstinait à vivre. Il pensa au sourire de Gautier, à ses petits bras tendus vers la fenêtre et comprit que son devoir était d'agir. Il quitta précipitamment la bibliothèque avec l'intention de rejoindre l'enfant dans la cour, mais, arrivé devant l'escalier, il se ravisa et

gagna la chambre. Claire ne dormait pas. Elle n'avait pas bougé de son fauteuil, bien que la couverture eût glissé sur le parquet. Antoine voulut lui tenir un discours pondéré, mais sa voix le trahit, vibra quand il lui dit qu'elle n'avait pas le droit de mourir de faim, que tout le monde l'aimait dans la maison et qu'elle avait un fils.

- Je sais, soupira-t-elle, mais je ne peux faire autrement.

Il tomba à genoux, lui prit les mains, la supplia. Elle le regarda comme au sortir d'un cauchemar:

- Vous êtes donc si malheureux? demanda-t-elle en lui caressant la joue.

Il répondit: «oui» de la tête, se mordit la lèvre et ajouta:

- Merci.

- Pourquoi merci?

Cinéma La Lanterne magique attend 40.000 personnes en juin à Planeyse

Les 21 et 22 juin prochain, entre 30.000 et 40.000 personnes sont attendues à Planeyse, au-dessus de Colombier. Le ciné-club pour enfants de La Lanterne magique y fêtera ses cinq ans d'existence dans une ambiance de parc d'attractions géant consacré aux métiers du cinéma. Ce spectaculaire rendez-vous des familles se prépare activement.

Christian Georges

Allumée en 1992 à Neuchâtel, la Lanterne magique a cinq ans. Du Locle à Locarno en passant par Le Noirmont, ce ciné-club réservé aux 6-11 ans attire aujourd'hui plus de 20.000 enfants dans 38 localités (24 en Suisse romande, 10 en Suisse alémanique, 3 au Tessin et une au Liechtenstein).

Pour fêter son anniversaire, la Lanterne magique convie tous ses membres à une dixième séance exceptionnelle le week-end des 21 et 22 juin. L'idée d'un grand pique-nique en plein air a fait place à un projet beaucoup plus ambitieux. «Les enfants se sont aperçus que le cinéma est aussi un métier», dit l'administratrice Francine Pickel. «Nous voulions dès lors leur présenter la façon dont il se fait, créer des envies».

Comme à Disneyland, il faudra compter la journée pour

faire le tour du site de la fête. Sur plusieurs hectares, des professionnels du cinéma présenteront leurs secrets de fabrication (mise en scène, trucs, musiques, etc). Il y aura des endroits pour visionner des films, des attractions ludiques, un grand chapiteau. Les artistes et bénévoles qui présentent les séances dans chaque lo-

calité seront de la partie. C'est dire que les animations auront lieu dans les trois langues du pays. Et pour une fois, parents, grands-parents et amis seront associés à cette course d'école qui excite déjà les esprits.

Les organisateurs de la fête ont reçu un appui enthousiaste des autorités communales et cantonales. Pour Daniel Rue-

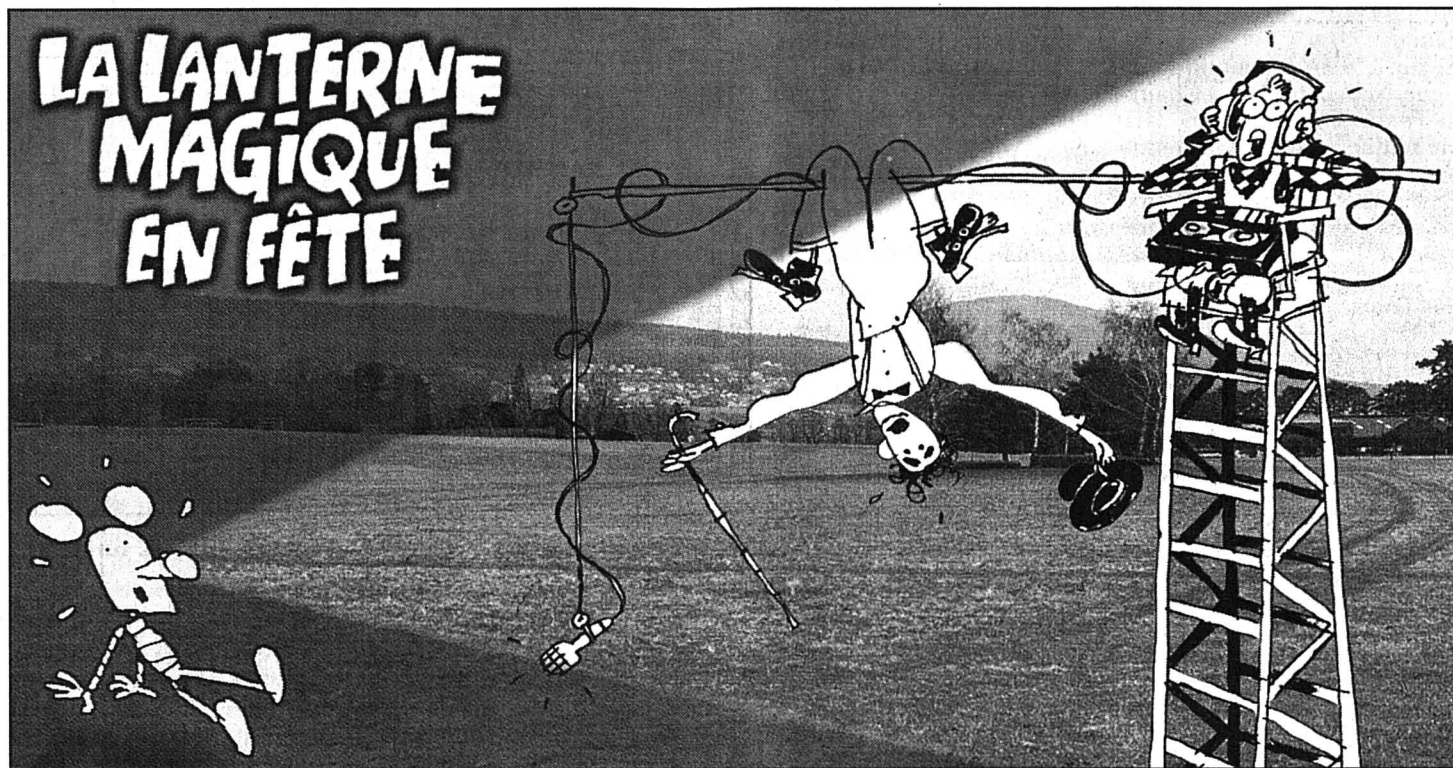
din, secrétaire général du Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, le dossier a été «remarquablement ficelé». Dans la perspective du 150e anniversaire de la république et de l'Expo 2001, la fête de la Lanterne magique a un indéniable aspect promotionnel pour le canton. Elle peut faire la preuve

hors de nos frontières que Neuchâtel est en mesure d'organiser «une manifestation d'envergure nationale».

Les enfants inscrits à la Lanterne magique entreront gratuitement à la fête, tout comme les moins de six ans. Pour leurs parents et amis, pour tous les curieux qui souhaitent se joindre à ce week-end pas

comme les autres, la prévente des billets débutera en avril. De plus amples informations seront disponibles dans les bureaux de poste. **CHG**

Les personnes prêtes à offrir bénévolement leurs services pendant la fête (accueil, orientation, baby sitting, etc) peuvent s'annoncer au 032/721 12 52.



L'espace d'un week-end, les 21 et 22 juin, le site de Planeyse au-dessus de Colombier (photo) sera transformé en parc d'attractions des métiers du cinéma. photomontage Tissier

Bientôt à Couvet

Alors qu'il est question d'extension à l'étranger, la Lanterne magique renforce son implantation dans son bassin d'origine. Dès septembre, elle devrait notamment offrir neuf séances par an au cinéma Colisée de Couvet. Une aubaine pour les enfants du Val-de-Travers, pour l'heure obligés de se déplacer à Neuchâtel (ou à Sainte-Croix).

Dans le canton de Neuchâtel, outre au chef-lieu, le ciné-club est déjà actif à La Chaux-de-Fonds et au Locle. Dans le Jura, il attire les bambins à Delémont, à Porrentruy et au Noirmont. Il est encore présent à Bévillard, à Moutier, à Tramelan et à Bienne, une ville où films et animations sont présentés en allemand et en français. **CHG**

Faut-il amener le cinéma à l'école ou les élèves au cinéma?

Quelle sensibilisation au cinéma trouveront les «anciens» de la Lanterne magique à l'école secondaire? En l'absence de directives cantonales, la situation varie selon les collèges et l'intérêt des maîtres. Aux Forges à La Chaux-de-Fonds, un vaillant ciné-club propose des projections en 35 millimètres. En général, les enseignants se rabattent sur des séances ponctuelles en vidéo, pour des films en rapport avec leurs cours. L'an passé, quelque 12.000 élèves sont néanmoins allés voir «Microcosmos» en salle.

Déjà animateurs de «Passion Cinéma», Vincent Adatte

et Frédéric Maire ont approché le corps enseignant pour réactiver «Branchés Cinéma». Il s'agirait de choisir une fois par mois un film issu de l'actualité et adapté au public des 12 à 16 ans. Les élèves intéressés le verraient le mercredi, dans une salle commerciale, à un prix de faveur.

En 1995-1996, «Branchés Cinéma» avait proposé six films, qui ont attiré entre 150 à 600 élèves. Cette formule suffit-elle à encourager le regard critique des jeunes? Le débat est ouvert... Il faudrait à tout le moins développer la dimension interactive de «Branchés Cinéma». L'information sur les films serait véhiculée

dans un journal fait pour et par les adolescents.

Gymnasiens bien lotis

Dans les années soixante-septante, le ciné-club du Gymnase de La Chaux-de-Fonds avouait 400 adhérents. Aujourd'hui en déficit chronique, il rassemble au mieux 150 étudiants par séance. Après s'être investi sans compter depuis 35 ans, Jean Frey va céder les rênes à son collègue Jean-Philippe Rawyler.

«Le cinéma a perdu sa mémoire», constate-t-il. «Les Américains canalisent le public vers une image de pur agrément. On va au cinéma

comme au Mc Do'. Il y a une très grande infantilisation du public».

Le professeur constate un alarmant état d'«impréparation intellectuelle» chez les spectateurs: «Tout ce qui est compliqué, tout ce qui ne fait pas rire, ils le fuient». Aux «petites visites timides au musée du cinéma», Jean Frey voudrait substituer un travail suivi cohérent, favorisant la connaissance des écoles et des formes cinématographiques. Il est certes question d'introduire une option «arts visuels» dans la nouvelle maturité. Mais le professeur a toujours pensé que le meilleur moyen de sauver l'intérêt pour le ci-

néma était de l'écartier du cursus scolaire...

A Neuchâtel, Freddy Landry supervise au gymnase des réalisations sporadiques de films. Avec Pierre-Philippe Enrico, il convie les élèves à quelque 30 séances annuelles, à midi et dans les salles commerciales. Informés par des fiches rédigées par leurs soins, les jeunes bénéficient d'un prix préférentiel. Les propositions parviennent aussi aux étudiants du Gymnase Numa-Droz et de l'École de commerce. Si «Y aura-t-il de la neige à Noël?» attire 50 élèves, Woody Allen peut en drainer 160... et «Space Jam» 250! Quand les films sont longs ou suscitent

un intérêt confidentiel, les élèves se les voient proposer aux séances habituelles, mais également à prix de faveur. «Nous proposons un tiers de films américains, un tiers de français et un tiers d'autres provenances», dit Freddy Landry.

Des séances spéciales pour toute l'école sont organisées ponctuellement («Shine» à Noël). Enfin, un séminaire hors-cadre sur le cinéma est proposé chaque année. Le cinéma du répertoire? «J'ai posé les plaques!», avoue Freddy Landry. «Dès qu'un film a plus de trois ou quatre ans, ça ne les intéresse pas...» **CHG**

Fermiers Le prix des investissements

Fermiers. Le terme semble appartenir à un autre âge. La Suisse en compte pourtant 8000 actuellement, et plus de la moitié des agriculteurs paient une location pour une partie des terres qu'ils exploitent. Président de l'Association des fermiers, section Jura, Jura bernois et Neuchâtel, Werner Muller s'empresse d'expliquer: «Aujourd'hui, nous ne sommes plus au bas de l'échelle hiérarchique; nous sommes considérés comme des agriculteurs à part entière».

A part entière, certes, mais devant aussi faire face à des difficultés supplémentaires. L'association, qui tenait hier son assemblée à Neuchâtel, a notamment évoqué le problème des crédits d'investissement.

Pour se conformer à de nouvelles normes ou simplement moderniser ses installations, le fermier doit desserrer parfois les liens de sa propre bourse: «Souvent le propriétaire ne veut plus investir dans ces améliorations. Dans de

telles situations, il arrive que le fermier prenne en charge des transformations de l'objet en location», a noté Werner Muller. Or, n'étant pas propriétaire, il ne peut bénéficier de l'aide de la Confédération sous forme de crédits d'investissement.

Chef du Service cantonal neuchâtelois de l'économie agricole, Laurent Lavanchy a reconnu que les dispositions légales actuelles ne sont guère favorables aux fermiers: si ces derniers n'investissent pas, par exemple pour l'adaptation des fosses à purin ou des étables, ils courent le risque de se voir couper les paiements directs. «Dans certains cas, nous avons trouvé des artifices pour assouplir la loi».

«C'est formidable de savoir que nous sommes soutenus par le canton», s'est réjoui Werner Muller. Il faut dire qu'au niveau fédéral, le programme de politique agricole 2002 ne prévoit pas de changer les dispositions actuelles sur l'aide à l'investissement. **PBE**

La Neuchâteloise La fin est proche

La disparition de La Neuchâteloise Assurances approche. Malgré les créations de poste et les réengagements par la Winterthur, environ 170 collaborateurs ont dû être congédiés ou mis à la retraite anticipée. La compagnie dit ainsi respecter l'ordre de grandeur annoncé, mais les licenciements sont un peu plus nombreux que prévu.

L'absorption de La Neuchâteloise par la Winterthur Assurances sera juridiquement consommée en avril. Interrogés hier, le directeur général Charles-Edouard Lambelet et le secrétaire général Dominique Ecklin ont expliqué que les départs et transferts des 400 collaborateurs internes s'étaleront jusqu'à fin juin.

Environ 120 licenciements

En novembre, les responsables prédisaient environ 150 pertes d'emploi. Selon les derniers chiffres, la Winterthur a réengagé une septantaine de personnes à Neuchâtel même. Le groupe y a créé une cinquantaine de nouveaux postes

par la décentralisation de services généraux (assurances transport, centre de formation qui drainera aussi des visiteurs, maintenance informatique, gérance d'immeubles). Environ 80 personnes ont accepté un remplacement à la Winterthur ailleurs en Suisse et une quarantaine de cas sont encore en discussion «avec des perspectives favorables». Quarante autres employés ont

démissionné d'eux-mêmes car ils ont trouvé un job.

Restent environ 50 personnes de 55 ans ou plus mises à la retraite anticipée et 120 licenciements, dont une partie de collaborateurs qui n'ont pas accepté pour des raisons personnelles des replacements à la Winterthur.

Quand bien même seuls six refus lui paraissent vraiment déraisonnables, Charles-

Edouard Lambelet s'étonne d'un manque d'intérêt pour des places hors du canton malgré des aides au déménagement. C'est, dit-il, une raison du nombre de licenciements un peu plus élevé que prévu. Tout en prônant aussi davantage de mobilité, le chef du Service cantonal de l'emploi, Laurent Kurth, admet qu'on ne peut pas imposer «le changement de vie» que représente pour un Neuchâtelois un emploi à Zurich.

Selon l'Etat, si la Winterthur avait peut-être été un peu rapide dans l'estimation de l'impact des restructurations, l'indemnisation financière des collaborateurs qui n'ont plus de travail est globalement plutôt confortable. Laurent Kurth reconnaît aussi que le soutien interne à la réinsertion (évaluation des capacités, cours de perfectionnement et de techniques de postulation) est efficace. En plus des emplois offerts en priorité par la Winterthur, La Neuchâteloise aide les licenciés dans la recherche d'un travail dans d'autres entreprises. **AXB**



Les licenciements ont été prononcés par La Neuchâteloise Assurances. photo asla

Sous La Vue-des-Alpes En train? En bus? Ou tous les deux

Une desserte de bus entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds par les tunnels? Rien que l'idée fait gamberger quelques esprits et chauffer les moteurs. Alain Tissot, conseiller général socialiste, ne veut toutefois pas en entendre parler; il l'a dit lors d'une séance du Conseil général. La question est effective-ment à l'étude et un groupe de travail rendra ses conclusions en avril prochain. Trajet de rodage sur un parcours brûlant.

Irène Brossard

Enflammé et véritablement soucieux, Alain Tissot a développé une interpellation sans équivoque. «J'espère que l'on ne va pas loupier le dernier train» clamait-il, en découvrant que son intervention avait été intitulée «Tout à la route?». Pas question pour lui «d'entrer en matière sur une pseudo-complémentarité rail-route sur La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel». A plus ou moins brève échéance, cette brèche ouverte entraînerait le démantèlement de toute l'infrastructure ferroviaire des Montagnes neuchâtelaises. Avec son camarade Serge Vuilleumier, Alain Tissot ne veut pas, un jour, jouer au petit train dans le hall d'une gare vidée de ses voyageurs!

Une liaison routière par bus provoquerait une dégradation générale et irréversible des services publics. Le chemin de fer a fait ses preuves et doit être maintenu, offrant un service fiable et confortable même sur les lignes régionales. L'amoureux des trains souligne encore le respect de l'environnement et les garanties de sécurité bien supérieures à la route.

Sur le plan économique, la ligne Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds enregistre un déficit moindre que la moyenne suisse des lignes régionales. Les CFF semblent eux-mêmes tenir à cette ligne puisqu'ils vont investir près de 500.000 francs au tunnel des Loges.

Mais les bus sont dans l'air! A preuve, souligne l'interpellateur, la commission (issue du Conseil des transports) a charge d'étudier trois options: le statut quo, le tout à la route et l'alternance rail-route.

Alain Tissot croyait alors que la commission était en panne. Erreur a pu répondre Daniel Vogel. Mais il est vrai que le groupe de travail a travaillé discrètement, le sujet déclenchant rapidement les passions.

Groupe de travail élargi

Effectivement, la donne globale a changé. La nouvelle loi sur les chemins de

fer élargit les compétences des cantons en matière de transport régional; en contrepartie, ils devront aussi en assumer les charges. Dans le canton de Neuchâtel, les prestations de transport public ne peuvent être que déficitaires. Toute offre qui serait mise sur pied devra donc obtenir l'aval de la Confédération, du canton et des communes qui passeront aussi à la caisse.

L'ouverture du tunnel sous La Vue-des-Alpes a suscité des appétits et, rappelle Daniel Vogel, «Car postal» avait effectivement déposé une offre de transport par la route. «En fait, ils n'ont pas vraiment déposé cette demande, ils la tenaient sous le bras et cherchaient un endroit où la déposer...»

Pour éviter que les variantes ferroviaire et routière ne soient envisagées que sur le plan des économies, Daniel Vogel a souhaité la création d'une commission pour étudier cette question de la liaison Le Locle - La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel. La commission a formé un groupe de travail réunissant les CFF, les PTT, les TRN et des représentants de la population du Val-de-Ruz, du Littoral et des Montagnes neuchâtelaises. Tous ceux intéressés par les transports sur ce secteur livreront leurs réflexions.

Daniel Vogel se veut rassu-



La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel en bus par les tunnels? Un groupe de travail étudie la question. photo Galley

rant: il n'est pas question du tout à la route! La ligne de chemin de fer existe, elle est rentable et il n'y a pas de raison de la supprimer.

Mais cette ligne va se dégrader; au prochain changement d'horaire déjà, les correspondances à Neuchâtel sont prêtes et la pre-

mière étape de Rail 2000 ne va pas améliorer les choses. Il est nécessaire de renforcer l'offre des CFF mais aussi celle des transports publics en général. Il faut augmenter leur fréquentation et, de ce point de vue on ne peut exclure une offre complémentaire rail-route entre La

Chaux-de-Fonds et Neuchâtel. L'expérience entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds est positive, avec un accroissement de fréquentation de 20%. Les conclusions du groupe de travail permettront d'y voir plus clair. Rendez-vous en avril.

IBR

DIVERS

Marché d'occasions

du lundi, 17 février, au samedi, 8 mars, dans le hall central

- Téléviseur
- Magnétoscope
- Chaines HiFi
- Caméscopes
- Natel-C et D
- Lave-linge automatique
- Séchoir
- Congélateurs
- Réfrigérateurs
- Cuisinières

Beaucoup d'appareils d'exposition neufs, avec parfois de petits dégâts dus au transport, aux célèbres

prix bas FUST

- * tous les appareils avec garantie
- * conseil professionnel
- * livraison à domicile sur demande
- * grand choix dans toutes les marques importantes

HYPER-FUST

La Chaux-de-Fonds
Bvd. des Eplatures 44
Électroménager: 032 / 926 11 50
TV/HiFi/Video/Photo 032 / 926 12 22

ENSEIGNEMENT



Admissions 1997 - Rappel

Formations:

d'infirmier - infirmière niveau II; d'aide-soignant - aide-soignante

Dernier délai pour s'inscrire: 7 mars 1997.

Séance d'information pour les deux formations:

27 février 1997, à 16 h 30, à l'ESIJ.

ÉCOLE DE SOINS INFIRMIERS DU JURA
Fbg des Capucins 2, 2800 Delémont
Tél. 032 422 31 93

14-797507/4x4

Feu: 118

AUTOS - MOTOS - VELOS



Complicité à trois.

La berline BMW Série 3, Fr. 32'800.- (316), ou au taux de leasing avantageux BMW.

La berline BMW Série 3. Souhaitez-vous vivre une relation prometteuse? Un essai sans engagement, à bord de la Série 3, vous fera découvrir toute l'étendue de ses qualités. Nous attendons votre visite.



Le plaisir de conduire

Gérolf Andrey SA, Garage Carrosserie, La Chaux-de-Fonds
boulevard des Eplatures 51, téléphone 032/926 40 36

Service des abonnements de L'Impartial: 032/911 23 11

C'EST NICKEL



3.50

2.90

PERSIL liquide lessive complète supra, color 2 x 1 lt.

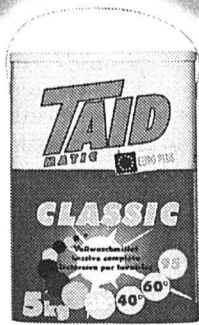
15.-
9.90

SIPURO nettoyant universel concentré, 500 ml



TAID lessive complète 5 kg

8.90
5.90



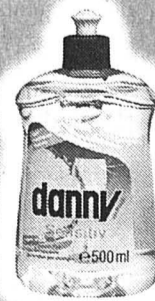
DANNY Sensitive détergent pour vaisselle 500 ml

2.50
1.50



JUBILEE KOMBI 1 spray repassage facile 300 ml 1 détachant 500 ml

7.40
5.90



AJAX VITRES bouteille originale et recharge citron, classique, 2x 500 ml

7.40
5.60



Sympa et différent

Architecture La réhabilitation exemplaire d'un couple d'immeubles

La famille Paci s'est enracinée à La Chaux-de-Fonds en construisant un immeuble-phare sur le Pod dans les années 30. Pour son 75e anniversaire l'an dernier, l'entreprise a décidé de le réhabiliter, conjointement avec son voisin. Après un concours d'architecture original, le projet Léopold-Robert 100 et 102 est aujourd'hui sur les rails. Les travaux pourraient démarrer en mai.

Robert Nussbaum

Créée en 1921 par le grand-père Luigi, l'entreprise Paci s'est enracinée à La Chaux-de-Fonds avec la construction en 1929-1930 de l'immeuble Léopold-Robert 102. Septante-cinq ans plus tard, l'entreprise dirigée par Enrico Paci fait un retour dans le passé pour se projeter dans l'avenir. Symbolique, ce bâtiment qui témoignait d'une volonté moderniste a aujourd'hui l'âge de subir une réfection en profondeur.

Pour marquer ses trois quarts de siècle, Paci a en fait imaginé plus qu'une réfection: un concours d'architecture

pour une vraie réhabilitation de l'immeuble, ainsi que pour celle de son voisin Léopold-Robert 102, construit lui au début des années 50. Car pour le jury, présidé par le professeur d'architecture à Genève et Lausanne Inès Lamunère, l'immeuble en question est un bel exemple de construction des années 30. Le service d'urbanisme de la ville lui reconnaît aussi une valeur exemplaire. C'est le projet du couple de bureaux d'architecture NCL - Claude Fornachon qui a été retenu.

La fusion

Olivier Gagnebin, de NCL, dit avoir découvert un immeuble très particulier. Par sa situation d'abord. «C'est un immeuble de tête». Dans les années 30, il fut effectivement érigé à la limite de la ville. Le nom de la rue de la Fusion qui le borde à l'ouest en témoigne: la fusion, ce fut celle de la commune de La Chaux-de-Fonds avec celle des Eplatures. En outre, l'immeuble Léopold-Robert 102 est typique des années 30. C'est un des premiers immeubles relativement hauts (six étages) qui témoigne de la simplification

de la construction par rapport à une architecture bourgeoise précédente plus lourdement décorée. «Nous avons travaillé dans le respect de la démarche», note Olivier Gagnebin.

Le respect de la démarche a en fait conduit NCL-Fornachon à éliminer en premier lieu tout ce qui était inutile au confort des locataires, les premiers concernés par le projet de réfection. Les deux immeubles ayant été couramment entretenus, il ne sera pas nécessaire de toucher à l'aménagement de la trentaine d'appartements de type familial, ni luxueux, ni populaires. En revanche, les entrées et cage d'escaliers seront revues, les balcons améliorés, les portes de paliers changées, comme les fenêtres. Au-dessus des garages qui donnent sur la rue de la Serre, on aménagera des terrasses. Une sortie sera en outre ouverte de ce côté. Enfin, des appartements seront créés en attique dans les combles.

Une terrasse sur le toit.

Sur le plan esthétique, les bureaux d'architecture se sont surtout attachés à retrouver le

cachet original, en particulier la couleur de l'enveloppe, ocre pour Léopold-Robert 102. Toitures et corniches seront alignées, pour la bonne tenue de l'ensemble. A l'avenir, on prévoit de créer sur le toit une terrasse, avec un local à disposition des locataires. Enfin, une marquise en béton abritera les piétons le long du Pod comme à l'angle de la rue de la Fusion.

Compte tenu des travaux techniques (étanchéité, isolation et électricité notamment) l'opération sera lourde du point de vue financier. En attendant de la finaliser sous peu avec la banque, Enrico Paci parle «de millions de francs». Les travaux pourraient commencer en mai, après que les plans seront avilisés.

Mais avant cela, les locataires (qui ne devraient supporter qu'une faible augmentation de loyer) seront consultés dans l'esprit de collaboration qui a présidé à l'élaboration de ce projet. «Assumer le passé, préparer l'avenir», disait Enrico Paci lors du 75e anniversaire de l'entreprise. En voilà l'illustration.



Léopold-Robert 102, un immeuble de tête des années 30 à la limite de la ville.
photo Galley

A Beau-Site Théâtre

Au-delà de la matière extraordinaire que propose Dostoïevski aux acteurs, il est important aujourd'hui de redécouvrir l'œuvre de cet écrivain. L'Ensemble-Théâtre (dirigé par Betti, Jansinska et Maeder), a passé commande, en 1992, à Eugeniusz Korin, metteur en scène, d'une adaptation théâtrale de «Crime et châtiment». En coproduction avec ces initiateurs, le TPR propose «Rêves» d'après «Crime et châtiment». Six comédiens, trois comédiennes, quatre bambins, du Théâtre des enfants du TPR, en rendent l'esprit dans la scénographie de Gilles Lambert.

Second fils d'un médecin-major, Fiodor Dostoïevski est né à Moscou en 1821. Il a surtout vécu à Saint-Petersbourg où il mourut en 1881. Sa vie peut se diviser en trois périodes. Jusqu'à 27 ans, il se forme. De la deuxième époque - de réflexion - date «Crime et châtiment» (1864). Plus tard il écrira «L'Idiot», «Les frères Karamazov» et d'autres ouvrages essentiels de la littérature universelle. Dans «Crime et châtiment» Dos-

toïevski saisit ses personnages en pleine crise, avec leurs hésitations, leurs excès, leurs rêves, leurs états seconds. L'étudiant Raskolnikov a de bons sentiments, il veut aider sa mère et sa sœur, mais l'exercice, faussé, de sa raison va le conduire au crime. Et le crime, sans repentir, lui rend intolérable la vie avec ses semblables. Il finira par réclamer lui-même le châtiment.

DDC

Beau-Site, les 7, 8, 9, 11, 12, 18, 19, 21 et 22 mars, tous les soirs à 20h30, les mardis à 19h, dimanche à 17h.

Concours

Question: en quelle année Dostoïevski a-t-il écrit «Crime et châtiment»?

Après tirage au sort des réponses justes, envoyées à «L'Impartial», Service de promotion, 14, rue Neuve, 2301 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 1er mars à minuit, le cachet postal faisant foi 10 lecteurs se verront offrir une place pour l'un ou l'autre spectacle, à choix.

DDC

Concert Un bâtisseur

Le dixième concert de l'abonnement de la Société de musique, en collaboration avec les Concerts-Club, a débuté allégrement mardi soir par «Le Bœuf sur le toit», musique ensoleillée, dont la verve rappelle les origines chorégraphiques. Du meilleur Milhaud, où les instruments solistes se sont trouvés judicieusement mis en valeur.

Le concerto en sol de Ravel, interprété par l'Orchestre national de Lille, dirigé par Jean-Claude Casadesu, soliste Peter Waters, pianiste? On s'en réjouissait... Sonorité transparente de l'orchestre, couleurs variées, bois superbes, toucher raffiné de Peter Waters, technique de surdoué, rien d'excès, aucun effet appuyé, toujours la chaleur d'un jeu naturellement expressif. Dans l'adagio assai, l'option du pianiste est celle du récital. Et c'est dans cet esprit que Peter Waters aborde ce mouvement, merveille de la littérature pianistique. Il a présenté cette musique comme un colloque intime avec le compositeur. Instants inou-

bliables. Ovationné, le pianiste joua encore «Le tombeau de Couperin» de Ravel. Et Beethoven, symphonie No 7, comment l'Orchestre national de Lille allait-il renouveler l'interprétation de pages aussi grandes? J'avoue avoir commencé l'écoute avec un rien de scepticisme basé sur la version analytique que les premières phrases, bois à découvert, laissa un instant présager. Et puis, très vite, ce fut le miracle. C'est en bâtisseur que Jean-Claude Casadesu aborde l'œuvre. On sent son souci de construire, de mettre en évidence la grande charpente beethovenienne. Les mouvements s'enchaînent avec logique, les détails instrumentaux sont bien audibles et s'inscrivent toujours dans une vision globale. L'interprétation de l'allegretto, d'une insondable profondeur, culmine dans la gradation conclusive du presto et de l'allegro, sans que ce déchaînement n'échappe un seul instant à la poigne sûre et lucide de Casadesu.

DDC

Faux dans les titres Audience au Tribunal de police

Comme une épée de Damoclès, deux mois de prison ferme sont suspendus sur la tête de A.K., prévenu d'escroquerie et de faux dans les titres. Savait-il seulement qu'une première infraction, soit la falsification d'un carnet de récépissés, lui avait déjà valu une peine d'emprisonnement, avec sursis? Pourquoi dès lors a-t-il recommencé?

L'avocat du prévenu l'a souligné: A.K. a été crédule et naïf. Crédule de croire que la somme due par un ex-employeur et ex-associé, allait enfin lui être versée après cinq ans d'attente. Fort de cette conviction, A.K. a acheté une voiture et versé une part de l'argent par compte postal. Pour toucher le véhicule, il a falsifié le récépissé postal. Au bout de peu de temps, le garage a constaté la tromperie. Toujours certain que l'argent attendu allait tomber, le prévenu a fait patienter le vendeur. Fait probant de sa naï-

veté, il a même effectué le premier service du véhicule dans le garage fournisseur. Dont le patron, bien entendu, a conservé la voiture non payée et porté plainte.

A.K. a donc été renvoyé au Tribunal de police pour escroquerie et faux dans les titres. Son avocat plaide le retrait de la prévention d'escroquerie, l'astuce n'étant pas probante puisque son client croyait toujours que l'argent de son ex-employeur allait arriver. Entre-temps, la police a dirigé A.K. sur l'Office des tutelles où il a été pris en charge par un assistant social qui a su lui faire comprendre son attitude irréaliste; le prévenu a demandé une curatelle volontaire. La bonne relation de confiance instituée permettra d'éviter que de tels faits se reproduisent, a plaidé l'avocat.

Ce qui étonne la présidente Marysa Vonlanthen, c'est la répétition de l'acte délictueux à quelques mois d'intervalle. A.K. avait déjà usé du stratagème de faux dans une précédente affaire, toujours avec

l'espoir de se remettre à flot avec l'argent attendu. Il avait alors écopé de deux mois de prison avec sursis. Son défenseur demande dès lors, compte tenu de la prise en charge sociale du prévenu, que ce sursis ne soit pas révo-

qué. Peine il mérite certes, assortie d'un délai d'épreuve même allongé, mais un temps de prison ferme entraverait la démarche de socialisation amorcée.

Le jugement sera rendu à huitaine. **IBR**

La justice en raccourci

L'avocat a fait remarquer que la première condamnation (deux mois de prison avec sursis), découlant d'une Ordonnance pénale du Ministère public et notifiée par courrier au prévenu, n'a peut-être pas été réellement comprise et appréciée à sa juste gravité. Est-il normal, interroge-t-il, qu'une telle condamnation à une peine privative de liberté soit communiquée ainsi sans contact direct avec un juge?

Il est vrai que les tribunaux sont envahis de gens brouillons et paumés qui ne saisissent peut-être pas la portée d'une condamnation

pouvant entraîner de la prison ferme. Quand cela leur est communiqué sont-ils toujours à même de comprendre la gravité de la chose? Il est vrai aussi que cette procédure simplifiée, en vigueur depuis le 1er septembre 1994, sans audience au tribunal, veut répondre à la surcharge de travail de la justice. Mais elle implique aussi que le procureur joue le rôle de juge; pour certains, cela humanise son rôle, pour d'autres, il coiffe une double casquette, établissant à la fois le réquisitoire et le jugement. **IBR**

Le marché C'est vendredi

Les maraîchers et autres vendeurs ne sauraient priver la population de leurs produits frais. Etant donné que samedi 1er mars est jour férié, le marché sera déplacé à vendredi

matin. Avec l'approche du printemps, les stands commencent à retrouver de belles couleurs appétissantes. Rendez-vous donc à ce grand magasin à ciel ouvert. /rd.

SOCIÉTÉS LOCALES

Les communications des sociétés locales paraissent chaque jeudi, mais les programmes permanents seulement le premier jeudi du mois.

Club alpin suisse Samedi Gstellhorn, org.: F. Christen, Samedi et dimanche, rencontre d'hiver des sections romandes et tessinoises, org.: R. Huot, réunions pour ces courses, vendredi dès 18h, au Buffet de la gare. Chalets Mont-d'Amin et Pradières ouverts ce week-end.

Contemporaines 1923 Rendez-vous jeudi 27, au local. But: sortie de printemps.

La jurassienne Section F.M.U. Courses: ski de piste, samedi et dimanche à Bourg-St-Pierre, organisateur: P. Perret, tél. 926 03 35.

Société d'éducation cynologique (SEC) Membre de la FCS - Chiens avec et sans papiers Entraînements: Samedi à 14h: L. Maillard. Mercredi à 19h: Y. Roulin. Lieu: Chalet de la Combe-à-l'Ours (derr. la halle d'expertise). Rens. R. Brahier, tél. 926 67 16.

Union chorale Lundi, 20h, répétition au local.

AVIS URGENT

Les fous de la grillade à La Puce



Depuis le 1er février 1997, c'est la jeune équipe s'occupant déjà de l'auberge «L'Assesseur» à Mont-Soleil qui se réjouit de tenir les rênes de l'auberge au nom démangeant. Avec du piquant et dans une ambiance détendue, ce sont Marianne, Johann, Olivier et Jürg qui se font un plaisir de recevoir tous les jeunes de 7 à 77 ans. Ces «pros» de la branche vous proposent dans un cadre unique, une carte de midi avec un menu, un choix de rôtis et de pâtes, sans oublier le revigorant buffet de salades. Le soir, ce sont les grillades (... d'autrefois, par exemple!) au feu de bois qui font la fête aux palais envieux de vrais goûts de grill. C'est aussi dans cet hôtel enchanté, loin des bruits de la ville, que votre banquet, séminaire ou week-end prolongé devrait avoir lieu... Une visite s'impose.

Les fous de la grillade à l'Auberge «La Puce»
2333 La Ferrière, tél. 032/963 11 44, fax 032/963 11 60

Rapprochement ALL-TC Car postal demande de la transparence

De la transparence, un appel d'offres public: c'est ce que demande André Burri, responsable du centre régional de Car postal, dans le cadre du rapprochement envisagé entre les ALL et les TC-TRN. André Burri a par ailleurs annoncé que si ce rapprochement intervenait, Car postal dénoncerait le cas à la Commission des cartels.

Claire-Lise Droz

Car postal avait fait des offres de collaboration avec les ALL en 1992 déjà, rappelle André Burri. A l'époque, Car postal avait encore une structure centralisée

à Berne: l'idée d'une grande régie faisait peur. Mais en 1995, ces structures se modifient en centres autonomes de profit. La même année, André Burri et Philippe Senn, directeur de l'agence locloise de Car postal, écrivent au Conseil communal, relevant notamment que les cars stationnés au Locle restaient parfois longtemps en pause, et que cela ne coûterait pas cher de les faire rouler en ville. «La réponse du Conseil communal nous laissait voir un espoir», mentionnant qu'aucune solution n'était exclue. Puis, au vu de ce projet de rapprochement ALL-TC, Car postal écrit de nouveau au Conseil communal le 14 fé-

vrier «en rappelant les promesses faites il y a deux ans. Nous proposons de faire un appel d'offres public, au moins!»

Si cette proposition n'est pas tenue en compte, restent les moyens légaux, et André Burri rappelle que le canton vient de signer l'accord intercantonal en matière de marchés publics (AIMP) stipulant que de tels marchés doivent faire l'objet d'une procédure d'adjudication.

Et la libre concurrence?

André Burri s'inquiète aussi des propos du conseiller communal chaux-de-fonnier et président du conseil d'admini-

stration des TC, Daniel Vogel, celui-ci indiquant qu'à terme, les transports publics rouleront tous sous la même couleur dans le canton. «C'est contraire à la loi sur les cartels, à la liberté de commerce». Et de citer l'exemple des GFM à Fribourg qui, il y a une trentaine d'années, étaient partis dans cette voie, «beaucoup trop d'argent avait été dépensé, on construisait des garages-cathédrales...» et qui revenaient maintenant dans l'autre sens, cherchant à réintroduire la concurrence.

«Ce qui est en jeu, c'est, sur le canton de Neuchâtel, nos 15 cars et nos 19 chauffeurs. Nous avons l'impression que le canton veut nous éliminer, mais nous ne nous laisserons pas faire!»

Si ce rapprochement intervient, Car postal saisira la Commission des cartels, à laquelle un avis de droit va être demandé.

ALL sous-traitants

Parmi les solutions de collaboration Car postal-ALL, André Burri relève particulièrement le fait que les ALL pourraient devenir entrepreneur postal, sous-traitant. «Nous leur donnerions du travail en transports urbains, et ils pourraient aussi rouler sur l'ensemble du réseau, donc, l'entreprise pourrait s'agrandir».

D'un côté, cette collaboration permettrait de faire rouler des chauffeurs qui par la force des horaires doivent souvent rester en pause, et de l'autre, offrir des courses supplémentaires. Dont certaines existent déjà de fait, mais ne sont pas utilisées pour cause de manque de synergie! Ainsi, Philippe Senn rappelle qu'avant l'introduction de l'Onde verte, les Loclois n'avaient pas le droit de monter à la gare dans le car qui faisait la course vallée de La Brévine - gare - centre-ville, ni d'embarquer dans le car à la gare pour descendre en ville! Autre exemple: le car effectuant le trajet centre-ville - vallée de La Brévine s'arrête au Lux, possibilité qui n'est quasiment jamais utilisée étant donné qu'elle n'est pas mentionnée dans les horaires ALL. De même pour l'arrêt à La Jaluse sur le trajet centre - Ponts-de-Martel - Tourne - Neuchâtel...

En bref, Car postal pourrait proposer 11 courses vers La Jaluse, 15 courses dans le secteur Lux-Billodes, 10 à 15 courses le samedi et le dimanche, 8 courses montant à la gare, «de tout sans surcoûts pour la commune du Locle», relève André Burri. Un bureau ALL-Car postal pourrait être installé au centre-ville, avec un point de vente aussi

bien pour les abonnements et billets que pour les excursions.

Quant aux véhicules ALL, ils seront remplacés au rythme de deux véhicules «typiquement urbains» par année. André Burri annonce qu'il en changerait déjà deux en 1998, soit un investissement de 800.000 francs. Ceux-ci pourraient aussi rouler entre les deux villes. «Les ALL rouleraient sous nos couleurs, franchisés. Quant à l'image du chauffeur de car postal elle est toujours chère à la population...»

CLD

Collaboration politique

«Car postal est une entreprise de transports comme une autre, elle n'a plus un caractère d'entreprise publique et ne bénéficie pas de privilèges», commente le conseiller communal chaux-de-fonnier Daniel Vogel. «Entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds, la demande est inscrite dans une collaboration politique», collaboration que tout le monde appelait de ses vœux depuis longtemps, aussi bien sur les plans de la santé, des sports,

de l'instruction publique... «tandis que Car postal se situe à un niveau commercial».

Vouloir écarter Car postal? «Justement, nous l'avons intégré dans l'offre La Chaux-de-Fonds-Le Locle». Daniel Vogel rappelle que Le Locle aura sa place dans le conseil d'administration, «un droit de regard qui rend notre démarche crédible». D'autre part, «les TC seront encore là dans 20 ans. Si Car postal continue à ne pas être rentable, continuera-

il? On ne le sait pas». Quant à un appel d'offres public, «le service juridique de l'Etat a été clair», il n'y a pas d'obligation lorsqu'il s'agit, non de créer une nouvelle entreprise, mais de modalités à changer. La loi sur les cartels? «Nous ne créons pas un cartel. Mais allons-nous continuer à verser des millions de subvention aux transports publics sans demander comment les utiliser?».

CLD

La carte de la région

La présidente de la ville Josiane Nicolet relève elle aussi cette vision régionale des transports en commun. Les conseils communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds ont affirmé leur volonté de collaborer, donc, «il est hors de question que nous écartions La Chaux-de-Fonds pour dire que nous allons travailler avec Car postal». En passant, elle s'étonne que Car postal «qui n'a pas eu peur d'affaiblir les ALL» en reprenant la desserte entre Les Brenets et les moulins du Col «veille maintenant jouer la carte de la collaboration».

En la matière, les deux villes doivent tenir en compte le facteur rentabilité, certes, mais pas uniquement. «On ne peut mettre en concurrence n'importe quoi. Nous avons une responsabilité publique à assumer», notamment dans la pérennité de l'offre.

Car postal est organisé en centres autonomes depuis 1995, certes, mais, citant par ailleurs des exemples comme Cargo Domicile, les CFF, Josiane Nicolet remarque que la volonté du Conseil fédéral n'est pas de renforcer les transports publics dans la région...

Cela dit, «se mettre autour d'une table et discuter du problème, d'accord», commente Josiane Nicolet qui, sans pouvoir préjuger des décisions qui seront prises, indique que le Conseil communal est toujours ouvert au dialogue.

CLD

La Chaux-du-Milieu Rock'Xanne, swinging in the rain!

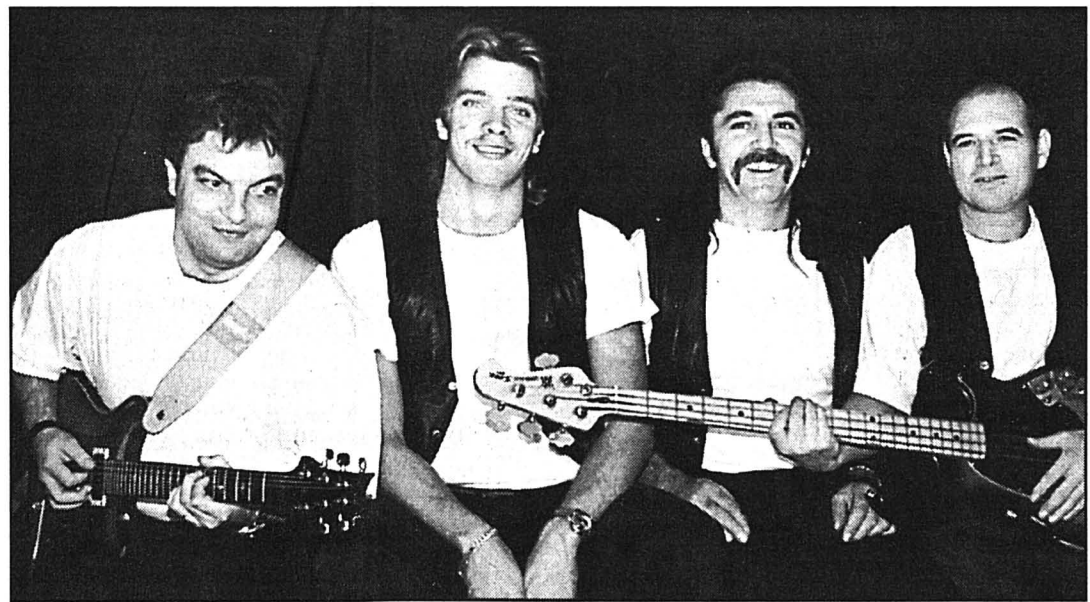
Rock'Xanne revient jouer demain soir à La Chaux-du-Milieu. Retour en force des années 60 et swing garanti, ce qui nous réchauffera par ces temps tempêteux. Et surtout, ces quatre garçons aiment les Blues Brothers. Nous aussi! Pour ceux qui par hasard ne connaîtraient pas encore Rock'Xanne, rappelons que ce groupe est formé de Bernard Lehmann, batterie, lead vocal; Pascal Lopez, guitare; Chico Martins, basse; et Cédric Bourdenet, piano, claviers.

Rock'Xanne aime les grandes années 60. Son style? rythm'n'blues, soul, rock, le répertoire de la musique noire américaine de 1957 à 1968, de grands standards, d'Otis Redding à Eric Clapton, des Blues Brothers à James Brown... Un groupe qui s'y entend comme

pas deux pour faire swinguer, les spectateurs d'Expol le savent bien, et pas rien qu'eux. Puisque Rock'Xanne s'est fait connaître depuis longtemps urbi et orbi. Ils ont joué à Soyhières, au Lausanne Palace, lors de l'inauguration d'Espace, en France, à Saint-Imier, à Leysin, lors des douces soirées estivales organisées par l'ADL, ou encore tout dernièrement au café du Théâtre, à Neuchâtel. Pour ne citer que quelques exemples. Ce sont aussi des musiciens chevronnés, qui néanmoins ne comptent pas leurs heures de répétition, qu'il fasse beau ou pas!

CLD

Rock'Xanne, demain à 22 h 30 au Post Bar Music Live (restaurant de la Poste) de La Chaux-du-Milieu.



Rock'Xanne, au tempo Blues Brothers & Cie.

photo sp

GASTRONOMIE



Rue de France 23
Le Locle
032/931 83 32
(Horaire habituel)

Pour + de confort
Nous informons notre aimable clientèle de notre nouvelle adresse...

la porte à côté.

Pizzas livrées à domicile ou à l'emporter
Spécialités de tartes salées, sucrées.

132-3025

HÔTEL DE LA COURONNE
Les Brenets, tél. 032/932 11 37

Menu de samedi

Riz Casimir ou émincé aux chanterelles, garniture, dessert, café. Fr. 18.50

Menu de dimanche:

Filets de poissons du lac meunière, filet mignon forestière, garniture, dessert, café. Fr. 26.-

132-3204

DIVERS

DIVERS VÉHICULES À BAS PRIX

032/753 11 53

28-71069

LE LOCLE Foyer 17

A louer tout de suite ou à convenir
Appartement de 3 pièces au rez-de-chaussée

Fr. 513.- + Fr. 100.- de charges

Fiduciaire de gestion et d'informatique S.A.
Avenue Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
032/910 92 30

132-3010

LE LOCLE, proximité rue du Midi. A louer tout de suite ou à convenir

Joli appartement, 3 pièces

cuisine semi-agencée, balcon, jardin, cave, grenier. Fr. 792.-, charges comprises. Tél. 032 / 931 26 57

132-2043

Publicité intensive,
Publicité par annonces

IMMOBILIER

À LOUER Le Locle

Bellevue 10: **2 1/2 pièces avec cuisine agencée,** et cheminée de salon.

Envers 54: **3 pièces.** Fr. 600.-, plus charges.

Libre tout de suite.

Jean-Jacques-Huguenin 9: **2 pièces.** Fr. 540.-, plus charges.

Jeanneret 21: **3 pièces pignon.** Fr. 502.- plus charges.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

Gérance Bosshart-Gautschi. Tél. 032/913 17 84

132-33145

A louer
locaux industriels

Environ 1000 m² avec quai de chargement, zone industrielle de la Jambe-Ducommun au Locle.

Renseignements au tél 032/931 77 01

132-3167

Police-secours:
117

secours
DETTES AIDE
efficace
032/751 17 76

MEYER GESTION DE DETTES
2520 LA NEUVEVILLE
6-144038

OFFRES D'EMPLOI

Choco-Diffusion S.A.



Nous recherchons

COMPTABLE

à temps réduit, 50 à 70%.

Votre curriculum vitae et lettre de motivation sont à envoyer à:

Choco-Diffusion, case postale 307, 2400 Le Locle

132-3159

RESTAURANT DU SAUT DU DOUBS
2416 LES BRENETS

cherche pour la saison 1997

un/e aide de cuisine

un/e sommelier/ère

une employée de maison

3 sommeliers/ères à mi-temps

un/e aide de cuisine à mi-temps

Ecrire avec curriculum vitae.

132-3158

L'annonce, reflet vivant du marché

Carnaval Environ 700 musiciens et 1000 travestis attendus à Maïche

Le Carnaval de Maïche, le plus important et le plus délirant de Franche-Comté, adoptera les 28 février, 1er et 2 mars le masque de la joie et de la dérision.

Alain Prêtre

Environ 700 musiciens, 1000 travestis arpenteront les rues de Maïche dimanche

Alain Bertin, l'homme clé

Alain Bertin est l'agitateur public de ce carnaval devenu en sept ans le plus prisé du genre en Franche-Comté.

Masseur kinésithérapeute de son état, Alain Bertin tourne comme une hélice depuis le mois d'août 96 pour la préparation de l'édition 97. Les séances du comité d'organisation s'enchaînent au rythme de deux par semaine. Le carnaval de Maïche, lancé presque dans l'anonymat en 91 avec une fréquentation estimée alors à 2500 personnes, a grossi au point de devoir être géré comme une véritable entreprise. «Nous fonctionnons sur un budget de 450.000 FF et, à part une subvention communale, je dois aller chercher des sponsors», observe Alain Bertin. Une mission plus aisée et moins ingrate aujourd'hui dans la mesure où la dimension et l'envergure prises par le carnaval représentent un

après-midi. Cet immense serpent de deux kilomètres constituera en quelque sorte le point d'orgue des réjouissances mais le programme concocté pour les trois jours de liesse a de quoi tenir en haleine tous les fêtards du vendredi soir au dimanche en fin d'après-midi. L'appétit viendra d'abord en musique avec les prestations successives le 28 février, dès 21h30 sous le cha-

piteau de Salt River Band (de la country rock qui sent le cheval!) et de Rod and the Shotgun Blues. Le samedi après-midi, reprise des hostilités à 14h30 sous le signe de la jeunesse, à la faveur du défilé costumé de quelque 400 enfants accompagnés par dix fanfares. Chanteurs de rues, saltimbanques, musiciens prendront ensuite possession des bistrotts, places et lieux publics

pour installer partout l'ambiance d'indispensable légèreté et insouciance pour aborder une longue nuit blanche. Aux alentours de 21h30, un feu d'artifice sera tiré depuis la place du Champ-de-Foire avant l'ouverture des bals costumés.

Ambiance tropicale

L'orchestre antillais Tropicana, composé de onze musiciens, se produira sous chapiteau et le groupe musette Markleaders à la salle de l'USAM. Les héros seront peut être fatigués dimanche au réveil, mais la musique qui reprendra ses droits juste après la messe aura tôt fait de res-

susciter les fêtards anémiés. Le public pourra aussi retrouver de l'énergie en avalant la traditionnelle soupe aux pois et reconquérir quelques forces en dégustant le «canard costumé» (paupiette de canard aux choux avec une sauce à la bière) servi sous chapiteau. Tout le monde aura retrouvé ses esprits et une pêche d'enfer à l'heure du grand défilé costumé de 14h30 devant être applaudi par 15 à 20.000 spectateurs. Spectateurs ou acteurs, à vrai dire, la différence sera difficile à faire car chacun est invité à se mêler aux groupes carnavalesques constitués (25 pour 1000 travestis) et aux

groupes cliques (30 pour 1000 musiciens). La clique des Flagadas de Bienne, invitée d'honneur de cette septième édition, ouvrira le défilé, suivi durant deux heures par le pèlerinage de gais lurons venus de Suisse, d'Allemagne et évidemment du plateau de Maïche. L'embrassement du bonhomme de carnaval, vers 17h30, clôturera trois jours de folle et saine folie. Trois jours durant lesquels les participants pourront aussi faire connaissance et s'amuser avec les associations maïchoises animant des stands au centre ville pour la circonstance.

PRA



Près de 30.000 spectateurs sont attendus pour cet événement masqué.

photo Prêtre

Exportations La douane suisse et les transitaires réagissent

Les douanes sont-elles taillonnes? C'est du moins l'un des avis exprimés dans un article intitulé «Exportations, problèmes douaniers pour les entreprises» (L'Impartial) du 5 février, en page Haut Doubs. Côté suisse, on explique qu'au contraire, les seuils s'abaissent, de façon eurocompatible dans la mesure du possible.

Le texte précité faisait état de griefs de certains exportateurs français à l'encontre des douanes. L'un d'eux commentait: «Lorsque nous expédions des métaux précieux, nous sommes tenus de nous rendre au Locle pour que le Contrôle des métaux précieux vérifie si le plaquage est à la bonne épaisseur et le titre respecté. On perd un temps fou». Sur ce cas précis, Pierre Voisin, inspecteur,

relève qu'un fabricant suisse allant porter des pièces à Morteau doit, lui, faire un détour par Besançon pour le contrôle des métaux précieux! Plus généralement, Pierre Voisin explique qu'au contraire d'être taillonnes, les douanes ont mis en place une procédure simplifiée. Prenant le cas de Biaufond: d'un côté comme de l'autre de la frontière, «il est très rare que l'on exige une présentation matérielle des marchandises au contrôle des métaux précieux (CMP), au Locle».

Gérald JeanRichard, président de la section neuchâteloise des déclarants en douane, précise que tous les transitaires sont préavisés par fax, et qu'il est possible de déposer des déclarations au guichet de la douane pour pré-acceptation avant l'arrivée de la marchandise. Même procédure pour le

CMP. «Un exportateur français arrivant à Biaufond avec une cargaison pour Bienne n'a pas besoin de passer par Le Locle, le plus souvent», ajoute Pierre Voisin.

En plus, le CMP, installé au centre-Locle, a mis sur pied depuis octobre 1993 une permanence sur les lieux mêmes de la douane, rue de France 91 au Locle (ancienne gare aux marchandises)*, alors qu'auparavant, «nous venions à la demande», explique le responsable du bureau de CMP, Pierre Vaucher. Celui-ci précise que le CMP contrôle le 5%, et encore, des envois annoncés par Biaufond. D'ailleurs, «nous sommes au-dessous des quotas».

C'est une nouvelle philosophie: «les contrôles sont adaptés aux risques», ajoute Pierre Vaucher. Il est bien clair qu'un fabricant de montres français

passant la douane trois fois par semaine depuis dix ans n'aura pas de problèmes. «C'est lorsqu'on nous présente de nouveaux produits qu'il peut y avoir des retards, car il faut faire des prélèvements», explique Gérald JeanRichard.

«Nous sommes dans une phase où nous abaissons les seuils!», résume Pierre Voisin, «et ce n'est pas un vœu pieux».

CLD

* L'inspection des douanes, rue de France 91 au Locle, s'occupe de dédouanements de marchandises commerciales, contrôle des métaux précieux et renseignements. La douane suisse du Col France s'occupe de dédouanements des marchandises privées (trafics des voyageurs et de frontière), ainsi que des expéditions en transit des marchandises commerciales.

Montbéliard Collision entre un autobus et une voiture

Deux personnes ont été tuées et une quarantaine blessées mercredi à Montbéliard, dans l'est de la France, lors d'une collision entre un autobus et une voiture. Les deux victimes sont le conducteur de la voiture et un passager du bus, a indiqué la police.

Quatre personnes ont été grièvement blessées et huit

étaient dans un état qualifié de «sérieux». Les sauveteurs ont dénombré par ailleurs une trentaine de blessés plus légèrement atteints. Douze personnes, les blessés les plus graves, ont été transportées vers des hôpitaux de Montbéliard. Les blessés plus légers ont été soignés sur place. /ats

Pontarlier Robert Guédiguian, le cinéaste des gens simples

Fureteur en diable, le ciné-club de Pontarlier propose de découvrir un cinéaste des plus intéressants du 28 février au 2 mars: Robert Guédiguian. Né de père arménien et de mère allemande, ce licencié en sciences sociales a tourné ses six films à Marseille, une ville qui a fécondé son imaginaire et influencé tous ses scénarios. De vendredi à dimanche au Théâtre municipal, le réalisateur en personne présentera «Dernier été» (1980), «Rouge Midi» (1983), «Ki Lo Sa?» (1986), «Dieu vomit les tièdes» (1990), «L'argent fait le bonheur» (1992) et «A la vie, à la mort!» (1995). Acclamé par la critique hexagonale (mais inédit en Suisse), ce

dernier film résume la morale de Guédiguian: «Même dans les pires difficultés, les petites gens savent rester généreux entre eux, jusqu'au sacrifice». Aux effets voyants, le cinéaste privilégie l'approche humble d'un Pasolini ou d'un Kiarostami. «Sur les gens simples, on doit faire un cinéma simple», dit-il. Les projections ont lieu au Théâtre municipal. Renseignements au (0033) 03 81 39 18 69.

CHG

MEMENTO

De garde dimanche 2 mars

Médecins: Val de Morteau: Dr Hugendobler, Morteau, tél. 03 81 67 06 34. Grand'Combe Châtelet et Le Saugeais: Dr Bayerel, Grand'Combe Châtelet, tél. 03 81 68 80 06. Le Russey: Dr Marchand, Le Russey, tél. 03 81 43 72 66. Plateau de Maïche: Dr Cassard, Charquemont, tél. 03 81 44 02 48.

Pharmacies: Val de Morteau: Genevard, Morteau. Plateau de Maïche-Le Russey: Chapiteau, Charquemont.

Dentiste: Dr Klein, Valdahon, tél. 03 81 56 44 11.

Cinéma salle Saint-Michel, Maïche

«L'île du docteur Moreau», vendredi, samedi 20h45 et dimanche 18h.

Cinéma Le Paris, Morteau

«Le bossu de Notre Dame»: samedi et dimanche, 14h30.

«Le plus beau métier du monde»: samedi 18h30, dimanche 16h30.

«Microcosmos» (le peuple de l'herbe): samedi 16h30.

«Alaska»: vendredi 21h, dimanche 18h30, lundi 21h, mardi 18h30.

«Fantômes contre fantômes»: jeudi 21h, samedi 21h et 23h15, lundi 18h30.

«The crow, la cité des anges»: vendredi 18h30 et 23h15, dimanche 21h, mardi 21h.

Expositions

Pontarlier, chapelle des Annonciades: «Neiges», jusqu'au 16 mars.

Charquemont, salle polyvalente: jusqu'au 28 février, de 14h30 à 18h30, exposition des peintres et artisans sur bois de Charquemont.

Villers-le-Lac, «L'ouest américain», photographies de Michel Balanche, du 28 février au 2 mars, de 14h à 20h.

Pontarlier, Chapelle des Annonciades, «Neiges», photographies de Dominique Moreau jusqu'au 5 mars.

Concert

Maïche, sous le chapiteau, vendredi 22h30 avec le Salt River Band (country rock) et Rod and the Shotgun Blues (rock-blues).

Grand'Combe Châtelet, salle du Pré Rondot, samedi, 20h30, concert de l'Echo du Vallon.

Divers

Maïche, carnaval des enfants, samedi 15h30; grand défilé costumé dimanche 14h30.

Morteau, défilé enfantin costumé de mi-Carême, samedi 15h place de la Gare.

Morteau, samedi, groupe scolaire Sainte Jeanne d'Arc, portes ouvertes de 9h à 12h.

Pontarlier, 49e rencontre internationale de cinéma au théâtre municipal en présence du réalisateur Robert Guédiguian et de l'actrice Ariane Ascaride, vendredi 20h30, projection de «A la vie, à la mort». Samedi 14h30, «Dernier été»; 16h30, «Midi rouge»; 20h30, «Ki Lo Sa?». Dimanche, 10h, «Dieu vomit les tièdes»; 14h30, «L'argent fait le bonheur»; 17h, «A la vie, à la mort».

LOTO

Premier tirage du loto de mercredi (19h55): 7 - 13 - 27 - 33 - 44 - 48, numéro complémentaire: 9.

Second tirage du loto de mercredi (20h45): 7 - 14 - 19 - 33 - 34 - 49, numéro complémentaire: 43. /ap

Haut-Doubs

Alain Prêtre
Tél. (0033)381.67.22.70

Affaire Wavre En prison en France?

S'il est condamné à une peine ferme par le Tribunal correctionnel de Boudry, l'ancien notaire Patrick Wavre sera inquiété dans son refuge français. Dès que toutes les voies de recours seront épuisées, la justice suisse aura la possibilité de demander à la France de faire exécuter la peine sur son territoire.

Comme il détient les nationalités suisse et française, Patrick Wavre ne peut être extradé de sa résidence du Beaujolais, en France. S'il est condamné, la justice neuchâteloise pourra néanmoins utiliser la voie diplomatique pour appliquer sa peine de prison en France. «Nous utiliserons cette solution dès que le jugement sera définitif et les possibilités de recours épuisées», a

expliqué hier le procureur Thierry Béguin.

«La procédure est théoriquement possible et dépend de la volonté des autorités françaises», a ajouté le procureur. Neuchâtel devra d'abord s'adresser à l'Office fédéral de la police (OFP) à Berne, qui prendra ensuite contact avec le ministre de la justice (garde des Sceaux) français. Ce dernier transmettra ensuite la requête au tribunal compétent. «Cette démarche est plutôt rare», a reconnu Thierry Béguin. «Elle a néanmoins déjà fonctionné avec l'Italie».

Le procureur a requis mardi quatre ans de prison ferme contre l'ancien notaire pour gestion déloyale. Le tribunal doit rendre son verdict le 10 mars prochain. /ats

Marin Le Papiliorama change de statut juridique

Le Papiliorama-Nocturama de Marin-Epagnier a quitté sa chrysalide de société anonyme pour devenir une fondation d'utilité publique. Pour les responsables du complexe tropical, c'est un statut juridique plus adapté aux buts poursuivis. Divers projets pourront désormais être mis sur pied. En outre, la commune, qui siège au conseil de fondation, a décidé de subventionner les coupoles.

«C'est un nouveau chapitre logique dans notre existence», explique Maarten Bijleveld, directeur du Papiliorama-Nocturama. En effet, le complexe tropical de Marin-Epagnier a depuis peu acquis le statut de fondation, d'utilité publique de surcroît.

Car depuis sa construction à la fin des années quatre-vingts, le Papiliorama était une simple société anonyme. «C'était la seule formule juridique possible à l'époque pour construire la coupole», note le directeur. Cette étiquette commerciale, qui correspondait guère aux buts du site, déplaçait passablement à ses responsables. C'est l'incendie du 1er janvier 1995 qui est venue bouleverser les cartes. Au lendemain de la destruction de la coupole, une immense chaîne de solidarité s'était mise en œuvre pour aider à la recons-



Le Papiliorama sera subventionné par la commune de Marin. photo o

truction. «L'incendie avait vraiment montré que le Papiliorama est ancré dans le cœur des gens de la région», note Maarten Bijleveld. L'argument était de poids pour se muter en fondation. Le processus administratif de passage de Tropigarden SA à la Fondation Papiliorama-Nocturama s'est achevé il y a peu.

Ce changement juridique n'aura pas trop de conséquences visibles. «C'est plus une évolution, naturelle, qu'une révolution», explique le directeur. «C'est surtout une question d'image. Une fondation correspond vraiment aux objectifs que l'on poursuit». Par ailleurs, ce nou-

veau statut allégera les charges fiscales du complexe tropical. «Et les donateurs pourront déduire leurs aides financières de leur déclaration d'impôts», rappelle le directeur.

Buts et moyens d'action

Les revenus des deux coupoles pourront donc être entièrement dédiés aux buts fixés par les statuts. Ce sont notamment «contribuer à la protection de la faune et de la flore des tropiques» en sensibilisant le public helvétique. Comme moyens d'action, la fondation exploite ses deux jardins tropicaux de Marin («à vocation éducative, scienti-

fique et d'utilité publique». En outre, la fondation pourra «favoriser la participation d'experts résidant en Suisse à des projets de conservation de la nature tropicale», ceci en étroite collaboration avec les universités, celle de Neuchâtel en particulier.

Premier projet au programme, la formation d'un groupe de guides qui pourront accompagner classes d'écoles ou groupes de visiteurs à travers les deux coupoles. La suite, on commence à y penser. Mais le financement de projets d'étudiants dans la jungle tropicale n'est pas encore d'actualité. En effet, la fondation devra encore s'occuper quelques temps de l'amortissement des installations...

Le conseil de fondation est d'ores et déjà présidé par Geerd van Mesdag, ancien président du conseil d'administration de feu Tropigarden SA. Si le directeur Maarten Bijleveld et son fils Kaspar sont de la partie, on note aussi la présence du professeur Philippe Küpfer, du conseiller d'Etat Jean Guinand et du conseiller communal marinois François Butzberger. Une majorité de Neuchâtelois pour ancrer encore plus le site dans le canton, d'autant que Pierre Dubois a accepté de prendre la présidence d'honneur.

PDL

Neuchâtel Le Csem se profile

Installés ces derniers jours, des gabarits permettent de se faire une idée de la surface et du volume qu'occupera le nouveau bâtiment du Centre suisse d'électronique et de microtechnique (ou Csem), à Neuchâtel, qui est sur le point de s'étendre en direction de l'ouest. Les plans du futur édifice ont en outre été déposés à la police des constructions de la Ville, où ils font l'objet d'une demande de sanction préalable.

Le nouveau bâtiment s'inscrira dans la prolongation de

l'immeuble existant au No 1 de la rue Jaquet-Droz. «Il comprendra des bureaux, des salles blanches pour la fabrication de microstructures, ainsi que des locaux de test et d'assemblage», explique Philippe Widmer, chef de l'administration au Csem et responsable du projet. Entre cent et deux cents personnes travailleront dans le nouvel édifice.

Si la procédure suit son cours normalement, les travaux débiteront au mois d'avril. PHO

DIVERS

LE POD



Attractions

POD JUNIOR

Lunaparc en salles

Anniversaire - Ecoles
Homes d'enfants
= demi tarif

Léopold-Robert 105 a
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 81 01 horaire répondeur

ENTRÉE
LIBRE

Dans notre institut, **Flavie**, esthéticienne diplômée CFC vous conseillera pour vos soins du visage et du corps. Hydradermie - Feuille collagène - Maria Galland - Skintonic - Epilation - Manucure, etc. Soins rénovateurs aux acides de fruits

Institut de beauté
Boutique
Léopold-Robert 53
Tél. 032/913 73 37

Parfumerie Dumont de l'Avenue

BIENVENUE DANS L'AVENUE

Toutes vos photocopies en couleur

L'Impartial • Département photocopies
rue Neuve 14 • 2300 La Chaux-de-Fonds • Tél. (032) 911 23 30

SPECTACLES - LOISIRS

Maurice André trompette



Orchestre Symphonique Neuchâtelois,
direction Theo Loosli Berner Konzertchor

Temple du Bas, Neuchâtel
Jeudi, 20 mars 97, 20h

Le Strapontin, Hall du Théâtre,
Tel. 032 717 79 07

OSN DTC classic

DIVERS

Dick Optique

Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
Tél. 032/913 68 33

EROS Sex shop

CABINES VIDÉO
K7 Vidéo - Location-vente
Revue - Accessoires
Lingerie sexy - Cuir - Latex
Numa-Droz 80a
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/913 00 18



UNIS est efficace, sérieux, différent. UNIS trouvera le (la) partenaire que vous attendez. Confiez vos souhaits à notre conseillère sympathique et retournez-nous ce coupon et vous recevrez une liste de personnes choisies pour vous, gratuitement!

NOM: _____
PRÉNOM: _____
TÉL: _____ AGE: _____
PROFESSION: _____
RUE: _____
NPA: _____ LOCALITÉ: _____
UNIS S.A. Tél. 032/725 24 25
Place Numaz-Droz 12, 2001 Neuchâtel
Lausanne-Fribourg-Delémont

GASTRONOMIE



Nous sommes de retour

Dès aujourd'hui

Grande quinzaine
fruits de mer

Nous vous souhaitons
un bon appétit

Le Reymond 37, tél. 032/913 23 20

DIVERS

Abri a voitures
en bois ou en métal
aux meilleurs prix!



- Exécution individuelle, standard ou sur mesure.
- Contactez nous, notre expérience est à votre service.
- Notre exposition est ouverte en permanence.
- Demandez nos prospectus, ils sont gratuits!

uninorm
UNINORM Technic SA, Croix-du-Péage
1029 Villars-Ste-Croix, 021/635 14 66
029-096554/ROC

VACANCES - VOYAGES

Nos prochains voyages

Courses d'une journée:

| | | |
|-----------------|--|-----------|
| Samedi 1er mars | Journée à Gstaad, car et repas de midi | Fr. 79.- |
| Dimanche 2 mars | Balade d'après-midi au Lac de Joux | Fr. 25.- |
| Vendredi 7 mars | Journée à Kandersteg, car et repas de midi | Fr. 44.50 |

Circuits et séjours:

| | | | |
|-------------------|------------------------------|---------|-----------|
| Les 1er et 2 mars | Les Grisons - Sedrun - Davos | 2 jours | Fr. 230.- |
|-------------------|------------------------------|---------|-----------|

Pâques:

| | | | |
|-----------------------|--|---------|-----------|
| Du 28 au 31 mars | Pâques à St-Raphaël - Côte d'Azur | 4 jours | Fr. 550.- |
| Du 28 au 31 mars | Paris - Disneyland Paris | 4 jours | Fr. 470.- |
| Du 28 au 31 mars | Pâques en Toscane, région d'Italie riche en art et culture | 4 jours | Fr. 550.- |
| Du 28 mars au 5 avril | Vacances pascales à Rosas, Hôtel Monterey | 9 jours | Fr. 545.- |
| Les 29 et 30 mars | Lac Majeur - Locarno - lac d'Orta | 2 jours | Fr. 329.- |

Pèlerinage romand à Lourdes en car
accompagné d'un guide spirituel
Du 8 au 14 mai 1997, Fr. 995.- tout compris
Demandez notre programme

autocars
voyages giger sa

Av. Léopold-Robert 114
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 75 24

Malvilliers Cruelle désillusion pour la production de miel

Les apiculteurs du Val-de-Ruz ont connu une désillusion à partir de juin dernier en ce qui concerne la production de miel, en nette baisse à cause de la saison maussade et cela en dépit d'un printemps prometteur. Mais cela n'a pas entamé leur enthousiasme, surtout que l'année 1995 avait été exceptionnelle à cet égard.

Le président Claude Bourquin, a évoqué récemment à Malvilliers les activités nombreuses des apiculteurs du district. Dans le but de se faire mieux connaître, ceux-ci ont participé à la Fête de la forêt du Boveret et au Salon commercial, à Chézard-Saint-Martin. Cette année, ils tiendront aussi un stand à la fête villageoise de Fontainemelon, le 24 mai. La création d'une nouvelle station d'élevage au Mont-Dar a porté ses fruits. Mais, selon l'inspecteur Thierry Horger, le miel n'est

pas tout. Il faut parler de la santé des abeilles. Il a annoncé qu'un cas d'accariose a été signalé à Dombresson. Heureusement, les loques européennes et américaines n'ont pas sévi au Val-de-Ruz. Ce qui n'est pas le cas dans tout le canton, vu que 22 colonies atteintes de cette dernière maladie ont dû être détruites par le feu. Il s'agit donc d'être très vigilant. Les inspections des ruchers neuchâtelois seront en outre faites entièrement au moins une fois tous les trois ans.

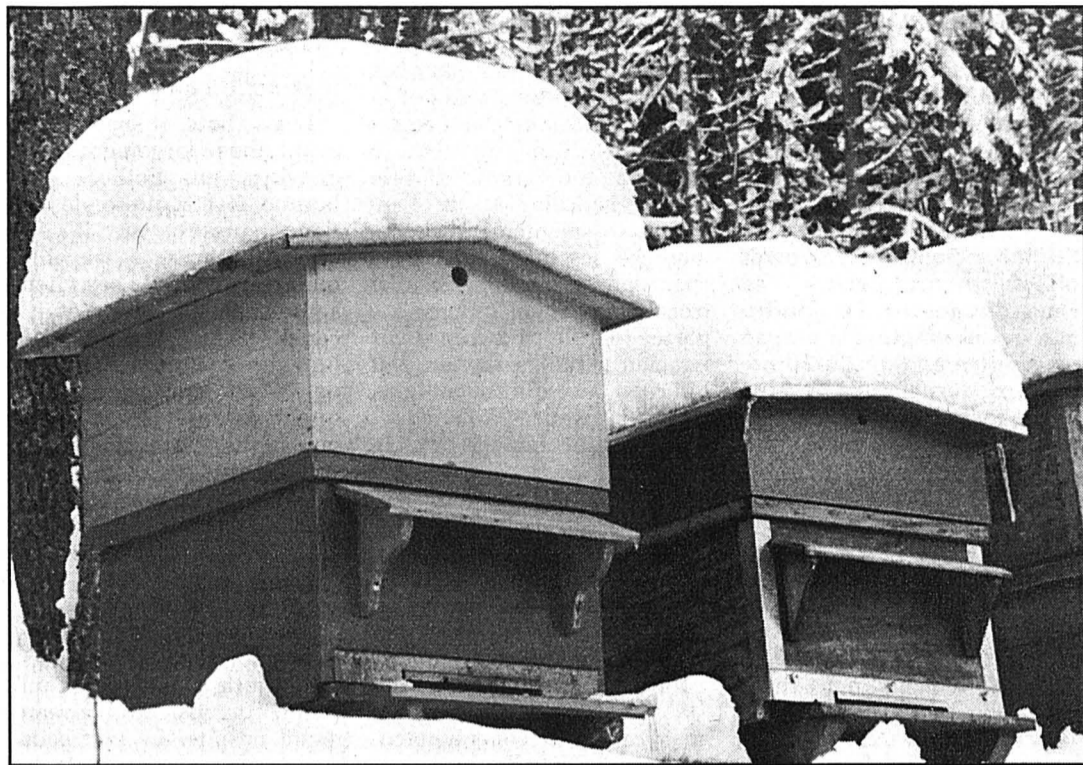
La Société des apiculteurs du Val-de-Ruz compte actuellement 60 membres, propriétaires de 866 colonies qui sont réparties dans 80 ruchers. Willy Debély, le conseiller apicole, s'est déclaré satisfait de la participation et de l'intérêt que portent les participants aux différents cours organisés. La prochaine réunion est prévue le 18 mars aux Hauts-Geneveys. Le parfait apiculteur doit être à la

fois un théoricien et un praticien. En observant les habitudes des abeilles, c'est la nature qui se révèle. L'apiculture est aussi, de l'avis des membres, une source de joie et de satisfaction.

L'assemblée a décidé de proposer Willy Debély à la présidence de la Fédération romande des apiculteurs (SAR), en mars prochain. Francis Vuilleumier a détaillé les saines finances de la société et a récompensé Bernard Bourquin, de Villiers, pour 25 ans de sociétariat. Il a également annoncé et présenté deux nouveaux membres. Enfin, Philippe Breitter, depuis 16 ans membre du comité, a annoncé sa démission.

MHA

Composition du comité: Claude Bourquin, président; Thierry Horger, vice-président; Francis Vuilleumier, caissier; Willy Debély, conseiller apicole; Alain Junod, nouveau membre.



Quatre-vingts ruchers se trouvent au Val-de-Ruz, sous les petits soins d'une soixantaine d'apiculteurs, hiver comme été. photo sp

Val-de-Ruz Année calme pour le centre de secours

Les représentants des commissions du feu et les commandants des corps de sapeurs-pompiers du Val-de-Ruz ont siégé récemment à Fontainemelon, afin de tirer le bilan de l'année écoulée pour le centre de secours. Hormis l'incendie de Cernier, à Comble-Emine, 1996 a été relativement calme. Qui s'en plaindrait, surtout après les dures interventions en 1994 au temple de Dombresson et en 1995, à ETA Fontainemelon?

Dans son rapport d'activités, le capitaine Leuenberger a relevé que tous les soldats incorporés au centre de secours avaient suivi des cours de protection respiratoire et sur la désincarcération. Les pompiers sont notamment intervenus à Cernier, lors de l'incendie de Comble-Emine, et ceux de Dombresson ont heureusement pu éviter deux grands sinistres au pub de la localité ainsi qu'à la scierie. En tout, l'année dernière a vu 50 interventions, soit 20 feux divers, 7 alertes aux hydrocarbures, 18 détections automatiques, 2 désincarcérations, deux divers et une inondation.

Le nouveau délégué du district au comité cantonal, le capitaine Eric Dubied, a dévoilé le programme d'instruction pour l'année en cours. A Cernier aura lieu le cours de répétition de la tactique les 21 et 22 mars, pour l'ensemble du canton. L'assemblée a pu

aussi s'informer sur les nouvelles modalités des inspections et sur les buts que s'est fixée la commission technique cantonale. Durant cette année, le tonne-pompe rendra visite, pour exercice, aux communes des Hauts-Geneveys, de Cernier, de La Côte, de Boudvilliers, de Dombresson et de Chézard-Saint-Martin.

Le capitaine Leuenberger a également souhaité la bienvenue aux nouveaux commandants de Cernier et de Fontaines, les capitaines Happensberger et Jacot. Aux Hauts-Geneveys, le commandement du corps de sapeurs-pompiers du lieu a été repris par intérim par le premier lieutenant Mettraux. Marcel

Leuenberger est secondé dans sa tâche par les premiers lieutenants Houriet et Gafner. A cette séance a participé également le président du comité directeur du centre de secours du Val-de-Ruz, le conseiller communal de Cernier Jean-Philippe Schenk.

MHA



Mis à part l'incendie de Comble-Emine à Cernier, 1996 aura été plutôt calme pour les pompiers du Val-de-Ruz. photo a

District de Boudry Les candidats libéraux sont connus

Pas moins de dix-huit candidates et candidats du Parti libéral-PPN partiront en quête d'un siège au Grand Conseil pour la députation du district de Boudry. La liste comprend les noms de six députés sortants, dont deux femmes. Deux tiers des candidats sont donc de nouveaux venus.

Les libéraux peuvent se targuer de présenter une liste représentant toutes les

régions du district, ou presque. Selon le secrétaire du parti, le PL-PPN du district n'a rencontré aucune difficulté particulière pour constituer ce qu'il appelle «une équipe de choc».

Voici donc, dans le détail, celles et ceux qui composent cette équipe avec, en tête, les députés sortants: Pierre-Alain Brand, professeur, Cortaillod; Jean-Pierre Bucher, entrepreneur, Peseux; Bernard Mat-

they, hydrogéologue, Rochefort/Montézillon; Isabelle Opan, infirmière, Cortaillod; Sylvie Perrinquet, maître principal, Gorgier-Chez-le-Bart; Claude Ribaux, ingénieur, Bevaix.

Les nouveaux sont: Orlando Agustoni, architecte, Bevaix; Jean-Claude Baudoin, journaliste, Bôle; Jacques Besancet, menuisier-charpentier, Corcelles-Cormondèche; Vincent Bindith, viticulteur-œno-

logue, Cortaillod; Roger Burkhard, ingénieur, Colombier; Alexandre Dubois, agriculteur/assureur, Bevaix; Pierre-Jean Erard, professeur, Bôle; Ronald Forster, ingénieur, Corcelles-Cormondèche; Frédéric Meisterhans, vigneron-encaveur, Boudry; Henri Vivarelli, journaliste, Boudry; Roland Walter, ferblantier indépendant, Vauxmarcus; Philippe Wildi, vendeur, Cortaillod./comm

Val-de-Travers Un 150e toute vapeur!

Pour les mordus des trains, 1997 n'est pas un millésime comme les autres. Cette année, la Suisse fête en effet le 150e anniversaire de l'arrivée dans le pays des chemins de fer. Le Vapeur Val-de-Travers (VVT) ne se tiendra pas à l'écart de l'événement et sa saison, la onzième, s'annonce pleine de nouveautés avec des compositions remodelées, de nombreuses escapades jusqu'aux Verrières, voire même jusqu'à Pontarlier, une nouvelle locomotive et d'autres surprises.

La saison 1997 - le VVT circule un week-end par mois de mai à octobre entre Saint-Sulpice et Travers, en plus des circulations sur Les Verrières et des courses privées - démarrera les 3 et 4 mai avec une surprise pour les enfants qui, rappelons-le, bénéficient de la gratuité jusqu'à 16 ans. «Le dimanche, il y aura une petite animation pour eux et ils recevront un cornet. Il s'agit de lancer la saison et d'attirer la population locale», explique Patrice Clerc, porte-parole du VVT.

En juillet, le VVT fera circuler un train mixte, voyageurs-marchandises, autre nouveauté. Pour la clôture de la saison, le 12 octobre, il y aura une fête ferroviaire à Travers. «Nous y prendrons part soit avec une double traction (ndlr: La Polonoise et la Tigerli) soit avec deux trains circulant simultanément et, dans le cadre du 150e anniversaire des chemins de fer suisses, les CFF feront un Bienne - Saint-Sulpice

avec la C5/6 de la régie fédérale», se réjouit Patrice Clerc.

Les convois du VVT seront, dans la plupart des cas, tractés par la locomotive acquise en Pologne l'an dernier. La fameuse Tigerli, bien plus ancienne, ne sera pas pour autant mise de côté. «Elle roulera aussi, bien sûr. Mais nous avons envie de rouler avec notre nouvelle machine», souligne Patrice Clerc. Une machine qui, nouveauté oblige, ne manquera pas d'attirer un public que l'on espère nombreux. Quant aux wagons, on verra plus souvent cette année le Val d'Areuse - le wagon-restaurant du VVT - et d'autres voitures. Le VVT veut renouveler ses compositions, présenter un autre look.

«Cette année, nous allons nous rendre trois fois aux Verrières (ndlr: les dimanches 1er juin, 7 septembre et 5 octobre) et, en principe, nous effectuerons deux allers et retours le même jour», poursuit Patrice Clerc. «Ce sera la Polonoise, notre dernière locomotive, qui se chargera de tracter le convoi. Si nous recevons les autorisations, nous affréterons ces mêmes jours deux navettes, avec la Tigerli, entre Les Verrières et Pontarlier. Nous avons de bons contacts pour concrétiser cela», vibre notre interlocuteur. Gageons que les ferroviaphes seront nombreux à vouloir immortaliser sur pellicule les panaches de fumée sur fond de château de Joux.

«Nous préparons une super saison», conclut Patrice Clerc.

Mariano De Cristofano



La Polonoise, la dernière acquisition du Vapeur Val-de-Travers. photo Favre

Affaire de la Raiffeisen du Vallon Saint-Gall jura, mais un peu tard...

Parmi les membres de la Fédération jurassienne des banques Raiffeisen, celle du Vallon était seule autorisée à toucher à la Soffex. Considérant son ancien gérant comme un éminent spécialiste des affaires boursières, la direction centrale de l'Union, à Saint-Gall, lui avait effectivement permis ce «jeu» dangereux. Le gouffre que cet ex-employé a creusé (voir notre édition du 20 novembre dernier) pose bien des questions, mais un peu tard...

Tenant conférence de presse hier à Saint-Imier, la Fédération jurassienne des banques Raiffeisen abordait bien évidemment l'affaire qui a éclaté le 24 janvier 1996. Et si l'on se retranche toujours derrière le secret, bancaire et de l'enquête, on ne dément cependant pas les informations parues dans ces colonnes voici trois mois. Seule nuance apportée hier: le trou creusé par l'ancien gérant serait un peu inférieur aux quinze millions de francs avancés à l'époque. Quant à en connaître l'exacte

importance, motus et bouche cousue.

Instruction ouverte

Les faits, brièvement: ayant abusé largement de ses activités en Soffex - la bourse électronique des options suisses, où il était certes autorisé à travailler, mais sur ordre de ses clients seulement -, le gérant était licencié séance tenante le 24 juin dernier, une plainte pénale étant déposée contre lui, quelques mois plus tard, par la Banque Raiffeisen dont la

caisse présente un découvert d'une douzaine de millions de francs environ.

Ernest Guélat, président de la Fédération jurassienne des Raiffeisen, précise avoir été informé, le 8 mai, d'un gros problème découvert à Saint-Imier par les réviseurs. Un bon mois plus tard, le licenciement du gérant était motivé par des manquements à son devoir de diligence, termes qu'Ernest Guélat utilisait hier à nouveau, non sans avoir lâché l'expression de «grave abus de confiance» présumé, mais sans enrichissement personnel semble-t-il.

Il reste que la nature exacte du délit est en cours d'évaluation, puisque le juge François Tallat, spécialiste francophone de la criminalité économique, a ouvert son instruction.

Assemblée le 20 juin

Ce magistrat était inatteignable après la conférence de presse, mais on sait, de source autorisée, qu'il a déjà auditionné certains (tous?) des clients de la banque concernés par cette affaire et que l'ex-gérant était parallèlement privé de liberté.

Piero Franchi, le nouveau gérant de la Banque Raiffeisen

du Vallon, était également présent hier, afin de mettre à jour les comptes 96, pour une assemblée des sociétaires fixée au 20 juin. Une assemblée dont on pressent bien sûr qu'elle sera très fréquentée, la BR du Vallon comptant quelque 1200 sociétaires.

Les informations concernant l'affaire, les dirigeants Raiffeisen les donneront en priorité à ces sociétaires, non sans leur avoir répété à plusieurs reprises déjà que l'Union centrale garantit l'intégrité du découvert et ne fera donc pas appel à leur solidarité. **Dominique Egger**

Questions en suspens

L'affaire de la banque Raiffeisen du Vallon pose de sérieuses questions quant au fonctionnement, non seulement de cet établissement en particulier, mais encore du mouvement en général. Pour que le gérant incriminé ait pu creuser un trou aussi considérable - ce qui ne s'est pas fait en un jour, cela va de soi! -, il a bien fallu que la surveillance, quelle qu'elle soit, ne fonctionne pas de manière assez pointue. Car si Ernest Guélat affirmait hier que les deux réviseurs licenciés à la suite de cette affaire ont «manqué de nez», on ne saurait leur imputer l'entière responsabilité des faits. Le président de la fédération juras-

sienne soulignait d'ailleurs que l'Union n'envisage aucune suite judiciaire à leur encontre, ce qui est significatif.

A l'heure actuelle, la seule mesure prise concrètement en Erguel a été l'interdiction logique de toucher désormais à la Soffex. Jusqu'aux conclusions de l'enquête pénale, les conseils de surveillance et d'administration de la banque Raiffeisen régionale demeurent les mêmes. Mais il va de soi que la sacro-sainte autonomie accordée à chaque établissement de l'Union est certes limitée actuellement dans le Vallon. La direction centrale avait effectivement ordonné, dès la découverte de l'affaire, une suppléance de

toutes les décisions prises ici, suppléance confiée au président et au caissier de la Fédération jurassienne dans un premier temps, au nouveau gérant ensuite. Le tout sous l'œil cette fois vigilant de l'Union, cela va de soi.

Mais à terme, la question se pose très sérieusement de viser à un professionnalisme accru des conseils de surveillance Raiffeisen en général. Ernest Guélat affirme que les regroupements prévus au sein du mouvement devraient apporter ce professionnalisme; mais dans le Vallon, la fusion des diverses caisses date déjà de cinq ans...

DOM



L'instruction est en cours, à Berne, concernant l'affaire de la banque Raiffeisen du Vallon. photo a-Galley

La Ferrière Visite du premier citoyen bernois

Pour Christian Kaufmann, le titre de président du Grand Conseil bernois n'est pas seulement honorifique. Le premier citoyen du canton désire profiter de sa fonction pour connaître la situation des communes limitrophes. Ce souhait l'a conduit à La Ferrière.



Heinz Lanz, le maire de La Ferrière, à gauche, en discussion avec le président du Grand Conseil, Christian Kaufmann. photo Galley

Christian Kaufmann, qui désirait que son passage dépasse le cadre de la simple visite de courtoisie, n'aura pas été déçu. Mardi, la rencontre a été loin de se résumer à une succession de formules de politesse.

La discussion, par la variété des thèmes abordés, a permis de souligner une faille. La législation bernoise ne tient pas suffisamment compte de la situation géographique de la cité.

Injustice signalée

Logiquement, le voisinage de la ville de La Chaux-de-Fonds devrait se traduire par davantage d'accords intercantonaux.

Pour étayer son argumentation, l'exécutif villageois s'est

notamment basé sur les importants frais d'écologie engendrés par la fréquentation d'une école professionnelle dans un autre canton. Or la Direction de l'instruction publique ne veut pas faire d'entorse aux bases légales en vigueur. Conséquemment, le Conseil municipal remarque que cette intransigence débouche pour La Ferrière, par rapport à des communes bernoises plus centrées, sur une inégalité de traitement flagrante et inacceptable.

Comme les volets consacrés à l'agriculture et aux procédures administratives, la loi

sur les soins hospitaliers actuellement en consultation a concerné la même problématique. Cet objet a été l'occasion pour les élus villageois de préciser à quel point ils étaient attachés à l'hôpital de Saint-Imier et combien il leur semblait judicieux que les interventions particulières puissent être pratiquées à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds plutôt qu'à Bienne.

Venu à La Ferrière comme président du Grand Conseil bernois, le député de Bremgarten Christian Kaufmann en sera reparti investi d'un rôle de messager. **NIC**

Expo 2001 Le Jura bernois prêt à s'engager

L'invitation avait valeur de test. Formulée par le Conseil régional et par le groupe stratégique «Jura bernois Expo 2001», elle a su rencontrer l'écho qu'elle méritait.

Hier à Tramelan, au Centre interrégional de perfectionnement, les places étaient chères. L'auditoire, composé de représentants d'institutions régionales ou de personnes sans autre motivation que leur seule curiosité, a pu mieux se rendre compte de ce que devrait être ce rendez-vous.

Urbaniste et consultant du comité stratégique Expo 2001, Jacques Soguel a rappelé le concept et la philosophie de cette importante manifestation. Quant au groupe stratégique régional, il a cherché hier à s'attacher toutes les énergies du Jura bernois. Nous reviendrons sur cette séance d'information dans notre prochaine édition. **NIC**

Milval Incertitude pour le devenir laitier

Le député Francis Daetwyler a interpellé le gouvernement bernois, sitôt les intentions du groupe Toni Holding de fermer son site imérien de production fromagère connues. L'exécutif cantonal avoue ne pas être maître du jeu dans ce dossier.

Déçu de la tiédeur des propos de Samuel Winkler, délégué à l'agriculture pour le Jura bernois, suite à la décision de Toni Holding, Francis Daetwyler en a tout de même retenu que pour les agriculteurs cela ne changeait pas grand chose puisqu'ils avaient la garantie de livrer leur lait à la fromagerie de Lucens. C'est afin de savoir exactement ce que vaut cette promesse et de manière plus générale pour préciser l'avenir de la production laitière du Jura bernois que le député imérien est intervenu.

En préambule, le gouvernement qualifie de coup dur pour les personnes directement concernées et pour le Jura bernois la décision de

Toni Holding, dont il fait remarquer qu'elle a été prise en dépit de ses interventions.

Baisse imprévisible

Au niveau de la réorganisation et de la libéralisation du secteur laitier, l'exécutif cantonal observe qu'elle constitue des volets importants de la révision de la loi sur l'agriculture. Reste qu'il admet son incapacité à prédire le montant de la baisse du prix du lait, même si un droit de douane élevé, proposé par le Conseil fédéral, devrait préserver le marché suisse d'importations massives.

Dans sa réponse, le gouvernement insiste sur une autre intention du Conseil fédéral: celle d'empêcher le transfert de contingents laitiers des régions de montagnes vers la plaine. Enfin, l'exécutif cantonal reste convaincu qu'il faut accorder une priorité particulière aux spécialités régionales, même si le marché suisse de l'alimentation se distingue par une concentration croissante du système de distribution. **NIC**

BRÈVES

Saint-Imier Petit déjeuner avec offrandes

La paroisse réformée de Saint-Imier invite chacune et chacun à son traditionnel petit déjeuner-offrandes, qui sera consacré, ce samedi 1er mars de 8 à 11 h, au lancement de la campagne de Pain pour le prochain. A la salle des Rameaux, la paroisse offre la subsistance, les visiteurs apportent une offrande pour les œuvres d'entraide et de missions. /spr

Witzwil Une employée détournait de l'argent

Les autorités judiciaires régionales ont ouvert une procédure pénale contre une employée de l'établissement pour l'exécution des peines de Witzwil; cette personne est accusée d'abus de confiance. Une révision a effectivement révélé récemment un manque d'argent important dans la caisse de cet établissement. L'employée incriminée, qui travaille depuis

longtemps au service de la comptabilité de Witzwil, est soupçonnée d'avoir détourné de l'argent depuis le mois de septembre de l'année dernière. Selon les premiers éléments de l'enquête, elle aurait utilisé ses sommes pour couvrir ces besoins personnels. L'employée a partiellement avoué les faits, d'autres investigations étant encore en cours. /pcb

UP Tramelan Cinq cours encore ouverts

La section Tramelan de l'Université populaire annonce qu'il reste quelques places pour les cours consacrés respectivement au stretching, aux danses folkloriques de tous les pays, au modern street-jazz dance, aux fossiles du Jurassique et à la flore de Tramelan. Renseignements et inscriptions: tél. 486 06 06, fax 486 06 07. /spr

Bienne Cycliste fauché par balles

Mardi soir, un ressortissant turc, âgé de quarante-deux ans, a été abattu par un ou des inconnus. Il a été retrouvé mort à la route de Brügg à Bienne.

Il était presque 20h30 mardi, lorsqu'un passant, a constaté, près du cimetière de Madretsch à la route de Brügg, qu'un homme était couché sur le sol, coincé sous une bicyclette. Dépêchés sur place, les secours n'ont pu que constater le décès.

Au stade actuel de l'enquête, le ressortissant turc qui devait probablement circuler à bicyclette en direction de Brügg, aurait été abattu de plusieurs coups de feu. Les circonstances et les mobiles de l'acte ne sont pas encore connus. La police cantonale prie les personnes qui auraient fait des constatations suspectes mardi soir entre 20h et 20h30 près de la route de Brügg/cimetière de Madretsch à Bienne, de la contacter au 344 51 11. /pcb

Parlement jurassien Expo 2001 et présidence au centre des débats

Le débat relatif à la participation du Jura en tant que canton organisateur de l'Expo 2001 s'est déroulé dans la sérénité souhaitée au début par le président Claude Laville. Les réserves ont fait peu de poids comparées aux arguments en faveur de l'engagement du Jura.

Par 53 voix contre 0, le Parlement a accepté une participation de 1,716 million de francs, dont 216.000 francs comme canton et 1,5 million

comme co-organisateur. Le rôle de héraut prêté au Jura n'a pas été contesté. Les intervenants ont souhaité que les effets économiques soient propices aux infrastructures routières et ferroviaires et au tourisme. Le ministre Roth a souligné que le Jura n'est pas un canton périphérique, puisqu'il peut participer à cette manifestation, ce qui contribuera à modifier l'image qu'on s'en fait trop souvent à l'extérieur.

Il a bien été question de «flou artistique» quant au

contenu de l'Expo, quant aux détails de l'artepilage flottante du Jura et quant à la structure mobile qui servira d'annonce de l'Expo. D'autres griefs mineurs ont aussi été formulés.

Le ministre a répondu à toutes les objections. Il a souligné avec pertinence que le canton a offert au Jura bernois de s'associer à lui dans plusieurs manifestations, ce qui est un pont utilement jeté entre Jurassiens. Il a donné des assurances quant à la réutilisation des équipements bâtis et montré que le Jura

pourra parfaire son image, en tant que «chemin de traverse», lui dont l'histoire est émaillée de prises de positions de ce type.

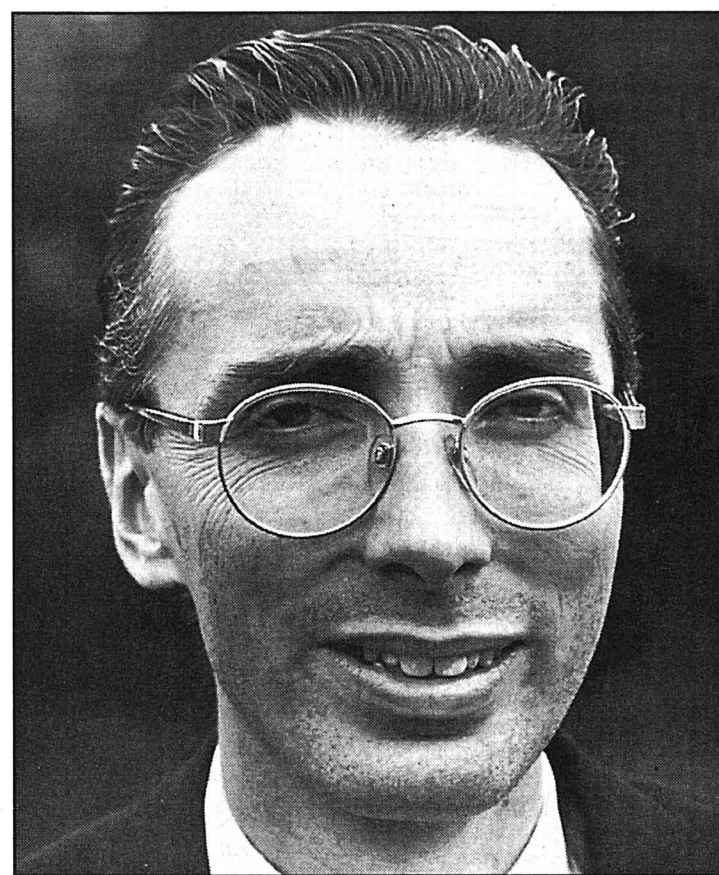
Enfin, le ministre a expliqué que le Jura n'aurait pas juridiquement à supporter un éventuel déficit. Mais il croit lui que la manifestation sera bénéficiaire. A ce titre, la répartition d'un pactole éventuel n'a pas encore été examinée...

Dans cet esprit, le vote clair qui a mis fin au débat donne à penser qu'il sera renoncé à un vote populaire que le Parlement n'a pas jugé utile de mettre sur pied.

Commission et BCJ

L'élection d'un nouveau président de la Commission de gestion et des finances (CGF) a été précédée d'un débat théorique clair. Tous les groupes contestent le fait que le PDC détienne tous les postes relatifs aux finances - ministre, présidence CGF, Trésorerie, Fisc, etc. Les présidences des commissions étant réparties en début de législature, une nouvelle répartition pourrait être décidée dès 1999. Il serait souhaitable que le président de la CGF ne soit pas du même parti que le ministre des Finances.

Bien que le PDC fut ouvert à discuter de cette question, l'élection de son candidat paraissait acquise. Or, au premier tour, il n'a obtenu que 22 voix, le socialiste Hennet 18, avec dix voix éparses et dix bulletins blancs.



Le ministre Jean-François Roth a été un bon avocat de l'Expo 2001. photo a

Après avoir brigué cette présidence, J.-C. Hennet a alors curieusement retiré sa candidature... Au second tour, Rémy Montavon, PDC, a été élu par 44 voix, avec 8 voix éparses et 7 bulletins blancs.

En fin de séance, après le renvoi des objets touchant le Département des finances, les

socialistes ont déposé une motion interne qui exige la création d'une commission parlementaire d'enquête au sujet de la Banque cantonale. Elle sera à l'ordre du jour quand le Parlement discutera des propositions du Gouvernement sur le refinancement de la BCJ, en avril probablement.

Victor Giordano

Autres décisions en bref

Les députés ont consacré une heure à contester le classement de motions proposé par le Gouvernement, manière de rappeler les prérogatives du Parlement, même si l'aspect politique des interventions en cause a joué un rôle faible dans les décisions de maintien prises. Les députés ont encore:

- accepté une motion sur les primes d'assurance-maladie, en vue de soutenir plus nettement les familles avec enfants.

- décidé de légiférer en matière de structure d'accueil de la petite enfance, sous réserve des conséquences financières et en tenant compte des dévouements personnels.

- admis d'étudier s'il serait heureux de doter le personnel des homes et foyers d'une

convention collective de travail.

- pris acte des explications du Gouvernement sur le transfert de la Centrale de facturation des soins à domicile à Delémont. Le député Daniel Hubleur a contesté les explications gouvernementales et montré que la liberté laissée aux SAS est contraire aux dispositions de la loi sanitaire.

- mesuré la nécessité d'informer les autorités tutélaires quant aux cas de maltraitance envers les enfants commis dans les localités et à la manière d'agir afin de les faire cesser et de poursuivre les coupables.

- entériné une motion demandant que les communes délivrent les plans de situation nécessaires en cas de

nouvelle construction. Cela sera possible une fois les communes informatisées.

- enregistré les explications du ministre Pierre Kohler concernant les adjudications sur le chantier d'évitement de Glovelier. Depuis deux mois, les syndicats n'ont pas visité ce chantier dont ils critiquent les conditions de travail, a dit le ministre Kohler.

Enfin, les députés ont renvoyé l'interpellation de Jean-Claude Hennet, PS, au sujet de DMS Saint-Ursanne, en l'absence de ce député et malgré la présence de onze cosignataires. Vu la récente faillite de DMS, il aurait pourtant été très utile de traiter cette affaire immédiatement.

VIG

Tourisme alimentaire Car bloqué en Ajoie

Une cinquantaine de paysans ajoulots avec leurs tracteurs ont bloqué hier matin à Porrentruy un car emmenant des Jurassiens en excursion en Forêt noire avec à la clef la possibilité de faire du tourisme alimentaire. Le chauffeur du car, affrété par une maison lucernoise, bloqué plusieurs heures, a renoncé à son expédition et les 50 voyageurs, retraités pour la plupart, sont rentrés chez eux en maugréant.



Les paysans ajoulots sont prêts à engager de nouvelles actions. photo Bist

mobilisés, preuve du ras-le-bol ambiant.

Pour 28 francs

La maison lucernoise offre pour 28,50 francs le voyage à Waldshut Am Rhein (Forêt-noire), un dîner dans «une charmante auberge» durant lequel les produits de la maison Regina sont présentés, à Lu-

cerne et la possibilité d'achats dans une grande surface. Il est rappelé ici les bons prix offerts sur la viande et les spiritueux. Au retour, les voyageurs reçoivent en prime 125 grammes de beurre, six œufs du pays (de quel pays?), un litre d'huile, 200 grammes de crème et une livre de miel. De quoi attirer les mouches avec ce slogan alléchant. «Circuler bien: rester à la maison coûte plus cher». La formule a du succès.

En bloquant le car d'hier, les paysans ajoulots ont voulu dénoncer «ces pèlerinages» qui minent l'économie régionale. «Nous ne tolérons plus le tourisme alimentaire au profit du profit»: voilà la teneur du tract distribué aux voyageurs. Ces derniers ont maugré, avançant que ce n'était pas de cette manière que les choses avanceraient. Déterminés, les agriculteurs ajoulots ont répondu que ce n'était sûrement pas la dernière action...

MGO

Des CJ à la BCJ Questions orales au Parlement

Quinze députés se sont pressés hier à la tribune du Parlement jurassien à l'heure des questions orales. De l'avenir des CJ à celui de la BCJ en passant par le passage du Tour de France, il y en a eu pour tous les goûts. Voici les interventions marquantes (l'intervenant est entre parenthèse).

La population est dans le doute total. Qu'advient-il si la BCJ (Banque cantonale du Jura) tombe en faillite? (J-R Ramseyer, PLR). Le ministre Schaller se veut rassurant. Il n'y a pas de scénario catastrophe. «Ce que vous décrivez est sans commune mesure avec la situation de la banque», dit-il. Cette dernière a dégagé l'an passé un bénéfice de 11 millions et elle a un bilan de 1,8 milliard. Son besoin de provisions (qui ne sont pas des pertes) ne remet pas

en cause son existence. Et le ministre de conclure que les épargnants ne sont nullement menacés, la BCJ jouissant de la garantie de l'Etat.

Avenir des CJ

La compagnie des CJ joue une carte importante cette fin de semaine avec la présentation d'une étude de viabilité réalisée par le Poly de Zurich sur sa ligne Glovelier-Saignelégier. A une question de M-C Comment (PS), le ministre Kohler a répété l'attachement et le soutien du Gouvernement jurassien à cette ligne. Avec Neuchâtel et Berne, il va appuyer la demande de renouvellement de matériel. Les CJ devront rechercher de nouvelles recettes dans le tourisme ou le transport des déchets (vers Cridor). A ce titre, un groupe de travail va plancher sur le projet de prolongement CJ par un troisième rail sur Delémont.

Sachons enfin que le Jura va continuer à appliquer une politique restrictive envers le cannabis (Pierre Schaller, PDC), que le Tour de France - étape Fribourg-Colmar - (André Riuchon, PS) passera en juillet prochain par le Pichoux, Bassecourt, Bécourt, Séprais et Develier avant de rejoindre Lucelle, que le Service de l'enseignement (Jean Paupe, PDC) connaît de sérieux dysfonctionnements (problème de personnes?) sur lequel enquête le chef du personnel, que des requêtes ont été faites à Paris pour que les domaines à cheval sur la frontière (Gilbert Thiévent, PDC) puissent estiver leurs bêtes sur sol français (interdiction actuelle en raison de la vache folle) et qu'une directive trop rigide, en raison du chômage dans la branche, a été adressée aux entrepreneurs désirant engager des saisonniers. (Lucien Dubaill, PCSI).

MGO

BRÈVES

Routes blanches Colère noire d'un député taignon

Ancien maire de Montfaucon, Paul Christe avait piqué la mouche en décembre dernier. Les grandes chutes de neige de novembre provoquaient nombre d'accidents sur la Montagne. On ne comptait plus les voitures dans le talus. Il a alors demandé pourquoi le système d'entretien des routes, par mesures d'économie, avait été réduit. Le canton lui renvoie la balle en affirmant que le système, qui a fait ses

preuves, n'a pas changé... depuis 10 ans.

Le député de Montfaucon constate que l'entretien n'est plus assuré entre 22 heures et 3 heures du matin et que les saieuses entre en action qu'à partir de 3 heures. «Cette économie se fait sur le dos de la vie des automobilistes», lance-t-il. Dans sa réponse, l'exécutif jurassien avance qu'aucune mesure d'économie n'a été instaurée sur ce plan-là, que le régime en vi-

gueur qui donne satisfaction date de 1987, donc de 10 ans. La surveillance des routes est assurée de 7 heures à 22 heures. Les équipes de piquet partent à 3 heures du matin avec les saieuses. Et l'Etat de rappeler que les voitures devraient être équipées correctement en ces périodes et qu'une surveillance permanente des routes reviendrait à augmenter d'un tiers les effectifs des hommes orange.

MGO

Grand canal La ministre rassure

Dans une lettre adressée au ministre Pierre Kohler, Corinne Lepage, ministre française de l'Environnement, tient à se montrer rassurante au sujet du grand canal Rhin-Rhône. Elle indique que le maître d'ouvrage, la Compagnie nationale du Rhône, exclut toute réalisation de barrage-réservoirs sur le Haut-Doubs. Elle indique aussi qu'elle est soucieuse de coopération et que le Jura sera consulté sur les travaux engagés et l'étude d'impact.

MGO

CJRC au Noirmont Expo et concert

Double événement du côté du Centre jurassien de réadaptation cardio-vasculaire du Noirmont (CJRC). Jusqu'au 27 avril, Herbert Jutzi de Berne y expose ses œuvres. Ses compositions figuratives ont pour thèmes favoris la ville mais aussi les paysages de campagne. Concert d'autre part vendredi 28 février à 20h15 à la Salle Roc-Montès avec l'Ensemble instrumental Henri Dunant formé d'Aline Perrin (soprano), Eric Voelki (clarinette) et Gérard Lutz (piano). Entrée libre.

MGO

Archéologues En assises

Le Cercle d'archéologie de l'Emulation tiendra son assemblée générale le samedi 1er mars à 14h30 à l'Aula de l'école secondaire de Courrendlin. La partie statutaire sera suivie à 16 heures d'une conférence publique donnée par Jacques Bujart, chef du Service cantonal neuchâtelois de la protection des monuments et des sites. L'orateur abordera le thème des «fouilles suisses en Jordanie, deux sites entre christianisme et islam».

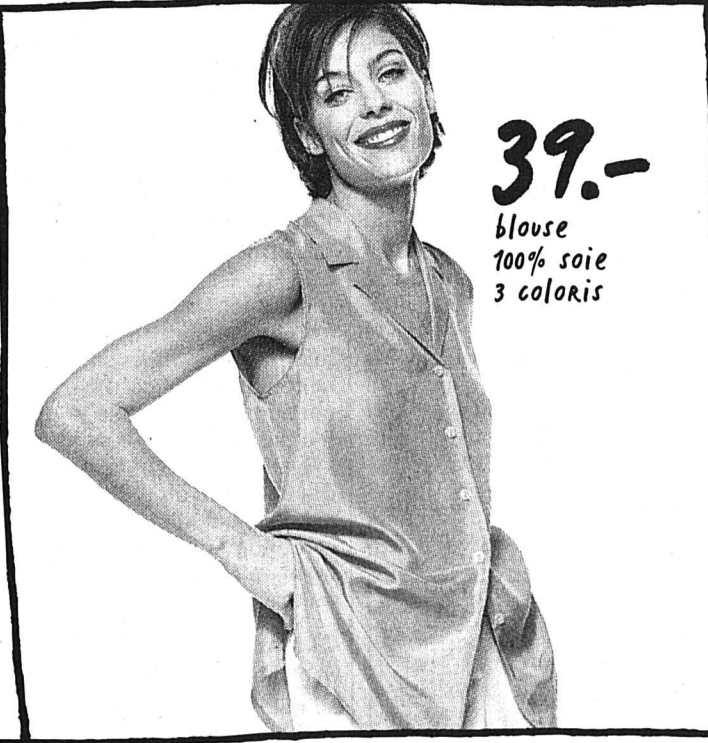
MGO



Bonjour les beaux jours.



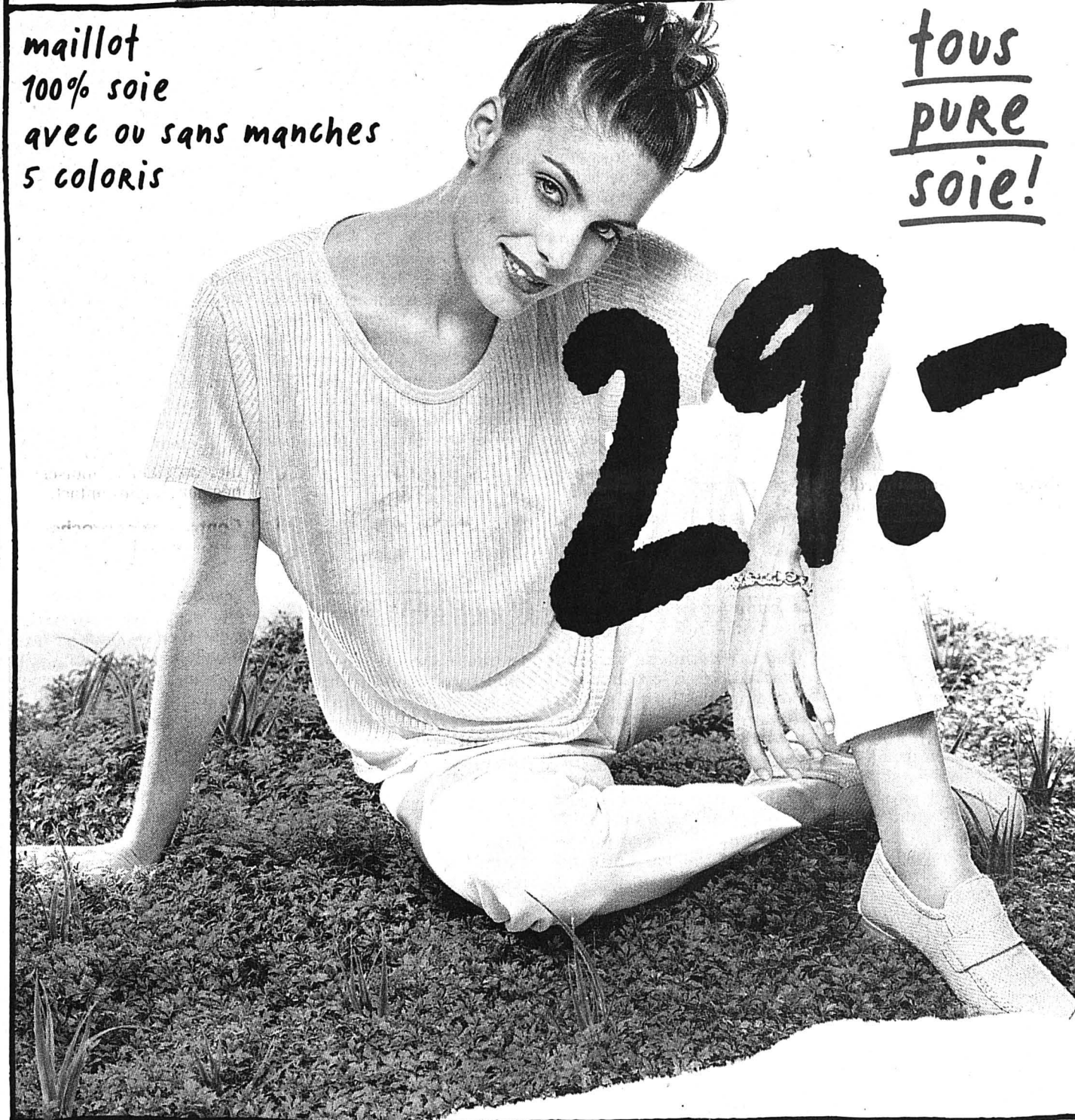
49.-
blouse
100% soie
2 coloris



39.-
blouse
100% soie
3 coloris



39.-
blouse
100% soie
4 coloris



maillot
100% soie
avec ou sans manches
5 coloris

tous
PURE
soie!



59.- sac

12.90
foulard
polyester



49.-
blouse
100% soie



59.-
blouse
100% soie
4 coloris



29.-
top
100% soie
4 coloris

59.-
pantalon
100% soie
3 coloris

ERA

Prix en fleurs.

Mines L'Afrique australe espère aboutir à un accord régional

Les mines tuent, tuons-les! Tel pourrait être le slogan de la 4e Conférence internationale des organisations non gouvernementales (ONG) qui se tient depuis mardi à Maputo, capitale du Mozambique. Les participants à la rencontre, qui réunit 400 délégués issus de plus de 60 pays, font le point jusqu'à la fin de la semaine sur les mines antipersonnel et sur les progrès du mouvement en faveur de leur interdiction.

Léo Bysaeth

Cette rencontre des ONG, qui s'inscrit dans le cadre du processus entamé l'an dernier à Ottawa, intervient à un moment crucial. La communauté internationale prépare un traité qui devra être signé en décembre 1997 au Canada. Mais, condition sine qua non, il faut qu'un nombre suffisant de pays s'engagent à renoncer totalement à ce type d'armes. Concrètement, un traité auquel n'adhérait pas les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne et le Japon ne pèserait pas d'un très grand poids, estime Paul Vermeulen, porte-parole de Handicap international.

L'Afrique, continent le plus miné

En ouverture des travaux, Graça Machel, veuve de l'ancien président mozambicain Samora Machel, a replacé la conférence régionale dans un contexte plus large: «L'Afrique, en tant que continent le plus miné au monde, doit prendre le leadership de la campagne d'élimination de ces tueurs indiscriminés».

La Conférence de Maputo «va attirer l'attention du

monde entier sur la sévérité du problème des mines dans cette région, et va nous aider à renforcer les stratégies indispensables pour transformer l'Afrique australe en une zone libérée des mines antipersonnel», a déclaré Jody Williams, coordinatrice et porte-parole de la campagne, lors de la séance d'ouverture.

La conférence de Maputo est organisée par la Campagne mozambicaine, avec le soutien de la Campagne internationale contre les mines antipersonnel. Cette dernière regroupe aujourd'hui 770 organisations dans 44 pays.

Objectif ambitieux

L'une des ambitions de la conférence est d'aboutir à un accord à l'échelle régionale. L'ensemble des pays d'Afrique australe s'engageraient mutuellement à ne plus utiliser, produire, stocker et faire commerce de ce type d'armes.

Si la conférence de Maputo atteignait cet objectif, cela constituerait à n'en pas douter une contribution exceptionnelle à la dynamique du processus d'Ottawa. Une réussite en Afrique australe aurait valeur d'exemple, dans la mesure où, parmi les pays de la région, se trouvent aussi bien des producteurs et des utilisateurs que des victimes des mines antipersonnel. De plus, une action concertée entre pays directement concernés aurait un poids plus important qu'une norme de comportement imposée de l'extérieur.

Ces pays peuvent aussi retirer des avantages financiers d'un accord libérant la région des mines. Les pays d'Amérique centrale, qui sont parvenus à un tel consensus, ont immédiatement vu affluer les fonds nécessaires au déminage de la région.

L'Afrique du Sud a déjà fait progresser le dossier. Le 20 février, le Ministère de la défense de Pretoria a annoncé la mise en œuvre de l'interdiction totale et immédiate des mines antipersonnel - à l'exclusion, il est vrai, des mines dites «intelligentes». Le jour suivant, le président mozambicain Joaquim Chissano a laissé entendre que son pays pourrait emboîter le pas à l'Afrique du Sud, en annonçant qu'il pourrait faire une importante déclaration au cours de la conférence.

Vers l'interdiction totale

Actuellement, 53 Etats se sont prononcés pour l'interdiction absolue de la production, du stockage, du commerce et de l'usage des mines antipersonnel. 21 Etats ont renoncé à l'usage, dans l'avenir, de ces engins par leurs forces armées dans un conflit à venir. Sept pays ont suspendu l'usage des mines.

Parmi les 53 pays qui se sont prononcés pour l'interdiction absolue, 15 ont voté détruire leurs stocks. La Suisse s'est engagée à le faire jusqu'à la fin de cette année (loi du 4 décembre 1996).

D'autre part, 17 grandes organisations internationales - dont le Comité international de la Croix-Rouge, le Haut-Commissariat pour les réfugiés et l'Unicef - soutiennent le principe de l'interdiction totale.

Le mouvement semble bel et bien irrésistible: le monde se dirige vers une interdiction des mines antipersonnel et non pas vers une moins contraignante restriction de leur usage.

La question est de savoir à quel rythme.

LBY



Ce jeune Angolais est l'une des innombrables victimes des mines en Afrique australe. photo a-CICR

Les mines «intelligentes» ne sont pas une solution

Les mines dites «intelligentes» représenteraient pour certains lobbies de l'armement une solution au problème posé par les mines antipersonnel. Le problème de ces armes vient principalement, argumentent-ils, de leur effet à long terme. Il suffit de concevoir des armes qui s'autodétruisent après un certain laps de temps pour résoudre le problème.

Faux, rétorquent les partisans de l'interdiction totale. Et de présenter des arguments qui méritent d'être pris en considération. Premièrement, sur le terrain, comment différencier les an-

ciennes mines «bêtes» des nouvelles mines «intelligentes»? La nécessité d'un déminage ultérieur demeure, d'autant plus que les ratés sont toujours possibles.

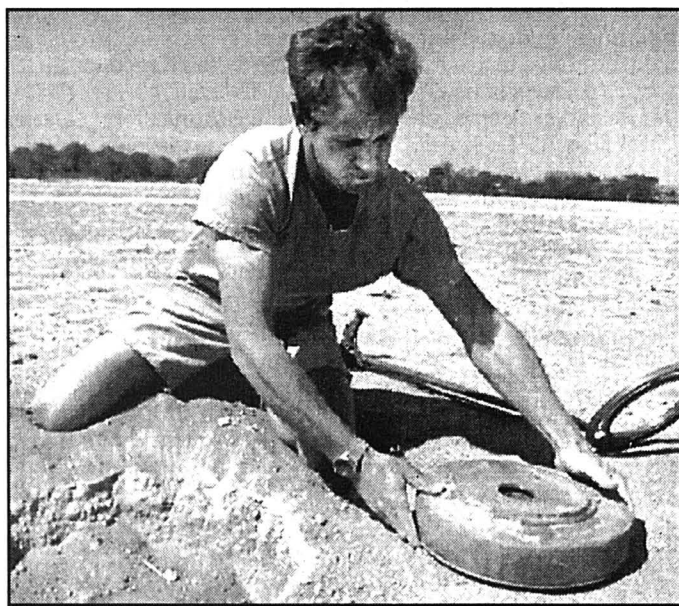
D'autre part, «intelligente» ou pas, une mine reste une arme éthiquement indéfendable puisqu'elle est susceptible d'atteindre dans sa chair n'importe quel passant, indépendamment de ses éventuelles intentions agressives. Les mines antipersonnel sont en outre une arme particulièrement «sale»: les victimes, handicapées et traumatisées, vont grossir les rangs des exclus, n'ayant souvent plus

que la mendicité ou la délinquance pour survivre.

Enfin, argument déployé en son temps par le CICR et reconnu par certains généraux à la retraite, les mines antipersonnel sont, du point de vue strictement militaire, une arme absurde. Un terrain miné abandonné par la troupe qui l'a contrôlé en premier devient un terrain incontrôlable et perdu pour tout le monde, d'autant plus que le minage se fait la plupart du temps sans plan. Et même s'il existe un plan, celui-ci n'est bien entendu pas transmis à l'ennemi.

LBY

Coût prohibitif



Un démineur risque sa vie à chaque instant.

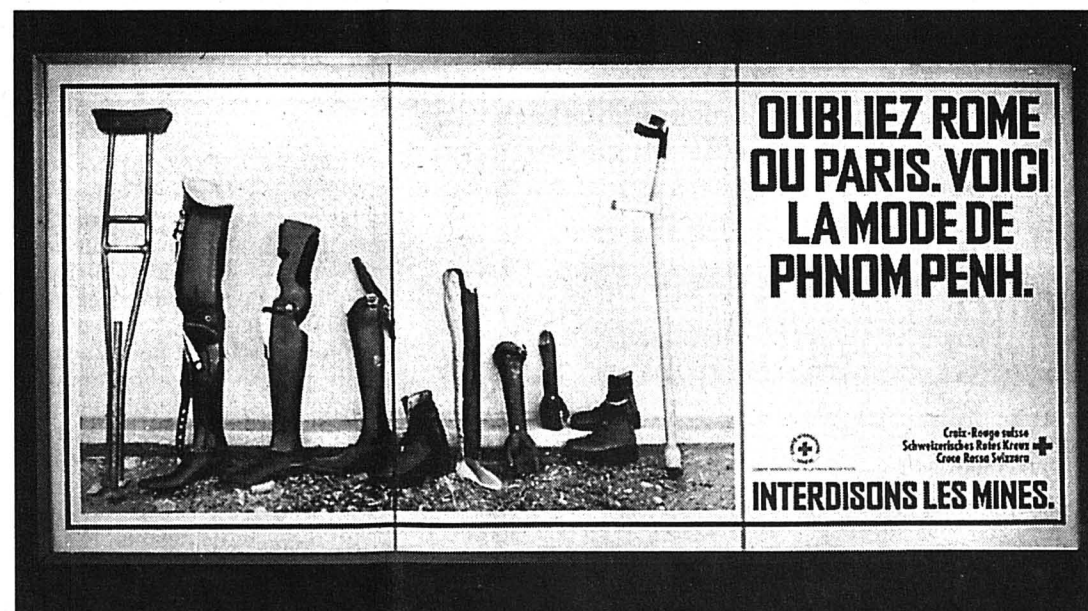
photo a-Keystone

Le prix d'une mine est très faible: de 3 à 75 dollars, selon la provenance et le type d'armes. Mais déminer entraîne des coûts exorbitants, humains et financiers. En moyenne, un démineur est tué pour 5000 mines désactivées. Chaque mine désactivée aura nécessité une dépense de 300 à 1000 dollars.

Quelque 2000 personnes sont tuées ou mutilées chaque mois dans le monde par les 80 à 110 millions de mines antipersonnel disséminées dans 64 pays. En 1995, le CICR a équipé de prothèses artificielles plus de 7000 victimes des mines.

L'exemple du Cambodge, où le minage a atteint un som-

met d'absurdité meurtrière, plaide à lui seul pour l'interdiction totale de ce type d'armes. Avec un amputé pour 236 habitants, soit plus de 25.000 personnes au total, le Cambodge est le pays où la proportion d'amputés est la plus élevée. Il y aurait dans ce pays entre six et dix millions de mines terrestres, pour une population de neuf millions d'habitants. Plus de 2000 champs de mines ont été recensés, couvrant près de 3400 kilomètres carrés (sur une superficie totale du Cambodge de 181.000 kilomètres carrés). L'an dernier, le CICR a appareillé plus de 1200 patients dans son centre de Battambang./ats-lby



Longtemps après que le conflit a cessé, les mines, ces «sentinelles éternelles», continuent de faire, jour après jour, de nouvelles victimes. photo a-Leuenger

La position suisse

La Suisse ne fabrique plus de mines antipersonnel depuis 1969 et a renoncé totalement à les utiliser. Toutefois la loi suisse interdit «les engins principalement conçus pour tuer ou mutiler des personnes. Le terme «principalement» ne figure pas, par exemple, dans les lois autrichienne et belge.

En introduisant cette nuance, la Suisse semble prendre fait et cause pour le fabricant plus que pour les victimes. En effet, une arme qui peut tuer ou mutiler des personnes dans certaines conditions d'emploi, mais qui n'est pas «principalement» conçue pour cet usage, ne serait alors pas interdite par la loi suisse. Une mine antichar munie d'un dispositif antimanipulation, susceptible donc d'exploser au contact avec un être humain même si elle n'a pas été fabriquée pour cela, n'est pas au regard de la loi suisse une mine antipersonnel.

Les Canadiens, comme d'ailleurs le CICR et la Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel, n'ont cure de telles subtilités: ils se battent pour l'interdiction totale de tous les dispositifs susceptibles de tuer ou mutiler de manière indiscriminée par simple contact.

Contre une approche par étapes

Devant la Conférence du désarmement, la Suisse a plaidé la semaine dernière à Genève pour la conclusion rapide d'un traité. Le représentant suisse s'est résolument prononcé contre une approche par étapes, défendue notamment par la Grande-Bretagne. Celle-ci consisterait à n'interdire dans un premier temps que les exportations, laissant libre l'emploi de ces armes. Sur ce point, la fermeté suisse ne fait aucun doute. «L'interdiction de l'emploi des mines antipersonnel constitue la mesure la plus urgente et la plus immédiatement efficace pour les personnes concernées», a relevé l'ambassadeur Erwin Hofer.

La Suisse se prononce donc logiquement en faveur du processus d'Ottawa, le seul à même d'aboutir rapidement à une convention universelle. Au sein de la Conférence du désarmement, les mines sont un dossier parmi d'autres, susceptible de tractations interminables et de marchandages.

Si la Suisse adhère au traité censé aboutir à la fin de cette année, il ne fait aucun doute qu'elle devra lever l'ambiguïté de la définition qu'elle donne des termes «mine antipersonnel». C'est en effet, de l'avis de la coordinatrice de la Campagne internationale, Jody Williams, l'une des conditions de base du futur accord.

Impensable en effet d'interdire les mines si l'on continue d'autoriser l'emploi d'armes tout aussi mutilantes mais qui ne correspondraient pas à la définition qui en serait donnée.

LBY

Victimes du nazisme Le fonds spécial sera officiellement créé samedi

Après d'intenses discussions avec les milieux bancaires et les organisations juives, le Conseil fédéral a présenté hier le fonds spécial humanitaire qui sera créé samedi par voie d'ordonnance. Dès que les différentes instances du fonds auront été nommées, les premières demandes seront étudiées et les premières sommes versées. En priorité: les victimes du nazisme ou leurs descendants dans le besoin.

De Berne:
François Nussbaum

L'ordonnance préparée par le Conseil fédéral entre en vigueur samedi. Elle crée un «fonds en faveur des victimes de l'Holocauste dans le besoin». Cette définition couvre toute personne qui, pour des motifs raciaux, religieux, politiques ou autres, a été persécutée par le nazisme ou en a été victime, de même que ses descendants dans le besoin. Il s'agit donc aussi de tsiganes, homosexuels, handicapés, etc.

Mandat défini largement

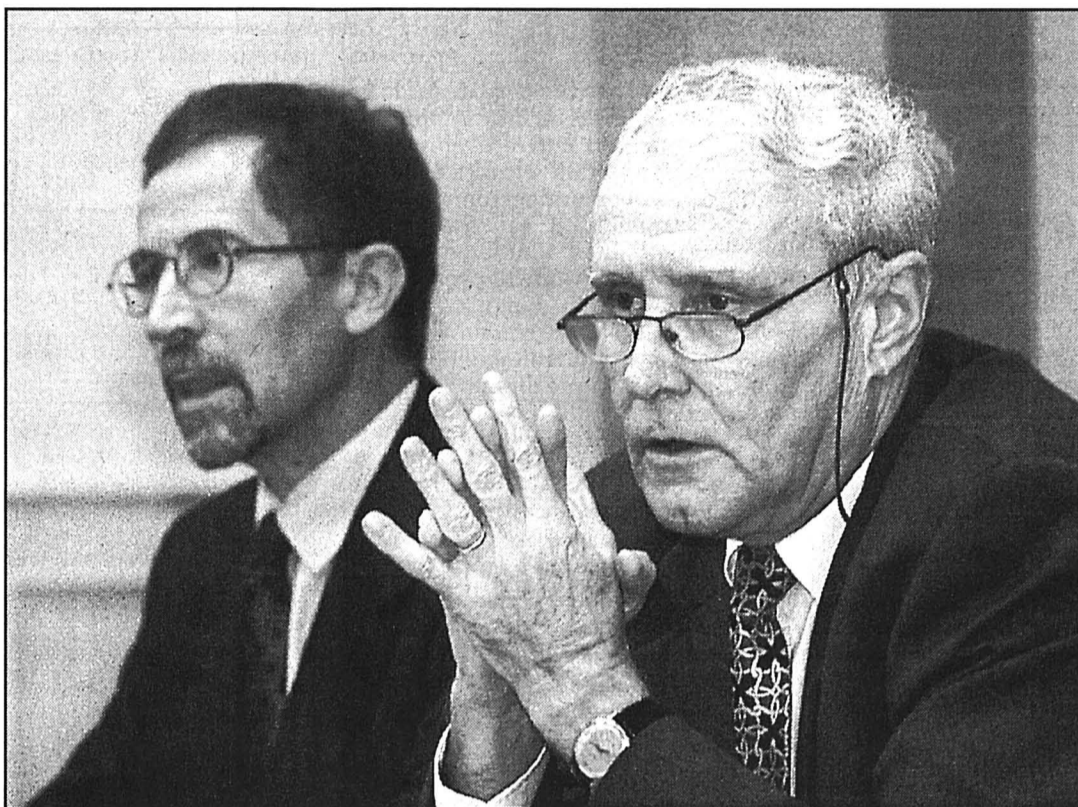
L'organisation du fonds a été mise en place avec les milieux donateurs - notamment les grandes banques, les assurances, l'économie - et la World Jewish Restitution Organization (WJRO, groupant neuf associations juives). Une direction comprendra sept membres (quatre Suisses et trois proposés par la WJRO), tous élus par le Conseil fédéral. Cette direction sera secondée par les 18 membres de la

commission consultative. Les requêtes des victimes peuvent déjà être adressées, non pas aux instances de gestion du fonds, mais à l'une des organisations membres de la WJRO. Le mandat a été défini largement: il suffit d'avoir été victime de l'Holocauste et de se trouver dans le besoin, même en l'absence de tout lien avec la Suisse, a souligné hier Flavio Cotti. La direction distribuera ensuite les sommes qu'elle estimera justifiées.

Combien?

Flavio Cotti refuse, pour l'heure, d'évoquer un ordre de grandeur pour le nombre de requêtes à attendre, les sommes qu'il faudra distribuer, etc. On sait que les trois grandes banques ont versé 100 millions au fonds, et que d'autres banques, des assurances et des entreprises vont suivre, de même que des particuliers. Mais on ne saura pas avant quelque temps si l'offre de prestations du fonds correspond à la demande d'indemnisation.

FNU



Flavio Cotti s'est refusé à évoquer un ordre de grandeur pour le nombre de demandes qui seront traitées. photo Keystone

Blocher ne participera pas

Le conseiller national Christoph Blocher (UDC/ZH) s'oppose à ce que la Confédération participe au fonds humanitaire pour les victimes du nazisme. Il envisage de lancer un référendum contre une telle participation. Son groupe industriel Ems-Chimie ne contribuera pas au fonds.

Dans une interview parue hier dans le quotidien populaire «Blick», le conseiller national affirme que la Suisse n'a pas à reconnaître sa culpabilité ou sa volonté de réparation pour avoir commercé avec l'Allemagne nazie. Il n'a toutefois rien contre le fonds humanitaire tant qu'il est financé par des particuliers, des banques et des entre-

prises. M. Blocher défend par ailleurs la politique commerciale des entreprises suisses durant la 2e guerre mondiale. «Aucune des sociétés qui ont fait des affaires avec des pays occupés par des nazis ne doit avoir mauvaise conscience: il n'était pas possible d'agir autrement», affirme-t-il. Sans ces relations économiques, le pays aurait été «affamé». Il re-

connait que la Suisse n'a pas été irréprochable, «mais dans une telle situation, personne ne peut l'être».

Quoi qu'il en soit, sa propre entreprise, le groupe Ems-Chimie, ne participera pas au fonds humanitaire. Selon Christoph Blocher, sa société n'a pas fait d'affaires avec les nazis durant la guerre./ats

Liste sur Internet

Le Centre Simon Wiesenthal a publié une liste de 1500 titulaires de comptes bancaires suisses dont la fortune a été bloquée, les ayants droit n'ayant pas été retrouvés. Cette liste avait été transmise en 1941 par la Société de Banque Suisse (SBS) au Ministère américain des finances.

En publiant pour la première fois cette liste, notamment sur le réseau Internet, le Centre Simon Wiesenthal (CSW) à Los Angeles souhaite montrer aux banques suisses qu'elles n'ont pas su entreprendre les démarches idoines pour retrouver les titulaires de ces avoirs en déshérence, a indiqué son président, le rabbin Marvin Hier. Cette liste comporte, en plus des noms, les pays d'origine et les montants déposés avant la guerre.

La SBS considère pour sa part que la voie choisie par les banques suisses pour retrouver les propriétaires de fonds en déshérence n'était pas moins efficace. L'Association suisse des banquiers (ASB) a standardisé et centralisé les procédures de recherche auprès de l'ombudsman des banques. Tout un chacun peut engager une procédure, possibilité qui est du reste souvent utilisée, rappelle la SBS./ats

Poste Retraite à 55 ans proposée

Pour réduire ses effectifs, la Poste offre à ses employés la possibilité de prendre leur retraite dès 55 ans. Cette action spéciale vaut pour le personnel administratif, les chefs d'offices et une partie des buralistes jusqu'à fin 1998. Pour le reste du personnel d'exploitation, la retraite sera possible dès 60 ans jusqu'à fin 2000. Les employés souhaitant profiter de cette offre devront obtenir

l'accord de la Poste. En outre, ils devront avoir cotisé sans interruption pendant 19 ans au moins à la Caisse fédérale de pensions. Ils toucheront une rente équivalente à 70% de leur dernier salaire.

Pour Albert Jörmann, secrétaire central du syndicat Union PTT, les mesures décidées sont positives. Elles ont d'ailleurs été négociées avec les syndicats. Il relève toute-

fois les problèmes psychologiques que peut poser une retraite aussi précoce. L'organe du syndicat «ptt+z» regrette aussi la perte d'un «immense potentiel d'expérience de l'exploitation postale». Parmi les autres mesures prises en faveur du personnel figurent des programmes de formation ainsi que la reconnaissance des métiers de la poste par l'OFIAMT./ats

Bovins Sursis pour trois trafiquants

Le Tribunal correctionnel de la Glâne, à Romont, a condamné mercredi l'organisateur du trafic de quelque 1500 bovins à une peine de 10 mois, assortie de sursis. Il devra payer une amende de 180.000 francs. L'importation illégale s'est déroulée de juillet 1993 à décembre 1994. Le Ministère public avait requis une peine ferme d'une année.

Au total, 1456 têtes de bétail, dont 953 veaux de race montbéliarde pour l'engraissement et 306 veaux de boucherie, ont été importées de France en Suisse. Ce trafic est le plus important découvert en Suisse depuis les années septante, date à laquelle du bétail avait déjà été importé illégalement de France. La va-

leur de cette importation illégale se monte à plus de 1,5 million de francs.

Les deux complices du marchand de bétail ont été condamnés à des peines de prison de deux et trois mois, assorties de sursis. Ils devront payer des amendes de 5000 et 20.000 francs. Le marchand de bétail fribourgeois a procédé à ce trafic pour revenir à meilleure fortune. Aujourd'hui, le quadragénaire a une dette de 2,5 millions de francs sur son exploitation agricole. Et sa patente pour le commerce de bétail lui a été retirée. Dans un communiqué distribué par l'Union des producteurs suisses (UPS), les maraîchers et arboriculteurs suisses demandent que la Confédération fasse respecter la législation et renforce les contrôles aux frontières./ats

Fonds Marcos Recours au TF

Le gouvernement philippin s'oppose à la décision du Tribunal cantonal zurichois de ne pas rapatrier les fonds Marcos gelés en Suisse depuis 1986.

La commission chargée de cette affaire dans l'archipel a demandé à son avocat en Suisse de faire recours au Tribunal fédéral.

La commission a par ailleurs été chargée d'établir un «plan d'action» pour obtenir le versement au gouvernement philippin de la fortune de l'ancien dictateur Ferdinand Marcos.

A la suite de recours des banques et de la famille Marcos, le Tribunal cantonal zurichois s'était opposé au transfert aux Philippines des quelque 500 millions de dollars (730 millions de francs) déposés par l'ancien dictateur auprès du Credit Suisse et de la Société de Banque Suisse./ats-reuter

PUBLICITÉ

Savez-vous que la Constitution réglemente déjà le génie génétique?

Si NON, commandez gratuitement notre brochure d'information.

La Constitution protège déjà l'homme, l'animal et l'environnement.

L'initiative dite "pour la protection génétique" vise en réalité à interdire le génie génétique en Suisse.

NON à l'initiative pour l'interdiction du génie génétique

Je souhaite recevoir une documentation gratuite.

Nom:

Prénom:

Rue:

Npa/Lieu:

Envoyer à: Génie génétique - un don de la nature

Génie Génétique
UN DON DE LA NATURE
http://www.genetic.ch

case postale 3085 1211 Genève 3

BRÈVES

Retraits de permis Noms pas publiés

Le Conseil fédéral s'oppose à la publication des retraits de permis. Une telle mesure serait disproportionnée et toucherait de manière abusive à la liberté personnelle des individus concernés. C'est ce qu'a répondu le gouvernement à une question du conseiller national Roland Wiederkehr (AdI/ZH). Constatant qu'un nombre croissant de conducteurs sont pincés au volant alors qu'ils sont sous le coup d'un retrait de permis, Roland Wiederkehr demandait au Conseil fédéral s'il entendait édicter des mesures plus sévères et notamment publier les avis de retraits de permis./ats

Archives Ouvertes cinq ans plus tôt

L'accès aux documents fédéraux dans les archives devrait désormais être libre au bout de 30 ans déjà au lieu de 35. Le Conseil fédéral a adopté hier le message en ce sens concernant la nouvelle loi sur l'archivage. Protection des données oblige, il prévoit cependant un délai de 50 ans pour les données personnelles sensibles. Le droit de consulter des documents d'archive est de plus en plus souvent une condition essentielle pour maîtriser les problèmes politiques actuels, souligne le Conseil fédéral dans son message en faisant allusion à certaines affaires récentes./ap

Pédophile Enquête au Sri Lanka

Un juge d'instruction valaisan et deux inspecteurs de la police cantonale sont arrivés hier au Sri Lanka. Ils vont y enquêter sur les agissements d'un enseignant valaisan de 56 ans, soupçonné de pédophilie et arrêté à Sion le 25 novembre passé. Les trois enquêteurs suisses procéderont à des perquisitions et à des interrogatoires. Le présumé pédophile est propriétaire d'une maison à environ 100 kilomètres de Colombo où il résidait trois à quatre mois par année. Sous le prétexte d'un séjour éducatif, il avait fait venir un enfant de 14 ans en Valais./ats

Corée du Sud
Démission du gouvernement

Le gouvernement sud-coréen a offert hier sa démission. Cette décision intervient dans le cadre du scandale financier du groupe industriel Hanbo qui a écarté un ministre et plusieurs collaborateurs du chef de l'Etat.

«J'ai présenté ma démission, après des entretiens avec d'autres membres du cabinet», lors d'une réunion tôt mercredi avec le président, a indiqué le premier ministre sud-coréen Lee Soo-Sung.

C'est la seconde offre de démission présentée par le premier ministre en un mois depuis la révélation du scandale financier Hanbo.

Ce retrait est intervenu après que le président eut présenté ses excuses au pays dans une allocution télévisée. Mardi, douze fonctionnaires de la Maison Bleue, siège de la présidence, avaient remis leur démission de même que le président du NKP.

Jérusalem Israël donne le feu vert à la création d'une colonie

Israël a donné hier son feu vert à un projet controversé d'extension des quartiers juifs de Jérusalem-Est. Le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat a fait savoir qu'il est «furieux» et «inquiété».

Le gouvernement réuni sous la présidence du premier ministre Benjamin Nétanyahou a décidé la construction de la future colonie de Har Homa sur le site de Jebel Abou Ghneim à Jérusalem-Est, a indiqué M. Netanyahou.

Parallèlement, le gouvernement a décidé la mise en chantier de 3000 logements pour des Palestiniens dans d'autres quartiers de Jérusalem-Est.

La décision israélienne a aussitôt été critiquée par les

autorités palestiniennes. «Le président Arafat est furieux de cette décision qui viole les accords de paix et les normes internationalement admises», a dit son porte-parole Marwan Kanafani.

Selon les accords d'autonomie de 1993, le statut définitif de Jérusalem-Est doit être négocié entre Israël et les Palestiniens.

Les Etats-Unis, par la voix de leur consul général à Jérusalem, ont souligné la décision de l'Etat juif créant une situation «très, très volatile».

avaient fait 61 morts du côté palestinien et 15 du côté israélien. Avant même d'être approuvé, le projet de Har Homa avait suscité de vives

réprobations à Paris, Londres, Bruxelles, Stockholm et à l'Onu où les pays arabes se sont mobilisés. Par ailleurs, avant la décision de son gouvernement,

M. Nétanyahou a prévenu les Arabes que toute réaction violente de leur part aurait des conséquences sur la poursuite du processus de paix.

Chaque fois que le gouvernement Nétanyahou judaïse un peu plus la partie orientale de Jérusalem, il se trouve des dirigeants palestiniens pour crier au scandale.

Commentaire
Epuración rampante

Cause toujours, a l'air de dire Benjamin Nétanyahou, pas plus ébranlé par le lamento palestinien que par les rituels regrets internationaux.

mière tranche de cette onzième implantation juive en secteur arabe.

Au point que ce secteur devient une entité fictive. Au gré des confiscations de terres dans le périmètre considérablement élargi de Jérusalem, les quartiers neufs ont poussé comme des champignons depuis 1967.

On a vu l'inanité des protestations, fussent-elles accompagnées de violences, lors du percement en septembre dernier d'un tunnel sous la vieille ville de Jérusalem.

aujourd'hui. En attendant les «émeutes» promises par quelques Palestiniens ulcérés, Yasser Arafat, usant des faibles moyens à sa disposition, en appelle au Conseil de sécurité de l'Onu.

Vaincus de l'histoire, les Palestiniens ne peuvent, entre deux accès de fièvre, que ruminer leur amertume.

Guy C. Menusier

Bourse section with market indices, dollar US, and billets tables.

Taux d'intérêt suisses, Bourse suisse, Londres (ESTG), Frankfurt (DM), Avant bourse, Amsterdam (HFL), Tokyo (Yen), Paris (FF), New York (SUS) tables.

L'Impartial advertisement for a car salon.

TELEKURS FINANCE advertisement with exchange rates and financial data.

Tapie Une autre affaire

Bernard Tapie a été extrait hier de sa cellule de la prison de Luynes, dans les Bouches-du-Rhône. Il a été placé en garde à vue dans l'affaire de la Française des Jeux, a annoncé hier le quotidien «Le Monde». Cette information a été confirmée de source proche de l'enquête. «Le Monde» souligne que l'homme d'affaires, déchu de ses mandats de député, est considéré par les enquêteurs comme un témoin privilégié des malversations reprochées à l'ancien PDG de la Française des Jeux, Gérard Colé. Incarcéré le 3 février à Paris à la suite de sa condamnation dans l'affaire VA-OM, Bernard Tapie a été transféré le 22 février à la prison de Luynes./afp

Pendolino accidenté Alcool trouvé

De l'alcool a été trouvé dans le sang des deux conducteurs du train à grande vitesse Pendolino, qui a déraillé au début de l'année dans le nord de l'Italie. Les enquêteurs restent toutefois prudents compte tenu des conditions difficiles de l'analyse. L'accident avait fait huit morts et une trentaine de blessés. L'analyse a été réalisée sur des fragments de corps ce qui rend les résultats sujets à caution, a précisé un expert. Le taux d'alcoolémie trouvé dans l'un des corps s'élève à 0,85 gramme par litre de sang, et à 0,64 gramme pour le collègue. La limite fixée est de 0,8./ats-afp

Immigrés Le débat français dérape diplomatiquement

Le débat sur l'immigration à l'assemblée nationale a dérapé mercredi sur le plan diplomatique. Le président du Parlement européen a annulé un rendez-vous prévu avec Hervé de Charette. José Maria Gil-Robles avait demandé sans succès au chef de la diplomatie française qu'il revienne sur des déclarations critiquant vivement l'instance européenne.

Devant les députés, M. de Charette a au contraire enfoncé le clou. Il a souligné qu'il était «particulièrement choquant de voir le Parlement européen se mêler du processus législatif national». Après la protestation solennelle du président Jacques Chirac, qui avait dénoncé mardi «l'ingérence inacceptable» du Parlement de Strasbourg, le mi-

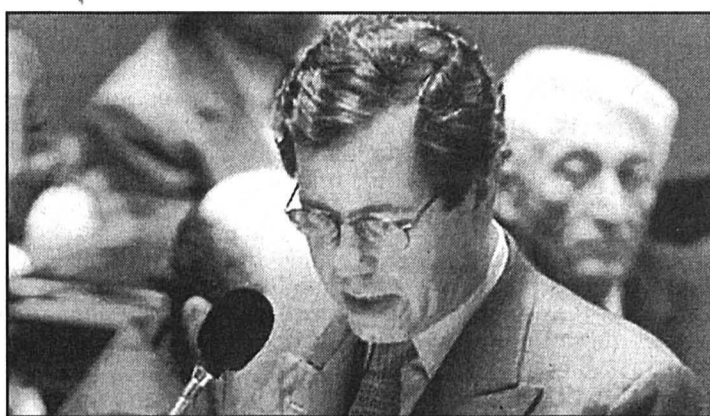
nistre a ajouté que la France «entend que cette protestation ait des suites».

Atmosphère passionnée

Les députés français ont ensuite poursuivi dans une atmosphère passionnée l'examen en deuxième lecture du projet de loi contesté sur l'immigration présenté par le ministre de l'Intérieur Jean-Louis Debré. Le débat sera probablement prolongé.

Mardi soir, une nouvelle manifestation contre le «projet Debré» avait réuni 30.000 personnes aux abords de l'Assemblée nationale, selon les organisateurs (16.000 selon la police). Le leader communiste Robert Hue était présent, mais pas celui du Parti socialiste, Lionel Jospin.

Quatre-vingt personnes ont été interpellées lors d'affrontements avec la police à l'issue



Le ministre de l'Intérieur Jean-Louis Debré a dû faire face à de nouvelles attaques au Palais Bourbon. photo Keystone

de cette manifestation. Trois ont été déférées à la justice hier, et les forces de l'ordre ont fait état de trente blessés dans leurs rangs. A Toulouse (sud-ouest), une manifestation s'est également terminée par des incidents violents.

Les députés peinaient toujours hier en début de soirée sur l'article premier du projet Debré. Ce passage avait mis le feu aux poudres en cherchant à instituer, selon les opposants, une forme de délation./afp-reuter

Russie Budget entériné

Le budget russe pour l'année 1997 a été signé hier par le président Boris Eltsine. Il s'agit de la dernière étape avant son entrée en application, a indiqué le premier ministre Viktor Tchernomyrdine à l'agence Interfax. Le budget avait été préalablement entériné par les deux chambres du Parlement. Il prévoit des dépenses de 529.800 milliards de roubles (135 milliards de francs), en hausse de 21% par rapport au projet de 1996. Les recettes prévues sont de 434.400 milliards de roubles (111 milliards de francs), en hausse de 25%. Le déficit doit être limité à 3,5% du PIB./afp

Enfance Plaidoyer suisse

Les modifications de l'économie mondiale doivent s'accompagner d'une dimension sociale pour que la croissance économique puisse profiter à tous. Jean-Luc Nordmann, qui dirige la délégation suisse, l'a rappelé hier devant la Conférence sur le travail des enfants à Amsterdam. L'Ofiamt va proposer au Conseil fédéral et aux Chambres de ratifier la Convention 138 de l'Organisation internationale du travail (OIT), a encore indiqué M. Nordmann devant la Conférence. Cette Convention de 1973 interdit le travail des enfants de moins de 15 ans révolus./ats

Famine Boulangeries pillées en Bulgarie

Une pénurie de pain sans précédent sévit actuellement en Bulgarie. Elle a provoqué des incidents et pillages de boulangeries par des villageois affamés. Des mesures de rationnement de pain dans certaines régions du pays ont été instaurées.

La ville de Petrich a été le théâtre de violentes scènes de pillages vendredi dernier. Une centaine de personnes

ont pris d'assaut une boulangerie pour s'emparer du pain dans les rayons, selon le journal Demokratsiya. Des incidents analogues se sont produits dans plusieurs autres villes bulgares, selon la presse bulgare.

A Blagoevgrad, une boulangerie industrielle a été menacée d'être prise d'assaut à deux reprises par les habitants. La police a cependant réussi à protéger le bâtiment et à éviter le pillage. La ville

de Velingrad a été déclarée zone sinistrée à la suite d'une grève sur le tas de cinq jours des habitants qui protestaient contre la pénurie et le prix excessif du pain vendu.

Dans plusieurs régions de Bulgarie, le pain a déjà été rationné ou le sera à partir du 1er mars, selon la presse. Les queues devant les boulangeries sont devenues la règle pour les Bulgares. Cette pénurie est due à la mauvaise récolte de 1996 et à

l'exportation excessive de céréales en 1995 par des firmes privées.

Pour tenter de mettre un terme à cette situation dramatique et assurer l'approvisionnement en pain de la population jusqu'à la prochaine récolte, le gouvernement intérimaire de Stefan Sofiyanski envisage d'importer 450.000 à 500.000 tonnes de blé. Une petite partie de l'aide extérieure sera fournie par la Suisse./ats-afp

SPECTACLES - LOISIRS



Vendredi 28 février 1997 à 20 heures précises à la grande salle de la Maison du Peuple - Admis dès 16 ans

GRAND MATCH AU LOTO

de la Société de Sapeurs-Pompiers LOTOTRONIC

Système fribourgeois, dont 6 cartons à Fr. 250.-. Prix de l'abonnement pour 30 tours: Fr. 18.-. Cartes supplémentaires: 60 centimes (coupons). Maximum de marchandise autorisé.

COOP

Super prix

Poissonnerie

Vente de poisson frais chaque vendredi matin
En promotion le 28 février 1997

Filets de merlan (sans peau) le kg ~~17.50~~ **13.50**

- Super Centre Ville, La Chaux-de-Fonds
- Centre Tramelan
- Centre Colombier
- Super Centre Delémont
- Centre Saint-Imier
- Centre Bevaix
- Centre Bassecourt
- Centre Saignelégier
- Centre La Treille, Neuchâtel
- Centre Bévilard-Malleray
- Centre Le Locle
- Centre Vauseyon
- Centre Moutier
- Centre Fleurier
- Centre St-Blaise

Offre valable du mardi au samedi dans nos Super Centres Portes-Rouges à Neuchâtel et Ajoie à Porrentruy (4 arrivages par semaine).

coop Coop Neuchâtel-Jura
Jura bernois

AUTOS - MOTOS - VELOS

LES SOLDES DE L'AVENIR

LA GARANTIE D'UN BON ACHAT

Voitures d'occasions:

MAZDA 323 1,5i-16 GL ABS SR 1995, Fr. 17.700.-, Fr. 16.900.-

MAZDA 323 F 1,5i-16 GL 25 000 km, Fr. 16.900.-, Fr. 15.900.-

MAZDA 323 F 1,8i-16 GLX 79 000 km, Fr. 9800.-, Fr. 7900.-

MAZDA 626 2,5i-V6 GT 1993, Fr. 20.900.-, Fr. 18.900.-

MAZDA 626 2,5i-V6 GT 1992, Fr. 19.900.-, Fr. 12.800.-

MAZDA 626 2,0i-16 GLX AT 1994, Fr. 18.800.-, Fr. 17.500.-

MAZDA 626 2,0i-16 GLX 1992, Fr. 16.700.-, Fr. 15.600.-

NISSAN Serena 2,0i SLX 30 000 km, Fr. 20.800.-, Fr. 19.700.-

Garage de l'Avenir

rue du Progrès 90, La Chaux-de-Fonds
tél. 032/913 10 77
Concessionnaire: **mazda XEDOS**

AB c'est **20%**

RABAIS SUR TOUT LE MAGASIN POINT ROUGE EXCEPTÉ

LE JEUDI SOIR DE 18 À 20 HEURES

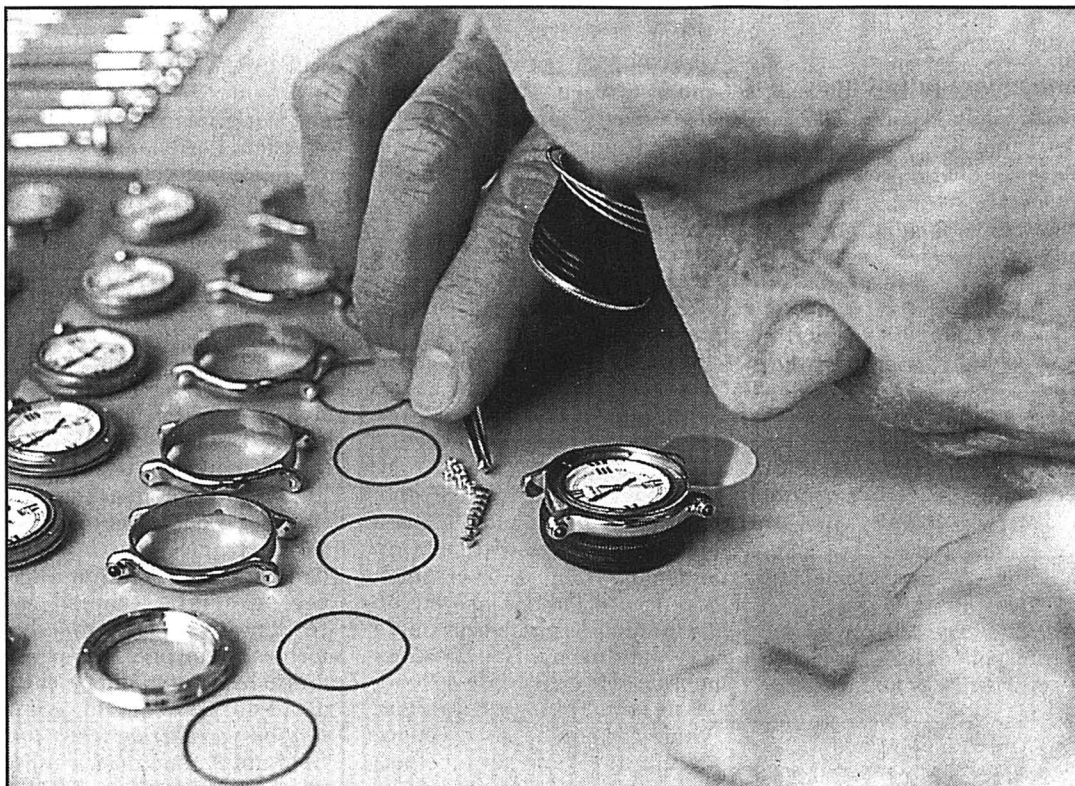
PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENIR

Horlogerie Selon l'UBS, la branche va fortement souffrir cette année

Effectifs, prix de vente, bénéfices et investissements à la baisse: à quelques semaines de l'ouverture du Salon mondial de l'horlogerie et de la bijouterie de Bâle, les économistes de l'Union de Banques Suisses sont plutôt pessimistes. Dans son enquête annuelle par branches, l'UBS prévoit en effet, pour l'horlogerie, une année 1997 très difficile. Avec fusions et faillites à la clé.

Brrr! Les perspectives de l'industrie horlogère pour 1997 donnent froid dans le dos, selon l'enquête annuelle de l'Union de Banques Suisses. Et ce n'est pas l'établissement bancaire qui joue les pythies: non, le pessimisme émane des industriels eux-mêmes, qui ont participé à un sondage.

Pour un grand nombre d'entreprises, qui ont dû rater leurs marges en 1996, il faudra faire cette année des choix «existentiels»: fermetures d'entreprises, rachats ou réductions de personnel - presque un patron sur deux s'attend à une compression de son effectif. Les petites entreprises interrogées redoutent tout spécialement une détérioration des ventes et des béné-



Soumises à une concurrence toujours plus acharnée, les entreprises doivent baisser leurs prix. photo cp-bohrer

ficés. Autant de craintes fondées sur la concurrence asiatique (dans le milieu et le bas de gamme), la pression sur les prix et la demande très faible de nombreux marchés d'exportation. Les problèmes de

liquidités deviendront donc très sérieux pour de nombreuses entreprises, selon l'UBS.

Les délocalisations risquent par ailleurs d'augmenter même si, dès le mois de mai,

la période transitoire relative à l'ordonnance sur le «Swiss made» prendra fin. En effet, l'obligation faite désormais aux fabricants d'assembler leurs montres en Suisse (pour des raisons de qualité) accro-

tra les coûts de production, ce qui fait qu'un nombre toujours plus élevé de composants - jusqu'à la limite fixée par la loi - seront sous-traités dans des pays à faible coût. Des pays qui, ajoute le rapport de l'UBS, fabriquent des produits toujours plus performants et améliorent leur qualité année après année.

Baisse des prix et des marges

Le glissement de la demande de l'or vers l'acier accroît encore les difficultés des fabricants: puisqu'un nombre croissant de marques se rejoignent de plus en plus sur ce métal (y compris des marques étrangères), la concurrence sera plus acharnée et les prix devront être revus à la baisse, avec des réductions de marge en prime. Ainsi, en 1996, 40% des entreprises sondées et actives dans le milieu de gamme ont baissé leurs prix. Les fabricants de petite taille seront les plus touchés, car ils ne pourront compenser ces marges réduites par une production accrue.

On le voit: ce sont surtout les PME de l'horlogerie qui vont souffrir cette année. Des PME qui n'ont pas accès aux réseaux de distribution mondiaux, qui ne peuvent pas non plus proposer chaque année ou tous les deux ans de nouvelles collections, comme la mode l'impose désormais. Quant aux grandes marques (voir les perspectives de la SMH ci-dessous), elles pourront probablement respirer davantage, ayant des moyens promotionnels nettement plus confortables. Quant aux marques qui surfent sur les vagues du grand luxe, elles n'ont pas trop de souci à se faire: pour elles, la concurrence est inexistante et le «Swiss made» jouit, auprès de leurs clients, d'un prestige qui ne saurait s'éteindre.

FRK

Nicolas Hayek reste optimiste

L'année 1997 devrait être bonne pour la SMH. Le groupe horloger et microtechnologique biennois va continuer de croître à long terme. Il table sur un chiffre d'affaires général de 8 à 10 milliards de francs, selon son patron Nicolas Hayek.

«Le bénéfice réalisé en 1996 aurait pu être plus élevé, mais nous avons investi dans de nouvelles sociétés de distribution, surtout en Extrême-Orient», a-t-il indiqué lors d'un entretien accordé à l'agence Reuter. La

SMH a affiché en 1996 un bénéfice de quelque 282 millions de francs, sur un chiffre d'affaires de 2,789 milliards.

Nicolas Hayek se montre optimiste pour l'exercice en cours. Le chiffre d'affaires consolidé de janvier est le plus haut enregistré pour un tel mois dans l'histoire de l'entreprise. Une évolution semblable est prévue pour février. Les effets des investissements engagés dans la publicité et le réseau mondial de distribution se feront sentir dès 1997 dans

le chiffre d'affaires. La SMH veut maintenir à l'avenir sa position de leader mondial dans le secteur horloger. Elle aspire dans les six à huit ans à un chiffre d'affaires de 4,5 à 5 milliards de francs dans le domaine des montres et des composants.

Le développement, conjointement avec Mercedes, de la Smart - une voiture à deux places qui sera produite dès l'automne 1997 et mise sur le marché dès le printemps 1998 - se poursuit comme prévu.

Nicolas Hayek espère que l'objectif des 200.000 unités produites à l'année dès l'an 2000 sera atteint un an plus tôt.

La «Swatch-Mobil» ou «Swatch-Smart» sera ensuite mise sur le marché. Véhicule basé sur la Smart, il devrait disposer d'un moteur hybride, spécialement développé par la SMH. Le groupe biennois désire «également être très fort et atteindre à long terme un chiffre d'affaires de 2 à 3 milliards de francs» dans le secteur de l'automobile. /ats

Bienne Les Etats de l'OCDE se demandent comment acheter de manière plus écologique

La conférence de l'OCDE sur des politiques d'achats plus écologiques des pouvoirs publics a pris fin hier à Bienne. Première application pratique en Suisse: une conférence à l'échelle nationale sur ce thème est à l'ordre du jour de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP).

La conférence internationale a été organisée à l'initiative de la Suisse, qui fait partie des 29 pays membres de l'Organisation de coopération et

de développement économiques (OCDE). Réunis pendant trois jours, quelque 150 participants ont discuté de leurs expériences dans ce domaine et échangé des informations. «J'ai trouvé auprès de certains collègues, notamment suisses, la confirmation de ce que nous sommes en train de mettre en place en France», a déclaré le délégué français Michel Leblond.

Le thème de la conférence a déjà soulevé un grand intérêt en Suisse, a indiqué Christoph Rentsch de l'OFEFP, au cours d'une conférence de

presse. Son office en a déjà tiré les premières conséquences et espère organiser en 1997 ou 1998 une conférence nationale sur ce thème. Celle-ci permettra entre autres de mieux faire connaître aux cantons romands l'Igöb, communauté d'intérêts pour des acquisitions écologiques. Cet organisme regroupe neuf cantons et quatre villes allemandes, l'OFEFP et Télécom PTT.

La conférence a notamment abordé les questions que soulèvent le développement de standards internationaux per-

mettant la définition d'un produit vert, a déclaré Jean Cinq-Mars, coprésident pour l'OCDE de la réunion. Il a par ailleurs souligné l'impact des achats du secteur public. Ceux-ci atteignent dans certains pays de l'OCDE jusqu'au cinquième du produit intérieur brut (PIB).

7% du PNB suisse

En Suisse aussi, les achats des pouvoirs publics au niveau communal, cantonal et fédéral sont loin d'être négligeables. Quelques 7% du PNB proviennent de commandes pu-

bliques. En 1994, les adjudications dans l'ensemble du pays se sont élevées à 25 milliards de francs. A titre de comparaison: le produit social brut de la même année était de 365 milliards de francs suisses.

Aboutissement d'un long travail, la conférence de l'OCDE pour des politiques d'achats plus écologiques des pouvoirs publics fait partie d'un processus, a déclaré Carlo Peggio de l'OCDE. La prochaine étape sera une nouvelle conférence, sans doute sur les écolabels. /ats

Gaz Nouveau record atteint

La consommation brute de gaz naturel a augmenté d'environ 8 % en Suisse en 1996, pour atteindre un nouveau record à 30,7 milliards de kilowattheures (kWh). Le gaz couvre dorénavant 22% de la demande en énergies de chauffage. L'économie gazière suisse se prépare à l'ouverture du marché du gaz naturel. Une éventuelle libéralisation comporte «aussi bien des risques pour l'approvisionnement que des chances de devenir plus performante», a indiqué hier l'Association suisse de l'industrie gazière. /ats

Japon Le président du conseil de Sumitomo démissionne

Le président du conseil d'administration de Sumitomo Corp., Tomiichi Akiyama, a annoncé hier sa démission. Il tire ainsi les conséquences du scandale du cuivre qui a coûté 2,6 milliards de dollars (3,8 milliards de francs) à la prestigieuse maison de commerce japonaise.

Ancien président du groupe, Tomiichi Akiyama avait pris en juin 1996 la présidence du conseil d'administration - une fonction largement honorifique - après l'an-

nonce des pertes considérables subies sur le marché du cuivre. Akiyama avait alors refusé de démissionner, contrairement à la pratique japonaise, estimant qu'il y avait des choses plus urgentes à régler. Son successeur Kenji Miyahara a souligné que «cette démission traduisait la contrition de la compagnie pour les pertes enregistrées sur le cuivre». Miyahara a réitéré sa confiance dans la direction actuelle du groupe de négoce. /afp

Employés de banque Deux syndicats pour un nom: Tertia

L'Association suisse des employés de banque (ASEB) et la Société suisse des employés de commerce (SSEC) envisagent de fusionner. Le secrétaire central de l'ASEB, Urs Tschumi, a confirmé hier à l'ATS le projet de créer un nouveau syndicat tertiaire sous le nom Tertia, révélé par la presse allemande. Selon le «TagesAnzeiger» et la «Berliner Zeitung», la nouvelle association verra le jour au début de l'année prochaine. Les projets existants doivent d'abord être

acceptés par les directions centrales des deux syndicats puis par leurs assemblées de délégués.

La direction centrale de l'ASEB se réunira le 15 mars, celle de la SSEC une semaine plus tard. Le vote final aura lieu lors des assemblées des délégués, toutes deux prévues le 20 juin. Les deux associations de personnel ont longtemps été concurrentes. Elles ont commencé à collaborer lors des négociations salariales. /ats

Club Med Faux contrats de travail en Valais

La direction du Club Med, à St-Moritz (GR), admet avoir signé pour ses employés des contrats de travail adressés à l'Etat du Valais pour obtenir les permis nécessaires. L'entreprise l'aurait fait pour des raisons de délai. Par ailleurs, ces contrats ne prévoient pas le même salaire que ceux que le personnel a réellement signés.

«Pour des raisons politiques, il n'a plus été possible d'engager notre personnel de l'ex-Yougoslavie. Nous avons dû prendre des personnes de l'Union européenne. Les délais étaient trop courts pour leur faire signer les contrats et nous avons été contraints de les signer à leur place», a dit la responsable du personnel Doris Fiol.

L'affaire avait été dénoncée jeudi dernier par la section valaisanne du syndicat du tertiaire Unia. Cette dernière soupçonne le Club Méditerranée d'avoir falsifié les contrats pour obtenir les permis d'une partie de sa main-d'œuvre étrangère à Zinal (VS). Les permis ne sont en effet octroyés que si les contrats respectent l'ancienne convention collective de travail (CCT) du secteur de l'hôtellerie dénoncée l'an dernier.

Salaires non conformes

Selon le syndicat, le salaire mensuel indiqué sur les contrats internes signés par les employés est en outre inférieur d'environ 500 francs au montant noté sur les contrats envoyés à l'Etat. Unia a dénoncé le cas aux autorités qui veulent maintenant établir les faits puis étudier les mesures administratives à prendre envers le Club Med.

Nombreux avantages

Doris Fiol a néanmoins contesté les écarts de salaire. Il y a certes une différence entre les contrats soumis à l'autorité (salaire mensuel de 2300 francs) et ceux signés entre l'entreprise et les employés (1850 francs). Mais les employés bénéficient de nombreux avantages qui sortent du cadre d'un contrat normal dans la branche.

Le Club Med paie notamment à ses employés un billet d'avion aller et retour depuis leur domicile ainsi que la prime d'assurance accident, a dit Doris. L'entreprise attend maintenant la réaction de l'Etat du Valais. Elle est prête et certaine de pouvoir se justifier sur tous les points qui lui sont reprochés. /ats

Fribourg 500 emplois créés

La promotion économique fribourgeoise a contribué à créer 500 emplois en 1996. L'Office de développement économique du canton de Fribourg (Odef) a accompagné trente projets pour des investissements de l'ordre de 80 millions de francs. «Aucun autre canton de Suisse occidentale ne peut prétendre avoir fait mieux, du moins à mes yeux», a expliqué hier le conseiller d'Etat Michel Pittet. La promotion économique neuchâteloise affirme quant à elle avoir créé environ 1000 emplois en 1996. /ats-réd

BRÈVES

Mondialisation Une évolution positive pour Jacques Neiryck

Jacques Neiryck est surtout connu aujourd'hui comme écrivain. Son roman «Le manuscrit du Saint-Sépulcre» a obtenu en 1995 le prix des libraires religieux. «Le siège de Bruxelles» paru récemment et qui annonce l'éclatement de la Belgique, son pays natal, n'a pas manqué de susciter de vives réactions. Mais Jacques Neiryck est avant tout un chercheur et un scientifique. Professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne depuis 1978, il est l'auteur d'un «Traité d'électricité» qui fait référence en la matière. Les téléspectateurs suisses romands se souviennent aussi de lui dans son rôle de procureur pour l'émission de défense des consommateurs «A bon entendre».

Maurice Page*

Catholique convaincu, Jacques Neiryck n'a jamais manqué par ailleurs de s'engager et d'exprimer son opinion dans l'Eglise. Doué d'un savoir qui embrasse presque toutes les branches de l'intelligence, il plaide pour la réconciliation de la foi et de la science et pour leur enrichissement mutuel.

— L'approche de l'an 2000 suscite toutes sortes de réactions plus ou moins rationnelles face à l'avenir du monde...

— L'an 2000 est une convention. Si nous comptons les années autrement que dans un système décimal, cela ne signifierait rien. Depuis cinq ou dix ans néanmoins, nous arrivons à la fin d'un monde. Nous allons vers un monde nouveau, «mondialisé». Les privilèges des nations riches de l'Occident sont en train de disparaître. Le fait que nous cessions d'exercer une prédominance économique, politique, militaire, provoque aussi la fin de la prédominance culturelle. Les modèles d'autres civilisations sont maintenant considérés à égalité avec les nôtres.

— On estime plutôt généralement que le modèle capitaliste occidental est en train de supplanter tous les autres...

— Il n'y a pas de modèle unique qui serait valable pour tout le monde. Jamais les pays d'Asie ne vont accepter notre vision humaniste de respect de

l'individu et notre législation sociale. De plus, ce modèle est occidental dans ce qu'il a de plus superficiel, c'est-à-dire de plus américain, selon les normes du capitalisme anglo-saxon. C'est pour cela que les Européens sont un peu nostalgiques et très inquiets. Personne ne peut savoir aujourd'hui comment sera le monde en l'an 2100. Il y aura peut-être des ruptures plus fortes qu'au XXe siècle.

— Votre vision globale semble plutôt positive...

— Je suis plutôt optimiste, sauf si l'homme déclenche un

jamais vu une jonque chinoise venir visiter l'Europe. Nous avons voulu la mondialisation. Pour moi, c'est la réalisation de la parole du Christ: «Allez enseigner toutes les nations», même si cela ne s'est pas fait toujours dans le respect des gens. Cette mondialisation, cette unification de la planète est une action de l'Esprit, utilisant les hommes pour ce qu'ils sont.

Un autre aspect frappant de cette mondialisation est l'existence d'une science et d'une technique planétaires. Si quel qu'un, où qu'il soit, a une

c'est malheureusement extrêmement rare. Il faut former des esprits généraux, ce qui manque un peu.

— C'est une définition de l'humanisme...

— C'est un humanisme intégré, qui tient compte de ce que la technique fait et de ce que la science trouve. La réflexion cosmologique n'est plus la même au moment où Darwin produit la théorie de l'évolution, ou au moment où les astronomes produisent l'hypothèse du big-bang. La théologie, c'est adapter des vérités éternelles à un contexte changeant, c'est acculturer une nouvelle fois. Mais ce travail n'a pas été fait. En matière de technique, le jour où la pilule est inventée, les normes morales en matière de sexualité ne sont plus les mêmes. Vouloir à toute force reprendre les normes d'une autre culture et les imposer signifie simplement prêcher dans le désert. Parce que l'homme est différent. Il est très difficile de faire comprendre aux spécialistes des sciences humaines que l'homme est en état d'évolution perpétuelle. Prenez un paysan grüérien, il a aujourd'hui à sa disposition des choses inconnues il y a cent ans et qui, apparemment, lui sont étrangères comme un poste de télévision, une voiture ou une trapeuse mécanique, etc. Mais sa vie est tout à fait différente, avec une ouverture au monde beaucoup plus grande, un travail nettement moins dur...

— L'homme reste cependant un homme...

— On ne peut s'imaginer une espèce d'homme abstrait, défini philosophiquement une fois pour toutes, ni penser qu'on lui visse des prothèses, juridiques, sociales, techniques, mais que le fond ne change jamais. Les réflexes, les attitudes, les attentes changent. Lorsque nous créons des objets techniques, nous ne modifions pas notre corps, mais nous le prolongeons par des «appendices», qui fonctionnent comme si c'était notre corps. L'homme qui ne sait ni lire ni écrire est différent de

celui qui écrit. De nouveaux changements apparaissent avec l'imprimerie, la radio, la télévision, l'ordinateur et internet. Pour moi cela est positif, parce que l'homme est plus

riche en possibilités de communication, même s'il peut faire de plus en plus de bêtises.

MPA

* journaliste agence APIC



Saint Augustin (ici fresque de l'église Sant'Agostino à San Gimignano), comme saint Paul: bons pour les intégristes.

photo a

suicide collectif par une guerre nucléaire. Les choses peuvent se développer positivement, même au travers de chutes ou d'incompréhensions. Le bilan du siècle que nous vivons est positif: la durée de vie a doublé, l'éducation est beaucoup plus répandue, le confort de vie est plus grand, les droits civils et politiques sont mieux respectés.

— La mondialisation n'est donc pas un danger?

— Pour le chrétien, c'est assez clair. Si le monde a été unifié à partir du XVIe siècle, c'est dû essentiellement aux efforts des Européens, des caravelles portugaises, espagnoles puis des bateaux anglais, hollandais, français sur tous les continents. On n'a

meilleure solution technique qu'un autre, il va finir par le remplacer. Il n'y a plus de chasse gardée pour des techniques archaïques, pas plus que pour des idées arriérées. C'est tout à fait positif!

— Ce monde nouveau a besoin de normes nouvelles...

— Seul un effort commun de réflexion peut permettre de tracer des limites. La vision de l'université médiévale avec la philosophie et les autres sciences qui leur sont subordonnées, n'est plus tenable. Mais en sens inverse, le fait de connaître la matière ne nous donne pas pour autant de justes intuitions ou des convictions en matière de morale. Il faut travailler ensemble, mais

Demain
Gazette de l'année
révolutionnaire
1847-48 (I)

Les éternelles questions

— L'homme se pose-t-il toujours les mêmes questions?

— Oui, ces questions se sont exprimées dès le début de l'écriture ou dans la tragédie grecque, mais les réponses ne sont pas les mêmes. Comparez la réponse du catéchisme traditionnel du début du siècle qui dit: «Si le monde va mal, ce n'est pas Dieu qui l'a fait ainsi, c'est le résultat d'une faute originelle de l'homme». Depuis on a découvert que l'humain est le résultat d'une très lente et très longue évolution. Le mal n'a pas été introduit dans le monde par un ancêtre. Cette approche traditionnelle du dogme du péché originel s'effondre. Face à la mort, l'attitude traditionnelle était: «Comment vais-je rendre compte de mes actes dans un jugement face à Dieu». A la fin de siècle, les gens ont une vision toute différente. «Au moment où je serai mort, je demanderai des comptes». C'est un basculement, nous sommes sortis d'une culture de la culpabilité.

— N'y a-t-il pas alors le risque de voir disparaître toute responsabilité?

— Je ne cesse de dire qu'il y a un risque à ne plus se sentir responsable de rien du tout. Mais laisser croire comme l'ont fait Paul et Augustin que si l'homme meurt, c'est de sa propre faute parce qu'un de ces ancêtres aurait commis une faute gravissime, plus personne ne le croit, sauf les intégristes. Cette attitude change la relation entre l'homme et la mort. La grandeur de la doctrine traditionnelle était que l'homme prenait toutes les fautes sur lui et les assumait. Je crois qu'aucune culture n'a été aussi courageuse à ce point de vue. On assiste maintenant au retour du balancier, quand quelqu'un fait une bêtise, ce n'est plus un péché, c'est une erreur. Il faut se situer

quelque part entre les deux. Voilà le germe d'une culture du XXIe siècle.

— D'où vient alors le salut?

— Le salut ne résulte pas d'un certain nombre d'opérations «magiques». Ce que le Christ nous demande, c'est une certaine attitude personnelle. «Changez de vie, changez vos cœurs». Prenons le baptême: quand j'étais jeune, on nous expliquait que dès qu'un enfant naît, il faut le baptiser dans les trois jours, car s'il meurt non baptisé, il est damné. On avait inventé les limbes pour ménager la sensibilité des mères. Plus jamais on ne ferait ça aujourd'hui. A l'égard du baptême, qui est tout de même l'introduction dans la vie chrétienne, on a changé radicalement d'attitude. C'est un geste physique certes, mais il traduit une option de la personne ou des parents, il ne fonctionne pas tout seul. Ce message était mal perçu auparavant; peut-être l'est-il mieux aujourd'hui. Autrefois, le christianisme avait une composante sociologique importante. Peut-être que nous sommes plus authentiques.

— Cela implique pour les chrétiens d'accepter le fait de vivre en minorité.

— Cela va de soi. Vous pouvez imposer à tout le monde une religion sociologique formée d'un certain nombre de rites. Mais on se trouve alors au niveau d'une religion tribale qui n'est plus nécessaire aujourd'hui. La seule raison de se retrouver en Eglise est d'avoir une conviction réelle. Mon sentiment est qu'il y a toujours eu 10% de chrétiens et 90% de chrétiens sociologiques. En d'autres lieux ou d'autres temps, ces gens seraient musulmans ou hindous sans se poser la moindre question. Nous vivons maintenant la chrétienté telle qu'elle a toujours été.

MPA

EN MARGE

Avenir de l'Eglise

«Je ne suis pas pessimiste sur l'avenir du christianisme, je le suis au sujet des structures ecclésiales», déclare Jacques Neiryck. «Une certaine organisation de l'Eglise est en train de se décomposer très probablement parce que le christianisme sociologique n'est plus nécessaire. Jésus n'a jamais organisé d'Eglise, mais s'est tourné vers ses disciples et leur a dit: «aller prêcher» dans un mandat qu'il a donné à tous. Je ne suis pas prêtre, mais je m'estime responsable de l'évangélisation». Est-ce une remise en cause radicale de l'Eglise institutionnelle? «Je suis catholique pratiquant et je ne souhaite pas que les structures disparaissent, mais j'observe. Le salut vient par le Christ parce que seul le Christ a prêché certains principes auxquels

j'adhère. Autre chose est de dire: il faut une institution ecclésiastique. Dans mon roman, «Le manuscrit du Saint-Sépulcre», je dis, et c'est élémentaire pour un ingénieur: «Vous n'en sortirez pas parce que gouverner tant de monde à la fois est impossible». Personne ne peut gérer une masse d'un million de prêtres et d'un million de religieux. Décomposez en patriarcats par exemple pour l'Amérique latine, l'Asie ou l'Afrique. Vouloir gérer de Rome une telle diversité de situations est absurde. C'est se fabriquer des problèmes.» De l'unité, le professeur Neiryck pense que «dans le Christ, est la seule que l'on puisse éprouver, dans la prédication de Jésus et dans les sacrements.»

MPA

Respect et morale

«Le respect de la personne me paraît la base. Les valeurs occidentales vont-elles finir par être acceptées par tous? On constate que la démocratie a progressé de façon prodigieuse durant les 20 dernières années. En Amérique latine, en Afrique ou en Asie. Et elle continuera à faire des progrès quand on se rend compte qu'une société non démocratique est inefficace. La démocratie commence par dire qu'en matière politique et juridique les personnes sont respectables. Une véritable démocratie va plus loin que le droit de vote pour tous, mais s'étend à l'état de droit, à l'égalité des chances face à l'enseignement et au fond à tous les droits de l'homme. A la fin du XVIIIe siècle, les droits de l'homme étaient un projet extrêmement ambitieux. Or aujourd'hui ce

MPA

programme est réalisé dans une très large mesure dans de nombreux pays.» Une démocratie que l'Eglise catholique se refuse d'appliquer à elle-même? «C'est là justement que l'institution ecclésiastique ne suit pas le siècle. Le refus obstiné de la démocratie dans l'Eglise catholique est une source de difficultés considérable. On ne peut pas demander aux gens de se prononcer en tant que citoyens sur des questions juridiques, économiques, politiques, qui du reste leur échappent dans une large mesure, sans leur donner le moindre droit de décision dans l'Eglise. Or l'enseignement de Jésus montre qu'il n'y a pas de discrimination, qu'il n'y a pas de chrétiens de première et de seconde catégories.»

IMPRESSUM

Société éditrice:
L'Impartial SA.
Editeur: Gil Baillod.

Directeur des rédactions: Gil Baillod.
Rédacteurs en chef: Roland Graf, Stéphane Sieber.
Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.

Canton: Alexandre Bardet (resp.), Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin, Christian Georges, Blaise Nussbaum, Sandra Spagnol.

Rubriques locales:
Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Isabelle Kottelat.
La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum (resp.), Irène Brossard (adj.), Pierre-François Besson, Christiane Meroni.
Le Locle: Jean-Claude Perrin (resp.), Claire-Lise Droz (adj.).
Val-de-Ruz: Philippe Chopard.
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Boudry: Stéphane Devaux.
Entre-Deux-Lacs: Patrick Di Lenardo.
Littoral: Philippe Racine, Ivan Radja.
Canton du Jura: Michel Gogniat.
Jura bernois: Dominique Egger (resp.), Nicolas Chiesa (adj.).
La Neuveville: Françoise Tschanz.
Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse/ Monde: Guy C. Menusier (resp.), Daniel Droz (adj.), Léo Bysaeth, François Nussbaum (à Berne).

Economie: Françoise Kuenzi.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), François Pahud (adj.), Alexandre Lachat, Renaud Tschoumy, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Laurence Carducci, Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.), Julian Cervino, Michel Merz, François Treuthardt.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, Pierre Treuthardt.
Infographiste: Pascal Tissier.
Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements:
rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/911 23 11

Régie des annonces: Publicitas SA
La Chaux-de-Fonds, pl. du Marché
Tél. 032/911 24 10 - Fax 032/968 48 63
Le Locle, rue du Pont 8
Tél. 032/931 14 42 - Fax 032/931 50 42

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

Footballeurs, voici l'heure! Plus ou moins bien affûtées mais toutes pressées de passer à l'acte, les huit équipes participant au tour final de LNA vont entamer dimanche la bataille d'où sortira le nouveau champion de Suisse et les deux participants à la Coupe de l'UEFA.

Commentaire Bon printemps!

Les choses sont claires. Trois clubs (Neuchâtel Xamax, Grasshopper et Sion) visent le titre. Le premier s'est affirmé comme prétendant en cours de championnat, les deux autres avaient annoncé leur intention d'entrée de jeu. Sion a même souligné celle-ci en acquérant une pléiade de «vedettes» entre les deux tours, méthode dont l'utilité reste à prouver. Le champion devrait figurer dans ce trio mais le débat ne sera pas simple pour autant. Les trois prétendants désignés devront éviter les nombreux pièges que ne manqueront pas de leur tendre des adversaires qui, tous, espèrent enlever un ticket européen.

Si le titre ne devrait pas échapper à l'un des premiers (nous ne les voyons pas rater tous trois le tour final), l'éventualité de voir l'un ou l'autre des poursuivants clore sa campagne dans un fauteuil de marque UEFA n'est pas à exclure. Dans cette optique, l'énigmatique Aarau et Lausanne - s'il sait se comporter avec régularité - font figure de favoris avec Zurich.

Cette course à l'Europe, ajoutée à la volonté des autres de faire autre chose que de la figuration, risque de causer des dégâts en haut lieu. Neuchâtel Xamax, par sa position dominante, est naturellement le premier visé. Leader pratiquement incontesté jusqu'ici, il devra faire face dès dimanche à une meute de poursuivants ambitieux. En plus des qualités de jeu, il faudra de la ténacité et de la persévérance à la troupe de Gilbert Gress pour ne pas lâcher prise. Nous lui faisons confiance. La bataille sera rude mais elle peut être gagnée.

François Pahud

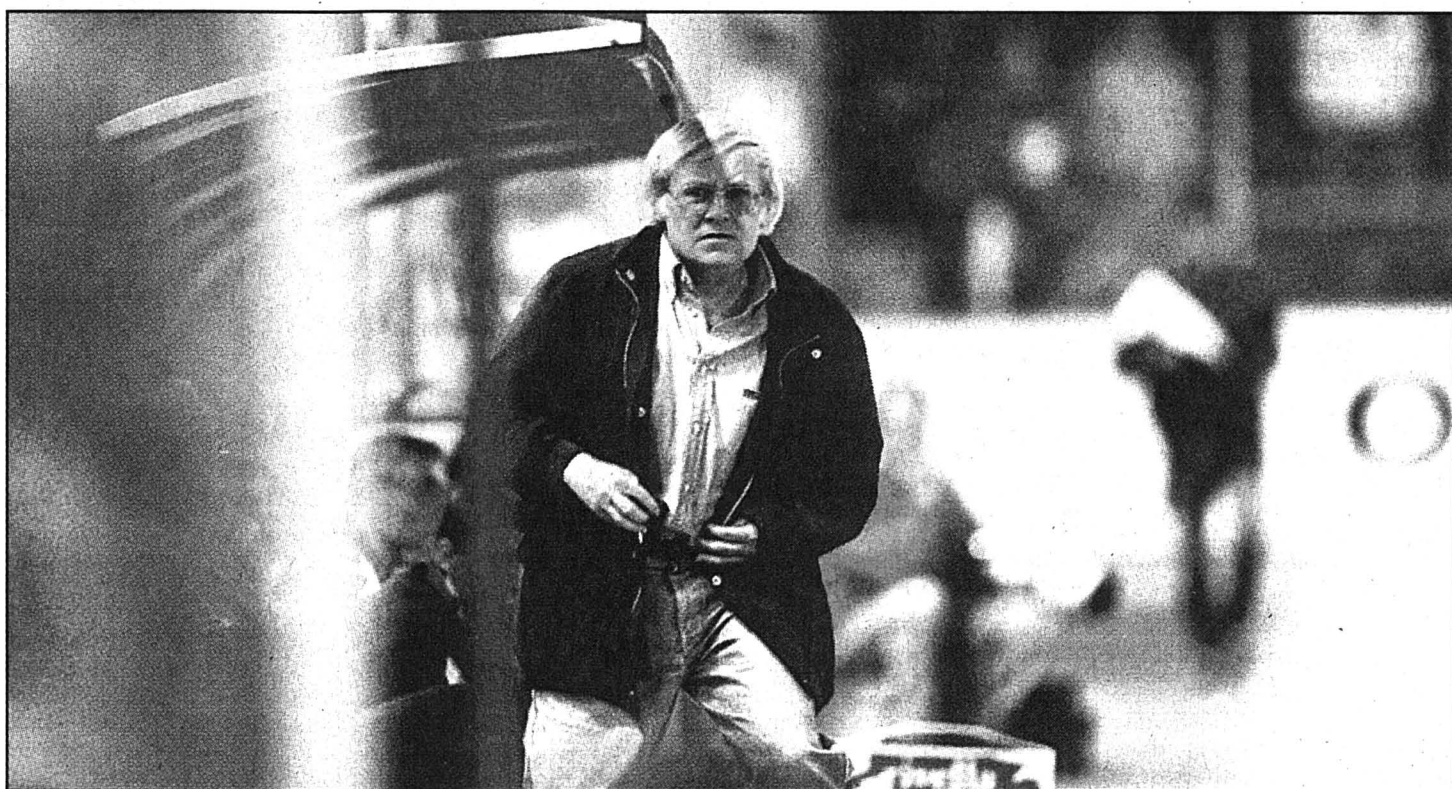
Football Neuchâtel Xamax à l'assaut d'un troisième titre

Et si, neuf ans après sa deuxième (et dernière) consécration nationale, Neuchâtel Xamax ajoutait un troisième titre à son palmarès? Honorifique champion d'automne, le club de La Maladière attaquera dimanche le tour final de LNA en position de force. Et il incombera à ses adversaires de le déloger d'une première place où les Xamaxiens - pourrait-il en aller autrement? - se sentent plutôt bien.

Renaud Tschoumy

A quelques jours de la reprise, Gilbert Gress affiche un optimisme mesuré. «On ne peut pas dire que nos matches amicaux aient été des plus rassurants, note-t-il. Cela étant, c'est un schéma qui se répète invariablement d'année en année: ces rencontres de préparation interviennent au beau milieu d'une période de travail intense, et les joueurs ne les abordent pas avec la même concentration qu'un match de championnat.»

Gilbert Gress reconnaît aussi que la préparation de son équipe a été perturbée. Par les conditions météorologiques d'abord - «L'hiver a été rude cette année» -, par les conditions d'entraînement ensuite - «Je tiens à remercier les petits clubs des alentours qui nous ont mis leurs terrains à disposition, sans quoi nous aurions dû nous contenter de courir dans la région» -, par les petits bobos en tout genre enfin: «Rueda et Lesniak se sont bien remis de leur opération, mais



Gilbert Gress: «Nous n'avons pas de complexes à nourrir... et nous n'en nourrirons pas!»

photo Lafargue

ils doivent retrouver un certain rythme, explique l'Alsacien. Et puis, des garçons comme Perret ou Bonalair, auxquels on peut ajouter Rothenbühler, depuis quelques jours, ont souffert des conditions d'entraînements. Ce n'est pas vraiment l'idéal quand on nourrit des ambitions.»

Pas de complexe

Mais, et Gilbert Gress le sait, il serait faux de peindre le diable sur la muraille. Neuchâtel Xamax a parfaitement les moyens de ses ambitions, ce qu'il a d'ailleurs prouvé lors du tour préliminaire. «Nous avons été très réguliers, très constants, se réjouit le chef de La Maladière. La preuve: nous n'avons perdu que deux de nos vingt-neuf derniers matches de championnat (réd.: 0-3 à Lausanne et 1-3 contre Sion à La Maladière). Cela prouve que l'équipe a du répondant.»

Ce répondant permet donc à Neuchâtel Xamax d'aborder le tour final en position de force, avec deux points d'avance sur Grasshopper et trois sur Sion. «Dans la mesure où notre avantage au terme de la pre-

mière phase (réd.: respectivement cinq et sept points) a été réduit de par cette aberrante division des points, l'équipe de tête a plus à perdre qu'à gagner dans l'aventure. Mais si nous sommes épargnés par les coups durs et si nous retrouvons notre forme de l'automne, nous n'avons pas de complexes à nourrir. Et nous n'en nourrirons pas!»

Ambition et humilité

Gilbert Gress ne considère pas la pression qui pèse sur les épaules de ses joueurs comme une ennemie. «Autant avoir de la pression quand on joue pour le titre que lorsqu'on lutte contre la relégation. Et puis, mon groupe n'a pas attrapé la grosse tête. Faire preuve à la fois d'ambition et d'humilité, c'est ça le champion.»

Et d'étayer ses propos: «On en a eu la preuve en automne, lorsque nous avons successivement affronté le leader et la lanterne rouge. Nous avons battus Lausanne 6-1, et le dimanche suivant, nous sommes allés nous imposer 1-0 sur la pelouse de Young Boys. Le match de Berne n'était pas forcément le plus facile des deux, surtout après

notre large succès contre Lausanne. Mais nous l'avons gagné aussi, parce que mes joueurs ont su rester humbles.»

Un moyen agréable...

Gilbert Gress estime que son équipe est mieux armée que l'année passée à pareille époque. «Elle est en tout cas plus complète, explique-t-il. Nous avons perdu Moldovan, mais nous avons remplacé un seul joueur par Cyprien (réd.: qui doit encore purger deux matches de suspension), Lesniak et Sandjak. J'ai plus de

solutions à disposition, c'est incontestable, raison pour laquelle nous pouvons rêver de titre.»

Et, conséquemment, de Ligue des champions. «C'est vrai, on ne peut pas s'empêcher d'y penser. Avant, le titre représentait la finalité suprême. Aujourd'hui, compte tenu des répercussions financières de la Ligue des champions, il est davantage un moyen de décrocher cette dernière qu'une consécration en soi.»

Mais un moyen bien agréable quand même...

RTY

Un nom

Le contingent de Neuchâtel Xamax est resté stable cet hiver: aucun départ, aucune arrivée. L'Ukrainien Andrei Polumin s'en est effrit retourné dans son pays. Seul nom supplémentaire: celui de Roman Friedli, qui a signé un contrat avec Neuchâtel Xamax et qui fait désormais partie intégrante du contingent xamaxien.

RTY

La grande menace

Gilbert Gress sait que la grande menace viendra de Grasshopper. «C'est le club le mieux structuré du pays, dit-il. C'est aussi l'équipe qui a le plus grand potentiel. Et le fait que les Zurichois ne doivent pas jouer parallèlement en Ligue des champions peut entrer en ligne de compte, dans la mesure où une équipe qualifiée en

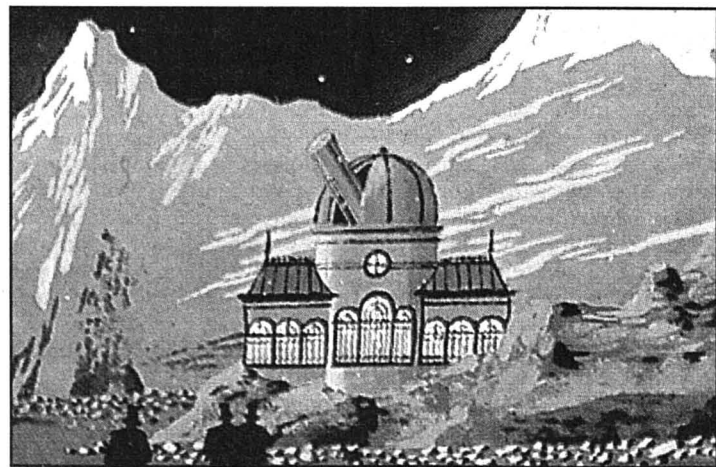
quarts de finale de Coupe d'Europe laisse souvent des plumes en championnat. Nous sommes bien placés pour le savoir. Sion m'apparaît un peu plus fantasque, mais n'en est pas moins capable de tous les exploits. Enfin, Lausanne peut constituer un sérieux outsider.»

Faites vos jeux!

RTY

MAGAZINE

Cimaises Un éventail Zaline, Jaquet et Bogaert



Bogaert, détail.

photo sp

Plusieurs expositions fort intéressantes sont proposées par les galeries du canton. Parmi elles, un Zaline renouvelé à découvrir, une série de ravis-

sants papiers d'Alain Jaquet, ainsi que les tableaux aussi inquiétants que séduisants de Gaston Bogaert.

p 28

Santé Nouvelle théorie sur la vache folle

p 30

Pratique sociale Assurance maladie: la désillusion

p 30

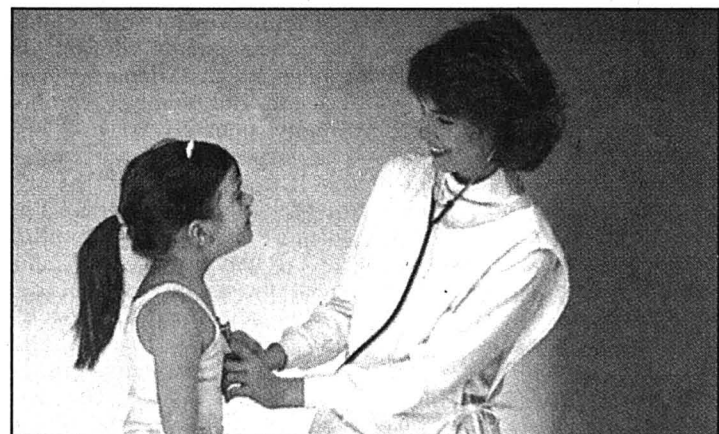
Famille Divorce, remariage: quand l'enfant réagit mal

p 30

Virus La grippe continue à sévir

La grippe est tenace cet hiver en Suisse. Depuis le début de l'année, le nombre de cas déclarés reste à un niveau à peu près constant d'une semaine à l'autre. Cette évolution est atypique: la grippe n'a pas atteint la pointe de l'hiver précédent, mais elle diminue aussi moins vite.

Deux épidémies de grippe se sont chevauchées, ainsi que l'explique Jann Cloetta, de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Alors que le virus de l'influenza A reste actif, celui de l'influenza B est venu s'y ajouter. Pour cette raison, la courbe de la grippe ne s'est pas infléchi vers le bas, comme cela s'est produit en France. Il n'est pas possible de prévoir l'évolution à venir. Normalement, une épidémie de



Une épidémie de grippe dure normalement une dizaine de jours.

photo a

grippe dure une dizaine de semaines.

Selon le dernier bulletin de l'OFSP, publié mardi, la part des consultations médicales dues à la grippe est restée supérieure à 5 % durant le deuxième

me semaine, de février. L'office fédéral se base sur les déclarations de quelque 200 médecins suisses. La statistique ne tient évidemment pas compte des personnes grippées qui ne consultent pas le médecin. / ats

COOP PROMOTION:

TP AKT 9/97

**LES JEUDI, VENDREDI
ET SAMEDI
SEULEMENT**

du 27. 2 au
1. 3. 1997

UN
PRODUIT
DE PAYSANS
SUISSES

**Viande
fraîche
de veau**
**20%
de moins**



**TAROCCO
SICILIA**

le filet de 2 kg
Oranges
«Tarocco»
de
Sicile

2.90

Mini-roses «Fleurs Coop»
le bouquet de 10 **5.90**
Pommes «Golden Delicious»
catégorie 1 le kg **2.30**

HITS HEBDO COOP

du 25. 2 au 3. 3. 1997

Confiture «Bonne Maman» abricots,
fraises, framboises ou pêches
le pot de 370 g **2.15** de moins

Pâtés de viande «Coop» surfon,
veau ou jambon, 3 x 115 g **3.60**

CAFÉS

Café en grains «Jubilator Classico»
500 g, en grains **4.80**

«Café Jacobs» Médaille d'Or
moulu/sous vide, 500 g **6.50**

PRODUITS LAITIERS

Tous les yoghourts en pot de 150/180 g **1.15**

p. ex. yoghourt «Coop» fraise au lait entier
180 g **1.55** de moins

p. ex. LC 1 vanille «Nestlé/Hirz» **1.75**

Tous les yoghourts Quattro Coop
4 x 150/180 g **1.60**

p. ex. fraise/abricot, 4 x 180 g **2.10** de moins

p. ex. banane/framboise, 4 x 150 g **1.30**

«Appenzell» surchoix
préemballé, 100 g **1.70**

«Appenzell» doux
préemballé, 100 g **1.60**



2 x 20 x 12 g duo
Crème à café
en portions **2.45**
~~3.50~~

HITS HEBDO COOP

du 25. 2 au 3. 3. 1997

PRODUITS SURGELÉS

Escalopes de dinde panées
«Gold Star»
sachet refermable de 1 kg **13.50**

SNACKS

Pommes Chips «Zweifel» nature ou
au paprika le sachet de 300/280 g **4.75**

«Milky Way» Sandwich
les 6, 150 g **2.95**

«Milky Way» Safari duo **2.95**

«Milky Way» Crispy Rolls duo **4.60**

Mini «Milky Way» au lait
le sachet de 250 g **2.95**

**MINI
KIDS**
QUALITY CHILDREN'S WEAR BY COOP
taille 86-98
de 1 à 3 ans

Sweat-shirt
60% coton
40% polyester
div. modèles
15.-

Jeans
100% coton
div. modèles
15.-

15.-

Ne se trouve pas dans les petits points de
vente Coop.

babies
QUALITY BABIES WEAR BY COOP
taille 62-80
jusqu'à 2 ans

Ensemble bébé
divers coloris
100% coton
15.-

HITS HEBDO COOP

du 25. 2 au 3. 3. 1997

BOISSONS

Grape et Grape light «Coop»
la bouteille PET de 1,5 litre (+ consigne) **1.05**

Sinalco
la bouteille PET de 1,5 litre (+ consigne) **1.70**

VINS

St-Amour A.C. «Laurentin»
Cru du Beaujolais 1995/96
la bouteille de 75 cl **6.90**

Ne se trouve pas dans les petits points de vente Coop.

HYGIÈNE DENTAIRE

Dentifrice «Meridol» duo **7.70**

Dentifrice «Odol dent 3» «3 pour 2» **5.80**

Dentifrice «Dentalux» «3 pour 2» **4.40**

Eau dentaire «Dentalux» au fluor,
antiplaque ou active duo **6.-**

Brosse à dents «Benefit» medium
hard la pièce **2.60**

HITS HEBDO COOP

du 25. 2 au 3. 3. 1997

**Actuellement
en promotion:
les «douceurs»**

Prussiens «Arni»
sachet de 420 g **2.95**

Gaufrettes «Milano» «3 pour 2» **5.-**

Chocolat «Arni» Lait ou Noisettes
le lot de 5 x 100 g **4.90**

Branches «Arni» au chocolat lait/noisettes,
chocolat noir ou blanc ou fourrées
crème de lait 4 x 5, 312 g **3.95**

Chocolat «Cailler» Frigor Lait ou Noir
5 x 100 g **5.95**

Bricelets «Kambly» «3 pour 2» **5.50**

Fioretto gianduja «Lindt»
138 g **4.70**

«Mars» classique multipack **5.90**

Pralinés «Suchard» Papillon Crisp
la boîte de 300 g **6.40**

Petit Beurre Choco «Wernli» 3 x 125 g **6.60**

SOINS POUR ANIMAUX

Catsan
le sac de 10 l **7.90**

Toutes les terrines «Whiskas»
en lot de 4 x 400 g multipack

4.80
~~6.40~~



EN PROMOTION

Couches-culottes «Pampers» Baby-dry plus
ou Premium Boy & Girl

Midi-Junior, le paquet **13.95**

Filtre à eau, cartouche
«Eurocuisine» **16.-**

Toujours à moins de 10 fr.!

**Coop
Restaurants**

Menu de la semaine

Saucisse paysanne
Origine: Suisse
Spätzli **8.20**

Dans les
restaurants
en libre-service

Coop

003-430503/ROC

02-464327/ROC

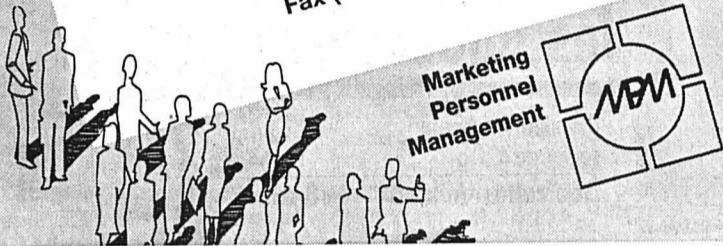
FORMATION MARKETING

Formation Direction vente

Début des cours: samedi 12 avril 1997, Lausanne

Diplôme fédéral chef de vente
Examens fédéraux automne 1998

Information: Marketing Personnel Management
av. de la Rasude 2
1006 Lausanne Tél. (021) 320 55 68
Fax (021) 320 57 70

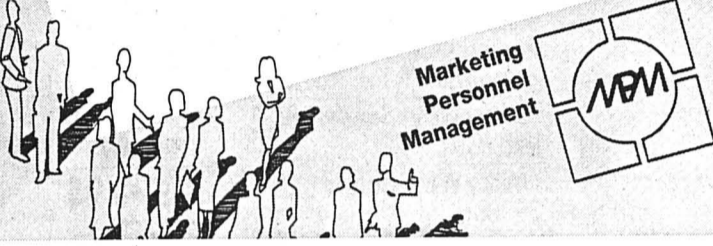


FORMATION COMMERCIALE

Dès octobre/novembre 1997 cours de préparation aux Brevets fédéraux

Technicien en marketing
Spécialiste exportation
Spécialiste expédition
Technico-commercial

Information: Marketing Personnel Management
av. de la Rasude 2
1006 Lausanne Tél. (021) 320 55 68
Fax (021) 320 57 70



Le Service d'aide et de soins à domicile du Vallon de Saint-Imier (SASDOVAL)

cherche pour le 1er mai ou à convenir

une aide familiale à 80%

Exigences requises:

- diplôme d'aide familiale ou CFC ou titre jugé équivalent;
- permis de conduire.

Les offres, accompagnées des documents usuels sont à adresser à:

SASDOVAL, Mme Annelise Vaucher-Sulzmann,
2612 Cormoret, jusqu'au 12 mars 1997.

6-149730

Aimez-vous le contact?

Si oui, vous êtes le / la

COLLABORATEUR / COLLABORATRICE DU SERVICE EXTÉRIEUR

pour la vente de nos articles de première qualité.

Vous pouvez poser votre candidature, même si vous n'étiez pas encore au service extérieur.

Nous demandons: ● assiduité et engagement total

Nous offrons:

- position de vie assurée
- assistance de vente continue
- fixe, frais et commissions
- prestations sociales modernes

Madame, Monsieur sont priés d'envoyer leur candidature sous
chiffre 029-102101, code RC, PUBLICITAS, Postfach, 4603 Olten

029-102101/ROC



ÉCOLE D'INGÉNIEURS SAINT-IMIER
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE MATURITÉ
PROFESSIONNELLE
ÉCOLES DE MÉTIERS AFFILIÉES



A partir du 1er août 1997, nous offrons à une personnalité flexible, ayant de l'expérience et formée en

finance et marketing

la possibilité de reprendre le poste

d'administrateur de l'École d'ingénieurs

Nous demandons de notre futur(e) collaborateur(trice):

- Diplôme ESCEA ou formation équivalente.
- Excellentes connaissances d'allemand, écrites et orales; parfait bilingue.
- Esprit d'initiative et sens des responsabilités.
- Goût pour les chiffres et pour le travail à l'ordinateur.

Nous offrons:

- Engagement et rémunération selon législation cantonale.
- Possibilité de perfectionnement.
- Eventuellement quelques leçons d'enseignement.

Les personnes intéressées peuvent obtenir le cahier des tâches ou d'autres renseignements auprès du secrétariat de l'école, tél. 032/942 42 42 ou par fax 032/942 42 43.

Les offres de service manuscrites, avec photo, curriculum vitae, références et certificats sont à adresser jusqu'au 31 mars 1997 à la direction de l'École d'ingénieurs, rue Baptiste-Savoie 26, 2610 Saint-Imier.

5-395989



ÉCOLE D'INGÉNIEURS
SAINT-IMIER



Ecoles de métiers affiliées

EXAMEN D'ADMISSION EN CLASSE DE:

Maturité professionnelle technique (MPT)

Les études durent une année à plein temps et se terminent par un examen pour obtenir la maturité professionnelle technique. La MPT permet l'accès aux Hautes Etudes Spécialisées (HES) sans examen.

Date: Mardi 6 mai 1997

Matières: Français, allemand, mathématiques

Niveau: Connaissances de base exigées en 9e année d'école secondaire du canton de Berne.

Début des études: 18 août 1997.

Début des études: 18 août 1997.

Pour tout renseignement, prière de vous adresser à l'École d'ingénieurs de Saint-Imier, rue Baptiste-Savoie 26, 2610 Saint-Imier, tél. 032/942 42 42.

5-395080

Vous aimez le téléphone!

Nous cherchons 1 à 2 sympathiques

téléphonistes

A temps partiel, 4-5 heures par semaine.

Votre tâche consiste à planifier les rendez-vous du service externe dans le secteur des assurances.

Pour tous renseignements:
Tél. 077/37 52 55, (10 h - 14 h)

14/7/97

Adecco

36, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
032/910 53 83

No 1 du travail temporaire et fixe
Vous êtes les meilleurs

SERRURIERS
FERBLANTIERS
INSTALL. SANITAIRES
ÉLECTRICIENS
MAÇONS
PEINTRES

Nos clients ont besoin de vous.
Appelez A. Martinez au 910 53 83
qui vous renseignera

Sponsor officiel du HCC

Service des abonnements:
Tél. 032/911 23 11



A la hauteur
de vos ambitions

Mandatés par plusieurs clients de la région, nous recherchons des

Plâtriers

Connaissances générales de la plâtrerie.
Montage plaques Alba, cloisons légères, plâtre à la machine, etc.

Peintres en bâtiment

CFC ou expérience.
Rapides et consciencieux.
Suisses ou permis valable.

Pour plus de renseignements,
veuillez contacter **Toni Vega**.

Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 22 88

Temporaire
et stable

LE VROIMAN'S PUB Jardinière 43
Prochaine ouverture
à La Chaux-de-Fonds
URGENT - Cherche
sommelier(ère) avec patente
Tél. 089/230 55 13

132-3202

MONTAGE CHRISTOPHE
Placement fixe et temporaire
RUETSCH

Nous recherchons pour emplois fixes et temporaires plusieurs:

- Technico-commercial fr/all/angl. capable de gérer et planifier la production d'un atelier de décolletage, calculer les offres et traiter avec les clients
- Mécaniciens-électriciens SAV parlant allemand avec des connaissances de français
- Mécaniciens-monteurs SAV parlant français et allemand
- Mécaniciens-décolleteurs CNC
- Décolleteurs CNC
- Horlogers-rhailleurs
- Soudeurs Tig-Mig-Mag

Veuillez prendre contact avec
M. Vendrame 160-720542

Avenue de la Gare 16, 2740 Moutier
Téléphone 032/493 71 50

Publicité intensive, Publicité par annonces

Mon partenaire emploi. MANPOWER Technique

ANALYSE MÉTHODE CONTRÔLE TEST

Mandatés par une SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE RENOMMÉE MONDIALE nous sommes à la recherche d'un

MÉCANICIEN MONTEUR

- CFC expérience du montage final
- Excellent metteur au point
- Bonne connaissance technique de l'anglais
- Age: 25 à 35 ans.

Vous êtes dynamique et motivé et correspondez à ces profils, contactez au plus vite **M. Alexandre Aubry**, tél. 032/721 41 41 ou faites-nous parvenir votre candidature à: **MANPOWER**, rue de l'Hôpital 20, case postale 813, 2000 Neuchâtel.

28-77329

QUALITÉ PRODUCTION LOGISTIQUE

PROGRAMMATION
HIGH-TECH

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

DIVERS



Délais pour la remise des annonces

1er Mars 1997

Editions du:

| | | | |
|----------|-------------|----------------------|------------------------|
| Vendredi | 28 février: | mercredi | 26 février à 12 heures |
| Samedi | 1er mars: | pas d'édition | |
| Lundi | 3 mars: | jeudi | 27 février à 12 heures |
| Mardi | 4 mars: | vendredi | 28 février à 12 heures |

La veille de parution, les avis de naissances et les mortuaires sont à adresser jusqu'à 20 heures à la rédaction, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds ou par fax au 032/911 23 60, en mentionnant visiblement sur les envois:

Avis naissance urgent ou **Avis mortuaire urgent**

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution.
Nous remercions notre clientèle de sa compréhension.

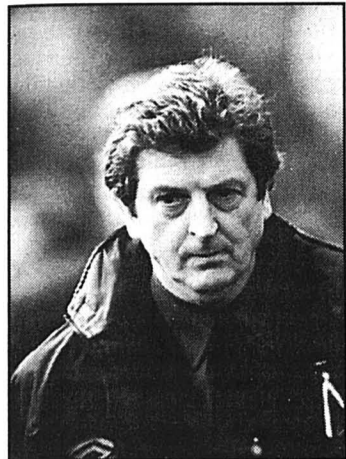
La Chaux-de-Fonds
Place du Marché
Case postale 2054
032/911 24 10
Téléfax 032/968 48 63



Le Locle
Rue du Pont 8
Case postale 151
032/931 14 42
Téléfax 032/931 50 42

132-2980

Football Roy Hodgson à Blackburn!



Roy Hodgson a réagi aux critiques émises à son encontre. photo Lafargue

Ancien coach de l'équipe de Suisse et actuel entraîneur de l'Inter Milan, Roy Hodgson (50 ans) deviendra dès le mois de juillet le manager de Blackburn Rovers (Premier League). Champion d'Angleterre en 1995 mais présentement menacé de relégation, Blackburn espère en des temps meilleurs avec Hodgson. Un contrat de trois ans a été offert à l'entraîneur britannique, qui avait récemment signé avec l'Inter jusqu'en juillet 1999.

En retournant dans son pays, Roy Hodgson réagit aux nombreuses critiques émises à son encontre en Italie, y compris par le président Massimo Moratti. «La Premier League est l'un des meilleurs championnats du monde et je me réjouis de pouvoir travailler en Angleterre après une si longue absence», a déclaré Hodgson, alors que l'Inter préparait sa demi-finale de Coupe contre Napoli.

Hodgson n'a plus dirigé de club en Angleterre depuis qu'il a quitté Bristol City en 1982 pour retourner en Suède, où il avait précédemment décroché deux titres avec Halmstad. Il a entraîné Örebro et Malmö avant de venir à Neuchâtel Xamax en 1990, puis d'être nommé à la tête de l'équipe de Suisse en janvier 1992. / si

Tennis Rosset sort Clavet

Moins d'une heure a suffi à Marc Rosset (ATP 16) pour obtenir le droit de retrouver pour la huitième fois depuis août 1993 Arnaud Boetsch (ATP 30). Comme l'an dernier, ce duel presque fratricide entre deux hommes qui ont partagé le même coach comptera pour un huitième de finale du tournoi ATP-Tour de Milan, le vainqueur affrontant Sergi Bruguera (ATP 47) vendredi.

Victorieux 6-4 6-2 de l'Espagnol Francisco Clavet (ATP 33), Marc Rosset peut aborder ce «derby Champel-Carouge» contre Boetsch en toute confiance. Avec ses huit aces et ses quatre breaks face à un Clavet bien vite résigné, Marc Rosset s'est presque promené dans ce match sans histoire.

Trois jours après sa finale victorieuse d'Anvers face à Tim Henman, le Genevois, très concentré, a très vite placé la barre beaucoup trop haut pour le gaucher ibère. «J'étais pourtant méfiant. Lorsque vous venez de gagner un tournoi, un premier tour n'est jamais évident, expliquait Marc Rosset. Et la semaine dernière à Anvers, Enqvist, qui venait d'enlever le titre à Marseille, avait été battu d'entrée par... Clavet!»

A Milan, où il défend cette semaine les 264 points de sa finale de l'an dernier, Marc Rosset est conscient qu'il peut, comme à Anvers, frapper un grand coup. / si

Ski nordique La Norvège gagne le combiné par équipes

Sur ses terres, la Norvège a conquis sa troisième médaille d'or en 48 heures, en s'imposant dans le combiné nordique par équipes des championnats du monde de Trondheim. Skard, Vik, Apeland et Lundberg se sont imposés de manière souveraine, devançant la Finlande et l'Autriche. Septième, la Suisse de Cuendet, Hartmann, Hurschler et Kunz a obtenu un résultat assez conforme à ses possibilités actuelles.

Sevrée de titre mondial par équipes depuis 1989, la Norvège a ainsi fait un retour remarqué au premier plan. Elle a obtenu cette victoire de la plus belle manière, en dominant toute la concurrence tant sur le tremplin de saut que dans le relais 4 x 5 km. Cette épreuve a d'ailleurs donné un résultat parfaitement logique avec la médaille d'argent de la Finlande (Mantilla, Nurmela, Lajunen et Mantilla) et celle de bronze de l'Autriche (Eugen, Gottwald, Stecher et Stadel-

mann). Au vu des résultats de l'hiver, toute autre place que sur le podium aurait constitué une déception pour ces trois pays.

La Norvège n'a pas attendu le relais pour étaler sa supériorité. Grâce à une performance très équilibrée de ses quatre concurrents au tremplin, elle devait réussir l'exploit de s'élancer en tête dans le relais. La cause était désormais entendue et les relayeurs norvégiens creusaient régulièrement un écart qui n'était que de 7" sur la Finlande et de 39" sur l'Autriche au départ, et qui aurait certainement dépassé la minute à l'arrivée si Lundberg n'avait pris le temps de saluer le public dans le stade une fois assuré le succès de ses couleurs.

Bon concours suisse

Au vu des résultats enregistrés dans le concours individuel, l'équipe de Suisse a réussi un bon parcours dans cette compétition par équipes. Elle aurait certes pu prétendre à un meilleur classement, si

l'on songe notamment que Kunz, son dernier relayeur, est venu échouer sur les talons de l'Allemagne pour le sixième rang. Andi Hartmann a bien signé un exploit dans le concours de saut en obtenant la meilleure longueur au premier essai (95 m). Mais cet exploit a été quelque peu effacé par le modeste bond de Hurschler (76,5 m au premier essai).

En fond non plus, la formation helvétique n'est pas parvenue à se dépasser. Il en va ainsi de Jean-Yves Cuendet, parti en neuvième position immédiatement derrière la France et qui dut laisser filer son rival.

Finalement, Andreas Hurschler, en faisant passer le relais helvétique du dixième au septième rang dans l'avant-dernier parcours, et Urs Kunz surtout, lequel a nettement distancé dans la dernière longueur le médaillé de bronze de l'épreuve individuelle, le Français Fabrice Guy, ont permis d'obtenir ce résultat que l'on jugera encourageant. / si



La Norvège (de gauche à droite Skard, Vik, Apeland et Lundberg) a été irrésistible sur ses terres. photo Keystone

Classement

Combiné nordique par équipes: 1. Norvège (Skard, Vik, Apeland, Lundberg) 52'18"0. 2. Finlande (Mantilla, Nurmela, Lajunen, Manninen) à 45"6. 3. Autriche (Eugen, Gottwald, Stecher, Stadelmann) à 1'12"9. 4. Rép. tchèque à 2'39"1. 5. Etats-Unis à 2'47"7. 6. Allemagne à 3'24"2. 7. Suisse

(Cuendet, Hartmann, Hurschler, Kunz) à 3'25"0. 8. France à 3'50"9. 9. Japon à 4'41"3. 10. Russie à 4'52"1.

Positions après le saut: 1. Norvège 908,5. 2. Finlande 904,0 (à 7" pour le relais 4 x 5 km). 3. Rép. tchèque 899,5 (à 15"). 4. Autriche 885,0 (à 39"). **Puis:** 10. Suisse 833,0 (à 2'06").

Dopée! Egorova contrôlée positive

La Russe Lioubova Egorova, sacrée championne du monde du 5 km classique dimanche, a été disqualifiée, après avoir admis s'être dopée au Bromantan, a révélé le secrétaire général de la Fédération internationale de ski (FIS), le Suisse Gian-Franco Casper.

Championne olympique à six reprises et trois fois championne du monde avant sa venue à Trondheim, Lioubova Egorova avait été contrôlée, comme les règlements le stipulent, à l'issue du 5 km classique.

Le résultat des analyses, effectuées à Oslo dans un laboratoire agréé par le Comité international olympique (CIO), a révélé que la skieuse avait eu recours à du Bromantan, substance figurant sur la liste des produits interdits par le CIO et parfois utilisée pour masquer d'autres produits dopants. Le Bromantan, un produit issu des laboratoires militaires de l'ex-URSS, a la faculté de faire dis-

paraître l'épitéstostérone, ce qui rend nulle toute analyse sur la testostérone, l'un des anabolisants les plus recherchés dans la lutte contre le dopage.

Confrontée au résultat de cette première analyse, Egorova a admis les faits et n'a pas souhaité subir une contre-expertise, selon M. Casper. Elle a ajouté qu'elle était seule responsable dans cette affaire et a mis hors de cause son entraîneur et son entourage.

En conséquence, Egorova a été disqualifiée du 5 km classique, sa dauphine, la Russe Elena Välbe, devenant automatiquement médaillée d'or, l'Italienne Stefania Belmondo médaillée d'argent et la Russe Olga Daniilova médaillée de bronze.

Egorova a également été disqualifiée des deux courses des Mondiaux 97 auxquelles elle a participé (15 km libre et 10 km libre poursuite). Enfin, elle a été interdite de toute participation aux courses restant à disputer dans le cadre des championnats du monde. / si



Lioubova Egorova n'a pas gardé longtemps son sourire. photo Keystone

Ski alpin Des juniors en argent et en bronze

La relève suisse a réalisé une excellente première journée, lors des Championnats du monde juniors de Schladming/Haus, en glanant deux médailles lors des descentes. Le Grison Silvano Beltrametti a remporté l'argent chez les garçons, alors que la Schwytzoise Nadia Styger a gagné le bronze chez les filles. Les titres sont revenus à l'Italien Matteo Berbeni et à l'Allemande Monika Bergmann.

Beltrametti a terminé à 21 centièmes de Berbeni, qui succède au palmarès au Davosien Ambrosi Hoffmann. Nadia Styger s'est classée troisième, à 84 centièmes de Monika Bergmann, qui avait été vice-championne du monde junior de slalom, l'année dernière.

Silvano Beltrametti et Nadia Styger avaient beaucoup d'ambitions après avoir réalisé tous deux le meilleur temps du der-

nier entraînement. Le Grison, qui fêtera ses 18 ans en mars prochain, n'a pas pu décrocher le titre à cause d'une grossière erreur dans le dernier tronçon. Il a toutefois remporté sa deuxième médaille lors des Championnats du monde juniors, après celle d'argent décrochée l'année dernière lors du super-G de Hoch-Ybrig. Cette saison le membre du cadre B de Valbella a réussi, entre autres, un neuvième rang lors de la descente de Coupe d'Europe de La Thuile.

Nadia Styger, qui avait également été la plus rapide du premier entraînement, faisait figure de favorite. Ce rôle ne semble pas lui convenir, car elle a paru nerveuse et a commis plusieurs petites erreurs sur l'ensemble de son parcours. Cette saison Nadia Styger (18 ans) s'était classée plusieurs

fois dans les dix premières lors de super-g et de descentes de Coupe d'Europe. Son meilleur résultat avait été réalisé en décembre dernier lorsqu'elle avait terminé cinquième de la descente de Coupe d'Europe de Tignes.

Schladming/Haus (Aut). Championnats du monde juniors. Descente. Garçons: 1. Berbeni (It) 1'32"21. 2. Beltrametti (S) à 0"21. 3. Damstuen (No) à 0"47. 4. Buder (Aut) à 0"83. 5. Perger (Aut) à 1"00. **Puis les autres Suisses:** 11. Russi à 1"40. 32. Vernay à 2"89. 39. Rickenbach à 3"72.

Filles: 1. Bergmann (All) 1'37"45. 2. Blaser (Aut) à 0"57. 3. Styger (S) à 0"84. 4. Reichenhofer (Aut) à 0"85. 5. Truppe (Aut) à 1"57. **Puis les autres Suissesses:** 8. Zenhäuser à 1"94. 19. Jossi à 2"90. 38. Mattig à 6"19. /si

Bobsleigh Un succès au goût savoureux

Les bobeurs helvétiques ont fêté un succès au goût particulièrement savoureux sur la piste olympique de Nagano. Au lendemain de la confirmation de leur disqualification aux Mondiaux, Reto Götschi a enlevé la dernière épreuve de la Coupe du monde (meilleur temps dans les deux manches), alors que Marcel Rohner (3e) a enlevé le trophée annuel de bob à quatre.

«Nous leur avons cloué le bec. Et avec du matériel traditionnel», se réjouissait Götschi. Avec lui, tout le camp suisse se délectait d'un triomphe en forme de réponse à la Fédération internationale. L'Américain Brian Shimer, vainqueur le jour précédent, a concédé 41 centièmes à Götschi. Rohner, pour sa part, a devancé le «champion du monde» Wolfgang Hoppe, son dernier rival en Coupe du monde, d'un centième.

«Nous avons répondu sur le plan sportif. A la Fédération suisse de nous défendre devant les tribunaux, nous pratiquons

notre sport et gagnons des médailles», relevait Götschi, dont le visage, tout comme ceux de ses équipiers et des équipages de Rohner et Christian Reich (10e), reflétait un intense soulagement.

Après sa deuxième place en bob à deux et sa brillante prestation d'hier en bob à quatre, Götschi fait d'ores et déjà partie des favoris pour les compétitions olympiques de 1998. «Cela nous met évidemment une certaine pression sur les épaules, mais il faudra s'en accommoder. Nous avons encore des réserves, tant au départ que sur le reste de la piste, cela donne confiance», glissait encore le champion du monde de bob à 2.

Avec Markus Wanner à la place de Markus Nüssli, Rohner a gagné un rang par rapport à la première épreuve. «En fait, j'aurais dû faire mieux dans la première manche en partant en seconde position. Mais, en terminant quatrième malgré une mauvaise descente, j'avais la certitude de ne pas laisser échapper la Coupe du monde»,

expliquait-il. Son succès lui vaut un chèque de 15.000 dollars.

Ces épreuves ont démontré que sur le «grand huit» de Nagano (la piste comprend deux «contre-pentes»), en bob à quatre surtout, un petit numéro de départ sera indispensable. Le tracé devient en effet assez rapidement plus lent. Une constatation qui donne plus de valeur encore au meilleur chrono réussi par Götschi dans la deuxième manche avec le «dossard» 15.

Nagano (Jap). Piste olympique «Spiral» de Iizuma Kogen. Coupe du monde de bob à quatre (2e course): 1. Götschi-Acklin-Giger-Seitz (S) 1'07"02. 2. Shimer-Minton-Jones-Olesen (EU) 1 à 0"41. 3. Rohner-Wasser-Schreiber-Tanner (S2) à 0"53.

Classement final de la Coupe du monde de bob à quatre (7 courses): 1. Rohner (S) 207 points. 2. Hoppe (All) 195. 3. Huber (It) 190.

Classement final combiné (bob à deux + bob à quatre): 1. Huber (It) 414. 2. Shimer (EU) 362. 3. Lueders (Can) 349. /si

À LOUER
À LA CHAUX-DE-FONDS
Dans quartier tranquille, proche du centre ville, idéal pour les enfants, cuisine agencée, cave, ascenseur.
Rue Fritz-Courvoisier 34 c, d, f
3 1/2 pièces (84m²), balcon
5 1/2 pièces (110 m²), balcon Libres tout de suite ou à convenir.
4 1/2 pièces (98 m²), balcon Libre dès le 1er avril 1997.
28-73567
Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 032/731 90 31

132-2244
À LOUER
Abraham-Robert 39
Appartements de 3 et 3 1/2 pièces
Quartier calme
Cuisines agencées
Vue imprenable
Arrêt de bus et collège à proximité
Libres de suite ou à convenir
Liste des appartements vacants à disposition
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07 UNPI

GHB GERANCE S.à.r.l.
Patinage 4a - 2114 Fleurier
Tél. 032/861 25 56 Fax 032/861 12 75
À LOUER À LA CHAUX-DE-FONDS
● **2 pièces**
Cuisine agencée habitable, 2 chambres, salle de bains, hall, cave, 3e étage.
Loyer: dès Fr. 600.- charges comprises.
Libre: tout de suite.
● **3 pièces**
Cuisine agencée habitable, 3 chambres, salle de bains, cave, balcon. 3e étage.
Loyer: Fr. 910.- charges comprises.
Libre: tout de suite.
28-77558

A louer rue Jacob-Brandt 6 à La Chaux-de-Fonds
Grand 3 1/2 pièces entièrement rénové, cuisine agencée, 2 salles d'eau. Libre tout de suite.
Fr. 900.- + charges.
Gérance Peruccio
Mlle Grün
032/931 16 16
241-78892

Votre don...
Donnez de votre sang
Sauvez des vies

À LOUER à La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 109: **locaux commerciaux.** Libres tout de suite
Breguet 17: **2 pièces.** Fr. 640.-, charges comprises. Libre tout de suite.
Grenier 20: **2 pièces.** Fr. 455.-, plus charges. Libre tout de suite.
1er-Mars 7: **2 pièces.** Fr. 509.- + charges. Libre au 31.3.1997.
Rocher 2: **studio.** Fr. 360.- + charges. Libre au 31.3.1997
Serre 7: **locaux commerciaux, 110 m².** Finitions à convenir. Fr. 1500.-, + charges.
Temple-Allemand 111: **studio.** Libre tout de suite.
Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérance Bosshart-Gautschi. Tél. 032/913 17 84

132-2893
À VENDRE
Quartier Est La Chaux-de-Fonds
Bel appartement de 3 1/2 pièces
à proximité des commerces de quartier et des transports publics
- séjour avec poêle
- deux chambres à coucher
- cuisine agencée et habitable
- salle de bains/WC
Fonds propres minimum Fr. 15 000.-, charges financières Fr. 425.- p/mois, grâce au système aide fédérale ou notre coopérative de cautionnement immobilier CCI/LPPE.
Notice à disposition et visite sur rendez-vous
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07 UNPI

NARDIN
GÉRANCE IMMOBILIÈRE
A louer à La Chaux-de-Fonds
Locle 34
- **Garage individuel fermé**
Dans garages collectifs
Fr. 155.-
132-2840
Léopold-Robert 31 - 032/913 59 70
La Chaux-de-Fonds

À VENDRE à La Chaux-de-Fonds
immeuble locatif
Excellent état, entièrement rénové.
- 8 appartements
- 2 surfaces pour bureaux
- 1 petit magasin
- 5 garages
- 4 places de parc
- ascenseur
Rendement intéressant.
AZIMUT S.A., Membre SVIT
Tél. 032/731 51 09
28-77563

À VENDRE
agence matrimoniale
Fonds nécessaires: Fr. 60 000.-.
Ecrire sous chiffre Z 28-77005 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.
28-77005

La Chaux-de-Fonds
A louer pour tout de suite
2 PIÈCES
Grande cuisine agencée, salle de bains.
Loyers Fr. 830.- (charges incluses).
Tél. 032/913 34 87
5-390704

Publicité intensive, Publicité par annonces

Les programmes sport suisses les plus renommés.



Le programme sport exclusif du champion olympique Donghua Li.

Le programme sport exclusif de ZUG: 0,4 kWh seulement pour 40 l d'eau en 29 min.

À LOUER
Géranica & Bolliger S.A.
TOUT DE SUITE OU POUR DATE À CONVENIR
Divers
appartements de 1 pièce
Avec cuisinière et frigo, douche-WC
2 appartements de 3 1/2 pièces
Avec salle de bains, balcons et
1 appartement de 5 1/2 pièces
Avec cuisine agencée, lave-vaisselle, bains/WC séparés, balcons.
Situés dans le quartier ouest de la ville
Pour tous renseignements, s'adresser à:
Géranica & Bolliger S.A. • Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032/911 90 90 • 2300 La Chaux-de-Fonds
MEMBRE UNPI 132-3100 SVIT

132-2240
À LOUER
Bois-Noir 15 à 23
Appartements de 2 pièces à loyer modéré
Loyer: Fr. 402.- + charges.
Vue sur la ville.
Ascenseur.
Magasin d'alimentation au bas de l'immeuble.
Immeuble pourvu d'un concierge à plein temps.
Libres de suite ou à convenir.
Liste des appartements vacants à disposition
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07 UNPI

132-1991
À LOUER
Numa-Droz 2
Bel appartement de 4 1/2 pièces
Cuisine agencée
Appartement entièrement boisé
Balcon
Libre dès le 1er avril 1997 ou à convenir
Liste des appartements vacants à disposition
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07 UNPI

L'Adora de ZUG ménage l'environnement grâce à une consommation extrêmement modeste tout en vous facilitant la vie. Pas étonnant dès lors que le lave-linge le plus vert soit aussi le plus vendu.

Les lave-linge Adora sont désormais disponibles aussi avec un programme éco à couper le souffle. Pour recevoir notre documentation, envoyez le coupon à V-ZUG SA, ch. de l'Arzillier 2, 1066 Epalinges/Lausanne. Tél. 021-652 66 16.

Nom/Prénom _____ L'Im
Rue/N° _____
NPA/Localité _____ Tél. _____
 Veuillez m'envoyer l'illustration ci-dessus sous forme de poster.



L'avant-garde pour cuisine et buanderie.

Valable jusqu'au 08.03.97

Landi

Terreau universel UFA
50 litres
45010

Universal-Terreichio universel

5.60



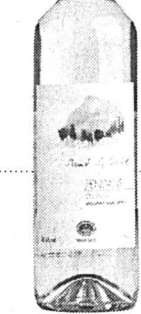
Laitue pommée
Reine de mai, 2,5 g
Bette à tondre, blonde, 10 g
Carotte Nantaise, 5 g
Mélange de soucis, 1 g
Mélange de tagètes, 1 g

9.80 au lieu de 13.80

28.-

Coupe-branches FREUND 10-27 S coupe-branches en «by-pass», longueur totale 73 cm
19174

4.30 au lieu de 5.-



Fendant du Valais AOC St. Sylvestre
15 x Top 50
290-038180/MOC

Vegean engrais liquide Hauert
2 x 1 litre 45277

SPECTACLES - LOISIRS

Le mot mystère

Définition: fente naturelle, un mot de 8 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution en page 31

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C | T | E | S | E | C | R | B | R | E | S | U | B | A | P |
| O | I | I | N | E | L | R | I | N | E | T | E | E | A | A |
| M | N | I | U | G | E | B | S | S | R | N | N | T | F | T |
| B | S | O | E | N | O | S | O | E | I | N | I | E | O | T |
| L | O | O | S | O | C | G | N | N | E | O | L | E | I | E |
| E | A | C | S | S | S | A | I | R | G | L | L | E | R | F |
| E | N | I | A | T | I | M | S | C | E | I | U | I | E | F |
| U | G | L | T | L | E | O | E | O | T | G | A | L | R | E |
| R | V | L | C | F | D | G | M | U | A | L | A | V | U | O |
| E | N | I | A | D | E | B | O | V | P | R | I | G | S | N |
| S | O | I | S | I | C | R | A | E | T | N | A | E | N | |
| R | R | V | S | L | E | E | N | I | L | A | U | T | M | D |
| E | T | R | I | L | F | U | E | N | S | T | C | E | O | E |
| V | A | C | N | N | R | E | L | G | U | E | V | A | U | S |
| P | P | E | E | E | E | S | R | A | P | E | R | U | T | R |

- | | | | |
|--|---|---|--|
| A Abus Aveugle Bedaine Béguin Bénin Bison Bocal Briser Casoar Cassine Cigogne Comble Coutil Couvain Dégager Effet Email | F Faire Féminin Fiente Flirt Foire Freiner Gâteau Glaieul Goal Ignoble Illico Lait Loisir Mesurer | N Néant Nuit Ombilic Ouvala Oviné Panure Parsi Patio Patron Patte Pecten Plaire | R Renne S Salve Sang Saut Sied Siège Songe Suave Tasse Tenir Trénaïl Tueur Ululé Vague Versé |
|--|---|---|--|

roc-pa 463

Message à nos annonceurs

Prescriptions de date

Il peut arriver que, malgré la meilleure volonté de l'éditeur, des impératifs techniques ne permettent pas de publier une annonce dans le numéro prescrit.

C'est pourquoi:

chaque éditeur se réserve, pour des raisons techniques, la faculté d'avancer ou de retarder d'une édition, sans en avertir préalablement l'annonceur, la publication des insertions avec dates prescrites, mais dont le contenu n'exige pas absolument la parution à un jour déterminé. La publication dans une autre édition d'une annonce n'exigeant pas une parution à une date fixée ne peut donner lieu ni au refus du paiement de l'annonce ni à une demande en dommages-intérêts.

Extraits des conditions générales de l'AASP en relations avec les annonceurs.



Publicité intensive, Publicité par annonces

Police-secours: 117

Samedi 1er mars 1997 - dès 14 h 30
Salle St-Georges Saint-Imier

Match au loto «La Chanson d'Erguël»

30 tournées + 1re gratuite, dont 5 supercartons.

(Bons d'achat, cageots, or, voyage, abonnements, cartes individuelles)

Se recommande: La Société

6-149674

5 places, plein de place.
Toyota Previa Profi.
28 990 fr. net seulement.

Demandez nos offres de leasing attrayantes.

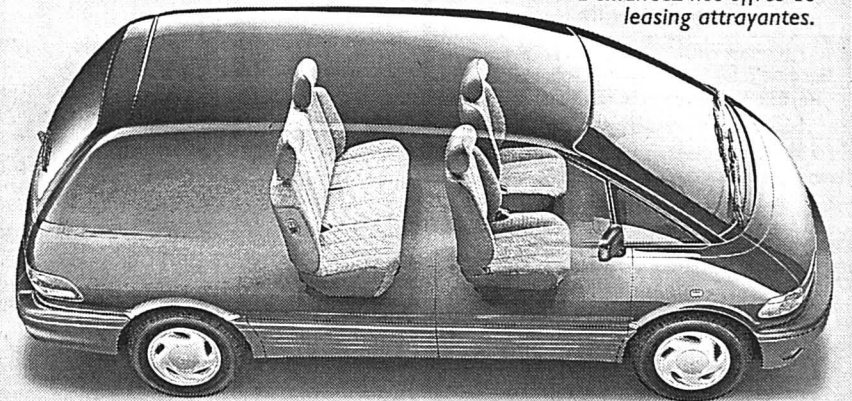


Illustration: avec jantes en alliage léger (option)

Allez immédiatement l'essayer! Previa Profi, 3 portes et une coulissante, 5 places, moteur à essence sous le plancher, 2438 cm³, 97 kW/132 ch. Consommation 11,01/100 km, parcours mixte. Compartiment de charge: 1500 mm de long, 1450 de large et 1020 de haut. Banquette

arrière démontable. Airbag pour le conducteur, protections latérales, verrouillage central, pré-installation radio et 6 HP, etc., etc. A partir de 28 990 fr., 6,5% de TVA inclus. Garantie totale: 100 000 km, valable 3 ans. 6 ans contre la perforation par corrosion.

La qualité Toyota: Toyota occupe la première place dans les statistiques mondiales de fiabilité.



Centre de vente Toyota Michel Grandjean SA

Avenue Léopold-Robert 107-117
2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 032/913 64 44

Cassi & Imhof

Boulevard des Eplatures 1-3
2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 032/926 88 44

Garage du Crêt

R. Brülhart
Verger 22 - 2400 Le Locle - Tél. 032/931 59 33

Auto Sport 3000 SA

Graf et Siegenthaler
Chemin des Buissons 11 - 2350 Saignelégier - Tél. 032/951 12 20

ENSEIGNEMENT

23 écoles sur 3 continents!

Anglais - Allemand
Espagnol - Italien

Cours de langues pour jeunes et adultes dès 16 ans, de 2 à 52 semaines. Préparation aux examens de Cambridge, TOEFL et Goethe. Vol gratuit dès 12 semaines de cours Intensif ou Examen

Demandez votre brochure dès maintenant!
○ EF Centres Internationaux de Langues
○ EF Une Année Multi-Langues
○ EF Un An d'Etudes à l'Etranger

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Tél.: _____
Age: _____

IM

Centres Internationaux de Langues

18, rue du Midi - 1003 Lausanne
Tél: 021/312 83 72 Fax: 021/323 21 68

DIVERS

CLIMATECH

Climatisation - Ventilation - Pompes à chaleur
Réfrigération - Congélation

2057 Villiers

032/853 35 25

132-75268

Place réservée pour votre annonce.
La Chaux-de-Fonds - Tél. 032/911 24 10
Le Locle - Tél. 032/931 14 42

PUBLICITAS

132-2624

Zaline La peinture comme véhicule d'un voyage hors des couleurs

Peintre avant tout, Zaline met sa palette à disposition pour traduire une attente et un appel à une vérité qui fuit. En position de retrait par rapport aux œuvres précédentes plus agressives, il parvient même à s'arrêter dans quelques autoportraits qui sont autant de face-à-face avec l'inconnu.

Parfaitement maître du geste et de la couleur, Zaline passe par une période plus attentive à ses propres intimes suggestions, ce qui le mène jusqu'au seuil de la timidité et du silen-

Zaline paraît à l'aise dans l'expression picturale pure comme dans l'univers des graphismes symboliques. Jamais il n'abandonne la chair et le sang de la couleur, mais il ne laisse pas non plus totalement de côté les silhouettes humaines qui s'imposent même parfois comme unique sujet.

La fulgurance sauvage qui reliait le peintre aux mouvements expressionnistes et aux sonorités rythmiques affirmées s'est mise en sourdine, mais le fauve s'est seulement assoupi. Libérés de la pesanteur, les personnages s'envolent, bon-

cées en délicatesse comme des navires de papier partent en exploration de l'informulé, dans une atmosphère de songe, à la recherche des rencontres promises. A travers une curieuse alternance, soulignée par l'accrochage choisi pour cette exposition, la peinture de Zaline glisse soudain dans de tranquilles monochromies de bleu ou de gris qui se présentent comme un retrait, un approfondissement, hors du temps. Dans ce monde intermédiaire, le mouvement n'a plus de sens, la couleur s'atténue, la touche s'allège. Devenue légère comme une empreinte, elle

à l'intériorisation et à l'autoportrait. Dans la lumière bleutée d'un miroir, un visage se fixe dans une inquiète interrogation. L'inquiétude d'un ultime effacement se devine dans une des plus belles et des plus poignantes réalisations de cette présentation. Toutes les œuvres datent de 1994, une période marquante dans la vie du peintre, prélude à un nouvel épanouissement. Si le contenu de ces travaux sur papier paraît plus méditatif, la virulence énergétique de l'artiste est intacte et cette phase de latence prépare peut-être à de nouvelles explosions, libérées de cette fragilité qui se perçoit encore, malgré la puissance qui s'affirme derrière ces arrêts sur image.

Laurence Carducci

● Neuchâtel, galerie Ditesheim, jusqu'au 6 avril.



Passer à travers les frontières de l'ombre (détail).

photo sp

ce. Ses dernières œuvres sur papier s'inscrivent dans une composition plus ample, sinon plus sereine. C'est un monde intérieur, plus nocturne et plus directement personnel qui s'impose, sans pour cela qu'il abandonne les signes de la figuration. Tout naturellement,

dissent encore dans des déferlements de coups de pinceaux enlevés dans des tonalités rousses, noires, et des éclats de lumière. Devant ces univers tempétueux, passent parfois des formes esquissées en blanc qui définissent un mouvement et un espace. Ces nacelles lan-

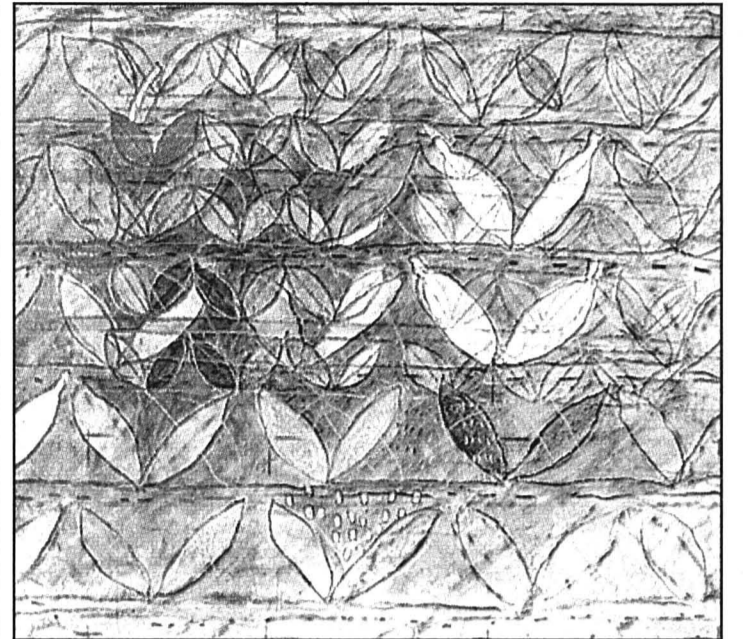
s'enveloppe d'une douceur infinie. L'étrange succession des effigies peut toutefois suggérer une nouvelle sensation de passage, un retour vers une notion de temps, mais si impalpable.

Entre force et faiblesse, saisie entre l'aspiration et le doute, cette attitude de repli mène

Aux marges du perçu

Intensément humaine, l'impression de vitalité et de tâtonnements qui se mêlent dans l'œuvre de Zaline le mène à travailler sans cesse dans l'incertitude et le questionnement. A corps à corps avec les grands formats, il s'est mis tout d'abord à combattre ou plutôt à se laisser entraîner par une foule de personnages vibrants de nervosité, enlevés par une série de touches courtes, rythmiques, on pourrait dire affirmatives dans leur avidité. Les figures se fondaient les unes au autres dans une sarabande symphonique qui ne laissait pas de répéter. Elles dénonçaient peut-être la frénésie insensée qui les emportaient et masquaient par leurs gestulations leur impuissance à maîtriser le destin. Les impressionnants portraits voilés de cette exposition interrogent franchement l'inconnu. / lca

Papiers Alain Jaquet ou le paradoxe poétique



Promesse d'échappées, un «Jardin», technique mixte sur papier. photo Galley

Explorateur paradoxal d'hypothétiques paysages géographiques et poétiques, Alain Jaquet expose deux séries d'œuvres sur papier: «Relevés» et «Jardins». Un parcours invitant à la rêverie et aux échappées délicieuses.

Paradoxe. Mélant les genres et brouillant les pistes, Alain Jaquet propose des «Relevés» où seules de petites traces bleues offrent un ancrage à qui chercherait à déchiffrer l'œuvre. Ses superpositions du connu, cerné par une forme d'architecture, le rationnel d'un côté, et de l'inconnu, du rêvé, de l'aléatoire d'autre part, repoussent les frontières de la liberté d'interprétation du spectateur. Trames sans aucune lourdeur, ces fragiles repères ouvrent des champs poétiques infinis à l'œuvre réinventée à chaque regard, investie selon les critères culturels et mémoriels de chacun.

Invitant à la rêverie un rien lascive, l'artiste-enseignant de Coffrane entraîne également le regardeur dans ses «Jardins», une série toute récente, dont les derniers exemplaires ont été réalisés au cours des semaines précédant l'accrochage. Face à

des décors de végétation triomphante ou en devenir, on imagine des murs recouverts de feuilles derrière lesquels auraient lieu d'intimes rencontres. Par association d'idées, les arabesques — fines dentelles géométriques taillées dans le plâtre aujourd'hui encore par des artistes-artisans décorant des palais construits autour de patios écrasés de soleil — auxquelles on songe poussent l'imaginaire dans des jardins de délices, où des vols légers de papillons viendraient peut-être gracieusement troubler la sérénité ambiante. Mais là aussi Alain Jaquet pose en filigrane une manière d'ancrage, sous forme de mystérieuses calligraphies, mises en lumière par des traces de blanc, fulgurants contrastes avec les sables, beige, anthracite, gris, tonalités d'ensemble de ces travaux sur papier réalisés à l'acrylique, à la craie, du sable étant mêlé à la matière picturale.

Né à Neuchâtel, Alain Jaquet, 42 ans, vit et travaille à Coffrane. Il expose régulièrement ses œuvres depuis les années 80 et est représenté dans plusieurs collections publiques en Suisse. SOG

● La Chaux-de-Fonds, galerie Art-Cité, jusqu'au 22 mars.

Hiver Les limpidités inquiétantes des visions nocturnes de Bogaert

De sa formation initiale d'architecte, Bogaert a conservé la fascination des solennités immobilières du XIXe siècle et les clartés académiques de la Renaissance. Décrits avec un minutieux détachement, les palais et les demeures bourgeoises de banlieue qu'il imagine diffusent un climat d'une sérénité inquiétante, digne d'un conte d'Edgar Poe. D'inéluctables horreurs se déroulent peut-être derrière ces façades trop sages qui attirent et retiennent des passants en redingotes et chapeaux hauts-de-forme, qui attendent sur les trottoirs dans des nuits trop claires. Il y a des seuils pourtant qu'ils seront les seuls à franchir. Tout est habilement placé dans un bizarre décalage de lumière. De maléfiques fluorescences baignent les parcs, des lueurs clignent à travers les profonds péristyles et des feux follets dansent dans les allées. Scintillant de fleurs comme s'il était couvert de bijoux, l'arbre du patio résonne comme un lustre de cristal.

Avec une habileté tranquille, Bogaert se plaît à peindre des transparences pour rendre plus intense l'opacité du mystère.



Une cosmogonie claire et nette au-dessus des têtes, ou l'assurance du savoir. photo sp

Contrairement aux surréalistes, il ne cherche pas systématiquement les mélanges d'images. Son art consiste surtout à rendre l'étrange à travers une apparence volontairement conventionnelles. Plus audacieux, un tableau intitulé «Le grand duc» sort pourtant de cette gamme. L'artiste y aborde une transpo-

sition plus marquée. La ramure de l'arbre dénudé prend la couleur du corail ou d'un réseau sanguin. Ailleurs, un poisson géant peut aussi passer derrière les colonnes du vestibule. Un autre palais enchanté, perdu au pied des falaises, se couronne d'un jardin toscan inaccessible.

Le temps, que les hommes tentent de compter et de mesurer au moyen des instruments les plus étranges, a inspiré précédemment une série de tableaux à ce peintre né au Mans en 1918. Même si ce sujet n'apparaît plus au premier plan dans cette nouvelle exposition, un sentiment d'éternité se dégage toujours de son œuvre. Le ciel cache ou révèle la présence des mondes qui échappent à l'échelle humaine. Il ne lui reste finalement que le poste d'observateur, figé sous les constellations hivernales. Rêveur nostalgique, il aime à se replonger dans les époques révolues qui nous ont laissés des images un peu trop nettes, celles des villes idéales de la Renaissance, ou celles d'un siècle des sciences et de l'industrie qui voyait l'avenir de l'homme se transcender dans le progrès, l'électricité et les conquêtes universelles. Sa peinture s'accroche comme un amical sourire devant tant d'illusions.

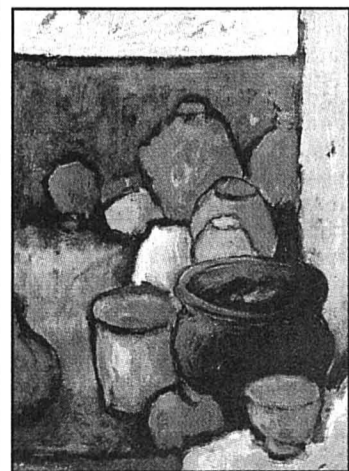
Laurence Carducci

● Hauterive, Galerie 2016, jusqu'au 23 mars.

BRÈVES

● Jusqu'au 6 avril, les pastels fusains de Jean-François Pellaton sont accrochés aux cimaises du home La Sombaille, à La Chaux-de-Fonds.

● Hôte du relais culturel d'Erguël, à Saint-Imier, la Jurassienne Anne-Sophie Erard propose de multiples voyages aux spectateurs de ses œuvres picturales saturées de couleurs. Du figuratif à l'abstrait, du paysage à la nature morte ou la représentation humaine, du Jura à l'Afrique, elle semble voler pinceaux à la main, comme pour mieux apprivoiser son environnement et le monde. A découvrir jusqu'au 23 mars.



Anne-Sophie Erard.

photo sp

● Une précieuse collection d'origine suisse, celle de l'industriel René Grog, épouse de la créatrice de mode Madame Carven, est désormais abritée dans une salle particulière de l'Aile Sully au Musée du Louvre. Dans une ambiance feutrée évoquant celle de l'appartement des Grog, les visiteurs peuvent y découvrir quelque 70 objets d'art français du XVIIIe siècle. Remise à la prestigieuse institution française voici plus de vingt ans, et enfin mise en valeur, cette collection rassemble, entre autres, quatre tapisseries des Gobelins à fond bleu et un ensemble exceptionnel de deux canapés et huit fauteuils. Ces derniers constituent le mobilier des Quatre parties du Monde, dont les motifs exotiques représentent l'Afrique, l'Europe, l'Asie et l'Amérique. Au nombre des pièces présentées, on note la présence d'admirables commodes, bureaux, fauteuils, de bronzes d'ameublement, ainsi que de tableaux du XVe siècle («La Vierge en majesté», du Maître du Feuillage en broderie). Inaugurée récemment par Philippe Douste-Blazy, ministre français de la Culture, cette collection représente un événement majeur dans l'histoire des acquisitions d'objets d'art du XVIIIe siècle du musée.

SOG

FUST Seulement jusqu'au 1er mars **SOLDES**

APPAREILS ELECTROMENAGERS
TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CUISINES/BAINS

• Toutes les marques renommées disponibles en stock • Toutes les normes, encastrables ou indépendants
• Nous éliminons votre ancien appareil dans le respect de l'environnement • Livraison contre facture
• En permanence, appareils d'occasion et d'exposition • Garantie du prix le plus bas (remboursement si vous trouvez, dans les 5 jours, le même appareil à un prix officiel plus bas)

BOSCH Electrolux NOVAMATIC Bauknecht Miele AEG therma V-ZUG

| | | | | |
|--|--|---|--|--|
| 32.- Zoc./m. | 115.- Zoc./m. | 67.- Zoc./m. | 39.- Zoc./m. | |
| 910.- 499.- | 2660.- 2299.- | 1520.- 1299.- | 950.- 799.- | 199.- 139.- |
| Séchoir Novamatic TR 600.1 Séchoir à évacuation d'air. Capacité 5 kg. Installation et utilisation très faciles. Avec minuterie. H 85, L 59,5, P 60 cm | Lave-vaisselle Miele G 325-55 SCI Encastrable. 12 couverts. Programme Top Solo. Conso. d'eau 17 l. Silencieux: 47 dB H 84,5-87, L 54,7, P 57 cm | Lave-linge Bosch WFB 2005 Capacité 4,5 kg. 600-1000 t/min. 15 programmes. Faible consommation d'eau. Durée des programmes 100 min. H 85, L 50, P 60 cm | Congélateur Electrolux EU 1630 C Contenance 140 l. Consommation d'électricité SEUL. 0,80 kWh/24 h. H 124, L 54,5, P 57 cm | Humidificateur Boneco 7035 Très performant: 300 g/h. Hygromètre intégré. Puissance réglable en continu. Pour des pièces allant jusqu'à 100 m3. |

Prix exceptionnels sur les machines à café, les fers à repasser, les aspirateurs, les rasoirs, les micro-ondes, les stations de repassage, etc.

Garantie 5 étoiles *** FUST**
* Garantie des prix les plus bas (remboursement si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, le même appareil à un prix officiel plus bas)
* Garantie du service (livraison et raccordement)
* Service de réparation garanti
* Garantie du conseil spécialisé
* Choix important garanti dans les meilleures marques

*Abonnement service inclus

Dernière minute: immense choix d'humidificateurs, de purificateurs et de radiateurs!

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44
Bienne, Hyper-Fust, Vendredi, ouverture nocturne jusqu'à 21 h, route de Soleure 122
Bienne, rue Centrale 36
Marin, Marin-Centre

Neuchâtel, Fust/Torre, rue des Terreaux 7
Neuchâtel, chez Globus (Armourins)
Porrentruy, à l'ex-Innovation
Réparation rapide et remplacement immédiat d'appareils de toutes marques
Service de commande par téléphone

032 926 11 50
032 344 16 00
032 322 85 25
032 756 92 40

032 725 51 51
032 724 16 00
032 466 80 20
0800 559 111
155 56 66
05-395697/4x4

132-2365

tout pour la vue...

NOVOPTIC

2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
Tél. 032/913 39 55

4x4 plus

Le succès de votre annonce

L'EXPRESS

L'impartial

Le Quotidien Jurassien

JOURNAL DU JURA

L'annonce, reflet vivant du marché

Jean-François Leuvenberger primo Courtelary

chaque jour de nouveaux conseils et idées

et ensemble avec mes 1600 collègues de primo et visavis, je vous propose les actions suivantes:

valable dès le 26. 2. 97

09/97

Asperges vertes tendres 7MPORTEES kg 8.50

frais et actuel

Les seuls exposants du canton regroupant sous un même toit:

Salles de bains

Carrelage

Cuisines

Ouvert Lundi - Vendredi de 7h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 / Jeudi jusqu'à 21h00

DuBois Jeanrenaud **HK Matériaux**

28-77594

Allée du Quartz 3 La Chaux-de-Fonds Tél. 032 926 27 28

DIVERS

Brocante

Biel-Bienne

Kongresshaus Biel Palais des Congrès Bienne

28. Febr. - 2. März 1997
du 28 février au 2 mars 1997

Öffnungszeiten / Heures d'ouverture:
Fr./Ve 28.2. 10-20 Uhr
Sa./Sa 1.3. 10-20 Uhr
So./Di 2.3. 10-18 Uhr

6-144034

Heureusement qu'elle existe!

L'Aide suisse aux montagnards

Demandez notre bulletin de versement
Téléphone 01/710 88 33

DIVERS

VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU TOUT SAVOIR SUR LA PRESSE SUISSE... ET NE L'AVEZ JAMAIS TROUVÉ !

L'Atlas média Suisse contient la réponse à toutes vos questions: un portrait de plus de 400 titres de journaux et magazines, les pools publicitaires, les tarifs et l'essentiel des données techniques. Pour chaque zone économique, l'Atlas contient en outre un ensemble de données socio-démographiques. Séquences vidéo, accompagnement musical et commentaires parlés agrémenteront votre consultation. Le CD est basé sur les données MACH. Les informations essentielles sur l'ensemble des points de vente Publicitas sont aussi à portée de votre souris.

L'Atlas média Suisse est disponible pour Macintosh et Windows, en français et en allemand sur le même support, au prix de Fr. 120.- TVA incluse.

L'ATLAS MÉDIA SUISSE VOUS OFFRE TOUTES LES RÉPONSES SUR UN CD-ROM INTERACTIF

Informations et commandes

PUBLICITAS

SUCCURSALE DE LA CHAUX-DE-FONDS:
Place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 032/911 24 10
Fax 032/968 48 63

Tarocco Oranges sanguines de Sicile

kg **1.70**

Beurre de choix
100g **1.35** 200g **2.10**

Oeufs de Pâques suisses Cl. A, 52g+
6 pièces **3.20**

Lard Tavarotti fumé
Portions 100g **1.80**

Super-prix

Maggi
• Bouillon de boeuf corsé avec du sel marin Barre 4 litres **2.20**

Dolmio
• Sauce Classico verre 400g **2.50**

Uncle Ben's
• Riz 900g + 20% gratuit 1080g **3.60**

Kellogg's
• Smacks 425g **4.20**

Kambly
• Bricelets 2x115g/Signature 100g Trio **7.75**

Bière Feldschlösschen Original 10x33cl **9.30**

Sibonet Douche
Bouteille + sachet de recharge Combi 250+500ml **9.90**

Sun
• Tabs 30 pièces 540g **6.50**
• Sachets de recharge Duo 2x1kg+10% gratuit 2,2kg **9.40**

Calgon
• Ultra 500g **9.90** • Tabs 306g **10.50**

Maestro Pâtes aux 3 oeufs

- Spaghetti **1.40**
- Cornettes **1.40**
- Bouclettes **1.70**
- Spirales **1.70**
- Nouilles **1.80**

500g **1.20**

primo visavis

frais - actuel - près de chez vous

Vache folle Le prion n'est plus seul, une nouvelle théorie sème le trouble

Le prion ne serait plus le seul responsable de la maladie de la vache folle: il faudrait qu'il s'associe à un autre agent infectieux. C'est la théorie d'une équipe française. Les maladies à prions ne ressemblent à rien de connu en biologie. Selon la thèse du Californien Stanley B. Prusiner, elles seraient provoquées par des prions, c'est-à-dire des protéines naturellement présentes dans toutes les espèces animales, mais mal repliées et par conséquent pathogènes.

En émettant cette hypothèse, Stanley B. Prusiner n'y était pas allé de main morte: sa théorie bouscule ni plus ni moins le «dogme central» de la biologie, selon lequel une protéine est assujettie à un gène précis. Le prion serait une particule infectieuse faite de protéines seulement. Violamment combattue à ses débuts, l'hérétique théorie s'est néanmoins établie petit à petit, à défaut de mieux. Il faut bien dire qu'elle a été émise à une époque si fertile en découvertes fondamentales de la biologie que rien ne semblait plus impossible. D'une certaine manière, le mécanisme de répllication du virus du sida, le VIH, bouscule aussi le dogme initial. Et pourtant.

Un complice

Depuis le 17 janvier, date de parution de travaux de l'équipe de Dominique Dormont et Corinne Lasmezas, du Service de santé des armées Français, dans le prestigieux hebdomadaire américain Science, les choses

se présentent sous un nouveau jour. Ces chercheurs remettent en question la responsabilité du prion dans la survenue de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Et avancent des preuves solides. Selon leurs observations, la présence d'un

chez presque une souris sur deux, il s'est avéré impossible de retrouver la protéine-prion accusée de causer la maladie. Le paradoxe est complet: les animaux sont malades, mais l'agent «infectieux» est aux abonnés absents. Alors? Erreur

agent infectieux. L'apparition de prion au fil du temps en serait l'oeuvre, voire sa signature.

Les résultats de Dormont sont là, il faudra faire avec. Une erreur méthodologique - échec de mise en évidence de prions par erreur de laboratoire - peut



Le prion ne serait plus le seul responsable de la maladie de la vache folle. photo a

cofacteur encore inconnu serait indispensable pour rendre le prion infectieux. En d'autres termes, que ce dernier n'est pas le vrai coupable, ou en tout cas pas le seul.

Pour parvenir à cette conclusion, les biologistes ont introduit des extraits de cerveaux de vaches malades dans le cerveau de souris. Comme prévu, les bestioles ont développé la maladie une à deux années plus tard. A l'analyse, leur cerveau souffrait bien des altérations caractéristiques de l'ESB. Cependant,

de laboratoire ou faux coupable?

Stupeur au laboratoire

Poursuivant leur quête, les chercheurs ont alors inoculé des extraits de cerveaux de ces souris malades à d'autres souris encore indemnes. Devenues victimes d'ESB à leur tour, ces souris de la seconde expérience avaient bien du prion dans le cerveau, et même très souvent. Selon les chercheurs, ceci impliquerait obligatoirement la présence simultanée d'un autre

être exclue. La présence d'un virus dans l'ESB paraît hautement improbable, car toutes les recherches dans ce but ont échoué jusqu'à ce jour. Et ce n'était pas faute de moyens. Les travaux français démontrent en tout cas que les choses sont plus complexes que précédemment supposé. Le virus du sida a également été découvert dans ce pays. Une nouvelle révolution du savoir en biologie est peut-être en train de se dérouler.

Scarlet Huissoud / roc

Sans doute Pâques, bientôt le retour

«Neige en novembre, Noël en décembre» assure un dicton populaire. Sans doute... mais... Un message plus profond peut-il être tiré de cet adage?

Dans ce trait d'humour, le jeu de sens basé sur les mois indique l'importance du temps qui passe. Plus fondamentalement, le fait que Noël tombe toujours à la fin de décembre signifie, du point de vue ethnologique ou anthropologique qu'une certaine date a été choisie comme point de repère pour une communauté donnée (et l'on sait à ce titre combien le choix du 25 décembre a été et est encore discuté).

Toute culture se fonde ainsi sur un certain nombre de temps et de lieux «réservés». Le fait qu'un ensemble de conduites toutes particulières soit associé aux temps sacrés le montre bien. Autre illustration classique avec la période du Carnaval, souvent décrite comme une sorte de parenthèse sociale où les normes de l'interdit sont quelque peu travesties.

La modernité est souvent accusée de ne pas respecter les temps et les espaces spécifiques fixés au cours des siècles. Exemples parmi d'autres, des églises ont leurs locaux de réunions dans des immeubles locatifs, certains bureaux de poste se muent en kiosques, des industries invoquent le travail nocturne, et ainsi de suite. En clair, les rôles et les sites «coutumiers» sont quelque peu confondus.

Des anthropologues vont plus loin encore lorsque, à l'instar de Marc Augé (1992), ils décrivent des «non-lieux», autrement dit des territoires où les marques traditionnelles sont volontairement chahutées. Les stations multi-services au bord



des autoroutes participent de ce mouvement. Le libre commerce, l'anonymat, la dissolution du temps (ouverture 24h/24h) sont autant d'éléments qui en font des endroits où les règles traditionnelles de politesse, de défense, de choix des prix sont instables et ambiguës.

A certains égards, les grandes surfaces commerciales, micro-univers dotés de leurs propres règlements internes, normes, langages et systèmes policiers, sont également des lieux tentant d'échapper aux obligations du monde extérieur.

Ainsi, les étalages de Noël auront à peine disparu que les marchands d'inutile rempliront leurs vitrines de fatras pascals.

En exhibant trop tôt les symboles de Pâques, ils participent de fait aux brouillages des pistes qui, peu à peu, réduiront à néant le calendrier chrétien qui, quelle que soit la position théologique que l'on adopte, fait aussi la richesse de la culture contemporaine.

Thomas Sandoz

Pratique sociale Après les déceptions...

Les espoirs placés dans la nouvelle loi sur l'assurance-maladie étaient à la mesure des déceptions qui ont suivi son introduction. Elle devait remplacer un système hérité de 1911 et dépassé de longue date. Les lacunes étaient nombreuses dans le domaine des prestations, et la protection était facultative dans la grande majorité des cantons. Pas étonnant, dès lors, que la nouvelle loi votée par le Parlement ait été si attendue. Pas étonnant, non plus, qu'elle ait séduit par les principes énoncés dans l'ensemble de ses dispositions: couverture pour toute la population, levée des réserves d'assurance, extension du catalogue des prestations. Pas étonnant, enfin, que la nouvelle loi ait redonné confiance aux assurés qui se voyaient, désormais, titulaires d'un droit au subsidie individuel et qui étaient, de surcroît, rendus confiants par les mesures d'économie prévues par le législateur.

Assurés désenchantés

Peut-on parler de désenchantement? Probablement. Les assurés apprennent rapidement que la baisse des primes n'était pas d'actualité. Certains rieurs AVS découvrent même que la LAMal leur faisait perdre le droit aux prestations complémentaires. Les assurés découvrent encore les rigueurs du nouveau système qui assure, certes, toute la population dans l'assurance de base, mais permet un durcissement des conditions d'admission dans les branches d'assurance complémentaires. Ces assurés venaient de découvrir la notion toute relative du libre-passage, qui ne s'applique, en fait, qu'à l'assurance de base. Certains assurés comprennent, enfin, que l'extension des prestations était parfois

fort limitée et qu'il était bien difficile de savoir quels médicaments étaient remboursés et à quel tarif.

En bref, la nouvelle loi d'assurance maladie évoque le chaos plutôt que l'harmonie, la rancœur plutôt que la satisfaction. Et bon nombre d'assurés sont prêts à reconnaître que la limite de tolérance est atteinte. Ils admettent mal que des subsides doivent être versés à une si grande partie de la population. Et même si ce n'est pas d'assistance dont il s'agit, il n'en demeure pas moins que le droit au subsidie est fondé sur une condition de ressource. Un système basé sur la capacité financière individuelle apparaît, sans doute, comme plus équitable et plus «juste». Mais le peuple et les cantons ont rejeté une initiative populaire qui leur proposait d'aller dans ce sens. C'était en décembre 1994. Et maintenant? Des projets d'initiative sont à l'étude. Mais il y a un décalage entre la durée du processus d'adoption d'un nouvel article constitutionnel et l'urgence de la situation. Une des propositions tend à relever la franchise annuelle de 150 fr. à 600 fr. pour tous les assurés. Serait-ce acceptable en regard des charges croissantes imposées aux familles, notamment? Dans ce contexte, il reste à souhaiter que les prestations actuellement remboursées par les assureurs-maladie ne soient pas réduites à leur tour, et que la prise en charge de la personne malade à son domicile ou en établissement ne soit pas vidée de sa substance. Car si tel devait être le cas, le système aurait définitivement entériné des inégalités intolérables dans l'accès aux soins de santé.

Béatrice Despland / roc

Famille Divorce et remariage: où est la place de l'enfant?

Juliette avait treize ans lorsque son père a quitté la maison pour vivre avec Hélène; elle lui en a beaucoup voulu, refusant au début de le rencontrer en présence de sa nouvelle femme. Deux ans plus tard, l'adolescente réalise qu'elle apprécie peu à peu Hélène. «Je pourrais me sentir amie avec elle, mais pourquoi ce rapprochement me rend-il mal à l'aise vis-à-vis de ma propre mère?»

Le départ de l'un des parents, père ou mère, qui va vivre sa vie, seul ou avec un nouveau partenaire, représente pour l'enfant un immense bouleversement. Certaines séparations se mûrissent longtemps à l'avance; la mésentente du couple devient de plus en plus évidente aux yeux de l'enfant, spectateur impuissant ou arbitre involontaire. Celui-ci peut alors vivre le divorce comme un réel soulagement et la possibilité de retrouver son propre équilibre, dans un nouvel aménagement familial.

Mais il y a aussi des séparations plus brutales, lorsque du jour au lendemain, sans avertissement, l'un des parents part, laissant son conjoint seul avec l'enfant. Quelles que soient les raisons de la rupture, immanquablement, l'enfant se confronte avec un flot d'émotions et de sentiments contradictoires: incompréhension, déception, culpabilité, colère, panique, douleur, tristesse, tout se bouscule dans sa tête, le laissant anéanti.

A treize ans, on est rarement assez mûr pour envisager la complexité des relations

humaines; pour la petite fille que vous étiez encore, ce qui n'était pas blanc était forcément noir et celui qui vous abandonnait était donc le méchant de l'histoire; quant à Hélène, elle ne pouvait être à cette époque que la femme qui vous volait votre père, et rien d'autre! Heureusement, votre mère restait fidèle au poste, pour prendre soin de vous.

Deux ans plus tard, vous êtes en train de découvrir que les sentiments ne sont pas figés une fois pour toutes, que le temps atténue les douleurs et les rancunes et que les besoins, eux aussi, évoluent. L'adolescente que vous êtes jette un regard plus lucide et plus critique sur les adultes qui l'entourent; pour mieux se différencier et revendiquer son autonomie, elle est prête à jeter au bûcher ses anciens objets d'amour; l'opposition avec le parent du même sexe éclate souvent dans des confrontations verbales violentes. De là à penser que le père avait bien raison d'être parti... D'autant qu'Hélène, après tout, est bien moins agaçante que votre mère! Elle au moins, lors des visites chez votre père, ne vous demande pas l'impossible: pas de chambre à ranger ni de repas à préparer! Vous pouvez parler avec elle d'autre chose que de travaux d'école!

Convencez-en, Juliette, Hélène a un rôle plus facile que celui de votre mère: le temps d'un week-end, elle n'a pas forcément envie de jouer les gendarmes avec vous; ce que vous partagez maintenant est le beau côté du miroir. Mais honnêtement, en serait-il encore ainsi si vous veniez vivre dans ce nouveau foyer? J'ai l'impression que vous connaissez la réponse

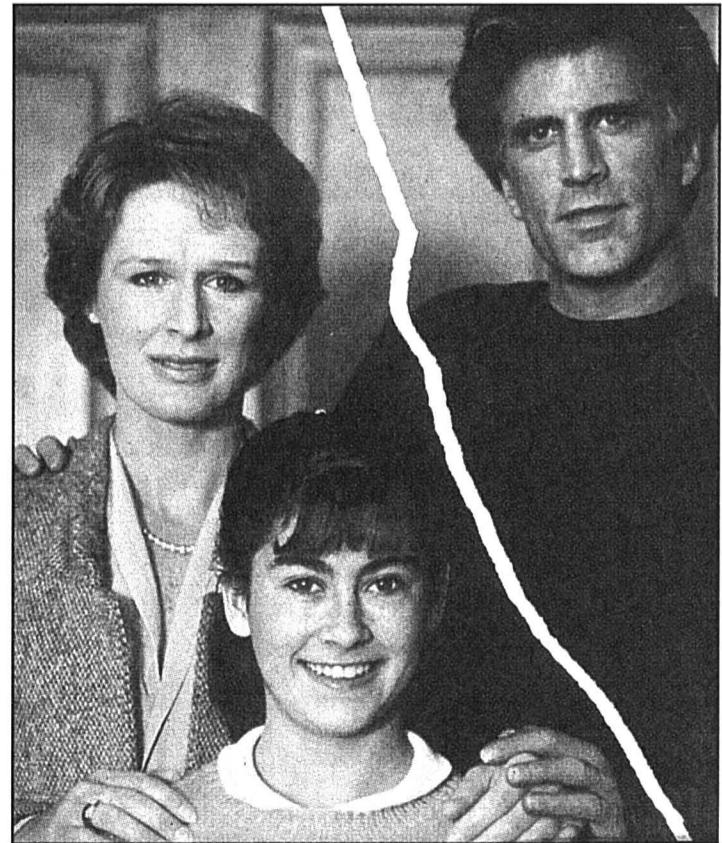
et que votre sentiment de malaise y est lié.

Vous commencez à accepter la situation de votre père, son remariage avec une femme que vous apprenez peu à peu à connaître et à apprécier; tant mieux, mais que ceci ne vous oblige pas à vous sentir déloyale à votre mère ni à la renier injustement!

Encore une fois, le monde n'est pas blanc ou noir; votre père et votre mère étaient deux pour se rencontrer, deux pour vous donner la vie, et deux pour

se séparer. Que lui soit heureux dans ce deuxième mariage ne signifie pas qu'elle soit, elle, malheureuse dans sa situation actuelle. S'il ne lui est pas utile d'entendre les louanges d'Hélène, elle aimerait sans doute partager davantage des moments de complicité et d'amitié avec sa fille. Tout ceci ne serait-il pas mieux que la culpabilité?

Nadia Hügli-Valois
Conseillère en planning familial



Lorsqu'un des parents se remarie après un divorce, de nouveaux sentiments, entre refus et affection, se bousculent dans le cœur des enfants. photo a

Proleasing vous invite à bord de son hélicoptère au Salon de l'Auto.

Veuillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

No _____

NPA/Domicile _____

Date de naissance _____

Signature _____

J'autorise jusqu'à nouvel ordre la Banque Procrédit à utiliser mes indications pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds
(08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

032-913 16 12

BANQUE
Xprocrédit

Pour un crédit de Fr 5000.- p.a. avec un intérêt annuel effectif de 13,9% total des frais de Fr. 363.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre 1 de la LCD). «Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur.» (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

3-431492/ROC

Auto/Im/9/Do

Solution du mot mystère
SCISSURE

Caméra vidéo digital avec stabilisateur optique

Sony DCR-VX 700

Fr. 500.-. C'est le prix minimum que nous rachetons votre
ancienne caméra vidéo en état de fonctionnement!



seulement

2'998.-

Caméscope numérique Handycam pour mini-cassettes Digital Vidéo DVM60 ou DVM30, traitement numérique de l'image et du son, 1 capteur CCD 1/3" avec 470'000 points, zoom motorisé 10x et zoom numérique 20x, Super Steady Shot optique, viseur couleur avec 180'000 points, enregistrements en mode Photo, fonction Over lap, RC Time Code et Data Code, mode 16:9, sensibilité de 3 lux (0,1 lux en mode Slow Shutter).



2000 Neuchâtel

Rue St-Maurice 1

Téléphone 032 721 26 60

2300 La Chaux-de-Fonds

Av. Léopold-Robert 27

Téléphone 032 913 07 70

290-38212

CREDIT
SUISSE

CRÉDIT PRIVÉ

0 800 800 100

TÉLÉPHONE GRATUIT 24 HEURES SUR 24

Taux d'intérêt annuel effectif 11,5%

Exemple de tarif: montant net CHF 5000.-

Frais totaux pour 12 mois = CHF 301.-

Appelez-nous ou envoyez le coupon au CREDIT SUISSE,
Rue du Seyon 12, 2000 Neuchâtel, fax 032/720 98 95

Adresse Internet: <http://www.credit-suisse.ch>
E-mail: kiosk-priv-credit@ska.com

Crédit désiré CHF: _____

Mensualités env. CHF: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Rue/N°: _____

NPA/Localité: _____

Tél. privé: _____

Domicilié ici depuis: _____

Date de naissance: _____

Etat civil: _____

Nationalité: _____

Revenu net CHF: _____

Loyer CHF: _____

Tél. prof.: _____

Date: _____

Signature: _____

J'autorise le CREDIT SUISSE à utiliser les données ci-dessus pour examiner la demande et à s'adresser à la ZEK. Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur (Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel).

00/371

144-788744/ROC

OFFRES D'EMPLOI

TECHNIQUE BUREAU

132-3116



CONSEILS EN PERSONNEL S.A.

UN REGARD ACTIF

Mandatés par plusieurs
entreprises nous recherchons

MACHINISTES

GRUTIERES

MAÇONS

PEINTRES

PLÂTRIERS

CARRELEURS

MENUISIERS

FERBLANTIERES

INSTALLATEURS

SANITAIRES

MONTEURS

EN CHAUFFAGE

MONTEURS

ÉLECTRICIENS

CONSTRUCTEURS

DE ROUTES

qualifiés ou expérience.

N'hésitez pas à prendre

contact avec, M. Gueniat,

pour de plus amples

renseignements

032/910 52 52

Av. Léopold-Robert 72 2301 La Chaux-de-Fonds

TECHNIQUE BUREAU

Adecco 36, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
032/910 53 83

No 1 du travail temporaire et fixe

Pour un emploi fixe avec possibilité

d'avancement professionnel

Notre client engage:

UN MÉCANICIEN

connaissant parfaitement le réglage

de machines CNC (fraiseuses et tours)

à commandes FAGOR et FANUC et

maîtrisant leur programmation.

Travail dans un environnement agréable,

au sein d'une petite équipe du milieu

de l'habillement de la montre.

Pour tout complément d'information

appelez P. Blaser au 910 53 83

Sponsor officiel du HCC

CHRISTOPHE CLARET CREATIONS

cherche dès le mois de mars 1997

UNE RESPONSABLE

EXPORT

parfaitement trilingue

français-anglais-italien parlé et écrit.

Titulaire d'un diplôme universitaire de

commerce international.

Ce poste conviendrait à une personne

dynamique, sérieuse et sachant

travailler de manière indépendante.

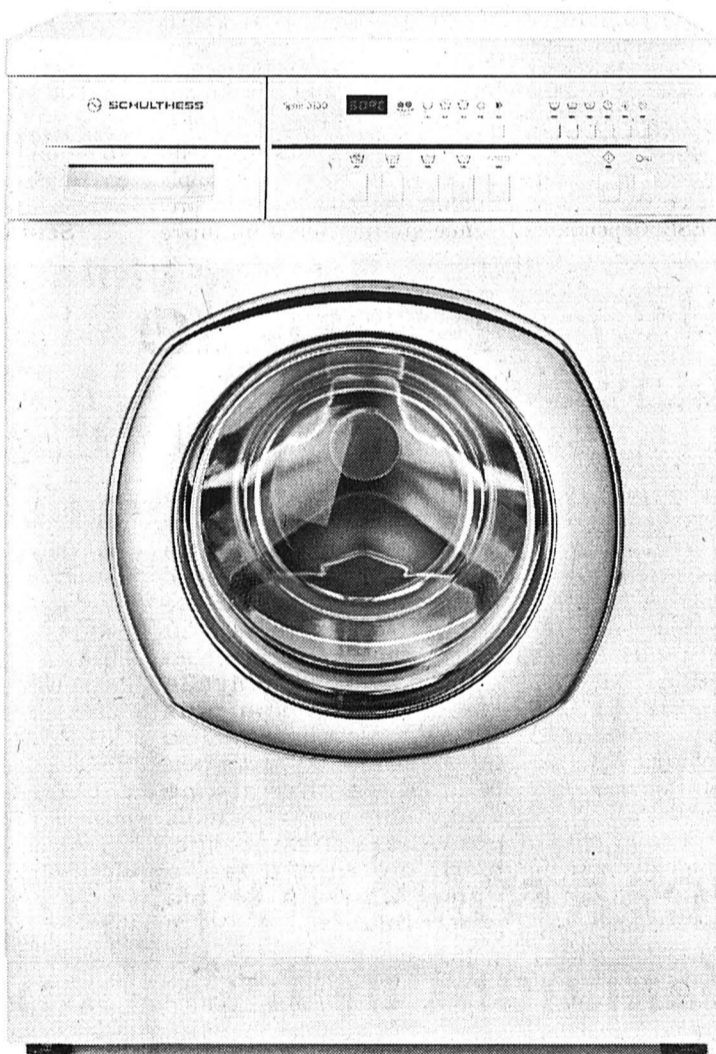
Faire uniquement offre manuscrite à:

Christophe Claret Créations,

rue Numa-Droz 154,
2300 La Chaux-de-Fonds

132-3314

D'une nouveauté défiant toute concurrence: Spirit, la nouvelle Schulthess.


D'une rapidité défiant toute concurrence:

lavage express en 27 min. à 30°, 30 min. à 40°, 39 min. à 60° et 55 min. à 95°C.

D'une douceur défiant toute concurrence:

lavage hydrodynamique - aussi délicat qu'à la main.

D'une économie défiant toute concurrence:

programme express 40° avec consommation de 35 litres d'eau et 0,2 kWh d'énergie.

Un chef-d'œuvre suisse. La nouvelle Spirit.



SCHULTHESS

Veuillez m'envoyer plus d'informations sur Spirit, la nouvelle Schulthess défiant
toute concurrence. Adressez le coupon à Schulthess Maschinen SA avec succursales
à: Lausanne, tél. 021/625 00 55, fax 021/625 22 42; Marin NE, tél. 032/753 93 33,
fax 032/753 93 40; Meyrin GE, tél. 022/783 08 88, fax 022/782 16 08.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

NPA/Ville: _____

*Le cœur d'une maman est un trésor
que Dieu ne donne qu'une fois.
Elle est au ciel et dans nos cœurs.*

Francine et Maurice Bonny-Montandon, leurs enfants et petits-enfants
au Crêt-du-Loclé

Jeannine et André Hofer-Montandon et leur fils à Coppet

Jean-Marc et Francine Montandon-Fridelance et leur fils

ainsi que les familles parentes et alliées ont le profond chagrin de faire part
du décès de

Madame Simone MONTANDON

née von MOOS

leur très chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-
maman, sœur, belle-sœur, cousine, tante, marraine, parente et amie enlevée à leur
tendre affection dans sa 85e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 25 février 1997.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 28 février 1997 à 11 heures.

Le corps repose au Pavillon du cimetière.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser à
l'Association neuchâteloise du diabète, ccp 23-5111-1, La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: M. et Mme Jean-Marc Montandon
Monique-Saint-Héliér 13

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-3336

LE LOCLE

*Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.*

Alice et Willy Racine-Matthey, leurs enfants et petits-enfants;

Antonia Matthey-Camba, ses enfants et petits-enfants;

La famille de feu Armand Matthey-Morzier,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Madeleine HOURIET

née MATTHEY-PRÉVÔT

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur
tendre affection, dans sa 81e année.

LE LOCLE, le 26 février 1997.

Le culte sera célébré le vendredi 28 février, à 14 heures, à la Maison de paroisse du
Loclé suivi de l'incinération sans cérémonie.

La défunte repose à la chambre mortuaire de La Résidence, Billodes 40.

Adresse de la famille: Willy Racine
Billodes 10 - 2400 Le Loclé

Prière de ne pas faire de visite.

Veillez penser au Home La Résidence, ccp 23-1573-6.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire-part, cet avis en tenant lieu.

132-3337

*Les jours de l'homme sont
comme la fleur des champs,
lorsqu'un vent passe sur elle,
elle n'est plus.*

La famille et les amis de

Monsieur Lucien LAENG

ont le chagrin de faire part de son décès, survenu mercredi, dans sa 83e
année, après une pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 26 février 1997.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 28 février, à 16 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile: 145, rue de la Paix

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Profondément touchée par les témoignages de sympathie, d'affection et d'amitié,
reçus lors du décès de

Monsieur Otto HOHERMUTH

sa famille vous exprime sa gratitude.

Votre présence, votre message, votre envoi de fleurs ou votre don lui ont été un
précieux réconfort.

RENAN, février 1997.

6-149775

NÉCROLOGIE

Nelly Boillat, Les Breuleux

Victime d'une mauvaise
grippe, Nelly Boillat-Cattin
est décédée dans sa 77e an-
née après deux semaines
d'hospitalisation à La Chaux-
de-Fonds. Née à Villeret, la
défunte a effectué sa scolarité
dans son village natal puis
aux Breuleux où ses parents

avaient acquis un domaine
agricole. Ayant appris la pro-
fession de régleuse, elle a tra-
vaillé dans un atelier d'horlo-
gerie aux Breuleux.

En 1946, Nelly Cattin a
épousé Mathieu Boillat qui al-
lait venir maire de la com-
mune. Le couple a élevé six
enfants qui lui ont donné dix
petits-enfants. Les épreuves

n'ont pas épargné Mme
Boillat qui a eu la douleur de
perdre un de ses fils âgé de
42 ans. En outre la maladie
l'a contrainte à subir une
longue hospitalisation d'une
année à Leysin.

Personne douce et ac-
cueillante, Mme Boillat a
consacré toutes ses forces à
sa famille. /auy

DÉCÈS

Delémont

Mme Lina Iff, 1895

Seigne-Dessous

Mlle Marie Buchwalder, 1900

FAIT DIVERS

Colombier Fuite d'hydrocarbure

Le Centre de secours de
Cortailod et les pompiers de
Colombier sont intervenus,
le mardi 25 février vers 9
heures, Rive-du-Lac 3b à Co-
lombier, pour une fuite d'hy-
drocarbure. En effet, une
faible quantité de mazout
s'est écoulé dans le canal
d'évacuation des eaux claires
et s'est déversé dans le lac.
La grande partie de ce pro-
duit a pu être récupérée par
les PS. /comm

CHAUFFAGE

Contrôle continu des instal-
lations de chauffage
(Température extérieure
moyenne et degrés-jours)
- valeurs hebdomadaires -

Semaine No 8

Semaine du lundi 17 février
1997 au dimanche 23 février
1997

Température Degrés-Jours
Neuchâtel (ville): -5,9°C 98,7
DJ
Littoral ouest: 5,9°C 98,5 DJ
Littoral est: 5,1°C 104,0 DJ
Val-de-Ruz: 3,0°C 119,1 DJ
Val-de-Travers: 2,7°C 121,1 DJ
La Brévine: 1,3°C 131,0 DJ
Le Loclé: 3,6°C 114,7 DJ
La Chaux-de-Fonds: 2,2°C
124,3 DJ
La Vue-des-Alpes: 0,4°C 173,3
DJ

Les chiffres publiés ci-des-
sus permettent de surveiller
la consommation d'énergie
pour le chauffage des bâti-
ments. La première colonne
correspond aux tempéra-
tures moyennes hebdoma-
daires enregistrées dans le
canton.

Les «degrés-jours» donnent
une indication sur les besoins
théoriques de chauffage.

Vous pouvez demander au
Service cantonal de l'énergie
(Tél: 032 889 67 20) un for-
mulaire simple et des explica-
tions nécessaires au calcul de
la «Signature Energétique»
d'un bâtiment.

Ephéméride Le 27 février 1854, Robert Schumann sombrait dans la folie

Nul autre que Robert Schu-
mann n'a poussé aussi loin -
jusqu'à la folie et la mort - la
perpétuelle insatisfaction et
la difficulté d'être un «enfant
du siècle» propres aux ro-
mantiques.

Enfant doté de dons excep-
tionnels, il avait déjà, jusqu'à
sa majorité, balancé long-
temps entre la littérature et la
musique. Ayant finalement
opté pour la musique, il com-
posa, en dix ans, de 1829 à
1839, l'essentiel de son
œuvre pour piano. L'année
suivante, il épousait Clara
Wiack qui lui inspira ses plus
beaux lieder.

Malgré la brillante carrière
de pianiste de Clara, dont les
fréquentes absences ron-
geaient le compositeur, le
couple fut bientôt confronté à
des difficultés matérielles.
Conscient des progrès de sa
folie et craignant de devenir
un danger pour les siens, Ro-
bert se laisse couler dans les
eaux froides du Rhin le 27 fé-
vrier 1854. Repêché par des
mariniers, il demande lui-
même à être interné. Il res-
tera deux ans dans la clinique
d'Enderich, trouvant encore
la force de composer les
«Chants de l'aube» avant de
succomber à une ultime
crise, à 46 ans.

Cela s'est aussi passé un 27 février:

1996 - Un carambolage dû
au brouillard et impliquant
quelque 120 véhicules fait
neuf morts sur l'autoroute
belge E17, près de Gand.

1993 - Décès de Eddie
Constantine, acteur d'origine
américaine.

1992 - Le chancelier alle-
mand Helmut Kohl et le prési-
dent tchèque Vaclav Havel si-
gnent à Prague un traité
d'amitié germano-tchécoslo-
vaque.

1991 - Golfe: Koweït-City
est libérée.

1988 - Reprise de la
«guerre des villes» entre
l'Irak et l'Iran.

1987 - Liban: le camp de
Chatilla est ravitaillé pour la
première fois depuis trois
mois.

1986 - Sommet franco-alle-
mand à Paris: François Mit-
terrand et Helmut Kohl déci-
dent de relancer la coopéra-
tion stratégique et militaire
entre les deux pays.

1984 - L'Irak annonce que
son aviation a attaqué des pé-
trotiers au terminal iranien de
l'île de Kharg, dans le Golfe
arabo-persique.

1976 - Des chefs de la com-
munauté esquimaude cana-
dienne présentent à Ottawa
des revendications sur des
terres d'une superficie de
6,25 millions d'hectares.

1968 - La Chambre des
Communes vote une loi limi-
tant l'entrée des immigrés de
couleur en Grande-Bretagne.

1939 - La France et la
Grande-Bretagne reconnais-
sent le gouvernement fran-
quiste espagnol.

1933 - Le Reichstag de
Berlin est détruit par un in-
cendie dont les nazis rendent
les communistes respon-
sables.

1929 - La Turquie adhère
au protocole Litvinov, signé
par la Russie, l'Estonie, la Let-
tonie, la Pologne et la Rouma-
nie, en vue d'une renonciation
à la guerre.

1920 - Les Alliés décident
que la Turquie gardera
Constantinople, mais que les
Dardanelles seront placées
sous contrôle international.

1901 - Assassinat du mi-
nistre russe de la propagande
à la suite de la répression de
l'agitation estudiantine.

1900 - Fondation du Parti
travailliste britannique, avec
Ramsay MacDonald comme
secrétaire.

1899 - Ouverture du che-
min de fer Rangoun-Manda-
lay, en Birmanie.

1861 - L'armée russe ouvre
le feu sur une manifestation
hostile à Varsovie, provoquant
un massacre.

1700 - Le navigateur an-
glais William Dampier dé-
couvre l'île de Nouvelle-Bre-
tagne, dans le sud-ouest du
Pacifique.

1560 - Signature du Traité
de Berwick entre l'Angleterre
et les Seigneurs écossais, en
vue de chasser les Français
d'Ecosse.

Ils sont nés un 27 février:

- L'écrivain et poète fran-
çais Victor Hugo (1802-1885)

- Le poète américain Henry
Wadsworth Longfellow (1807-
1882)

- L'écrivain américain
John Steinbeck (1902-1968)

- L'actrice américaine Eli-
zabeth Taylor (1932). /ap

SAINT-IMIER

*Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.
Au revoir chère maman.*

Madame et Monsieur Ginette et Yvan Perrenoud

ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin d'annoncer le décès de

Madame Jeanne BURI

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman et amie enlevée à leur
tendre affection dans sa 92e année.

SAINT-IMIER, le 24 février 1997.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Mme et M. Yvan Perrenoud
Bois-Noir 1
2300 La Chaux-de-Fonds

Cet avis tient lieu de faire-part.

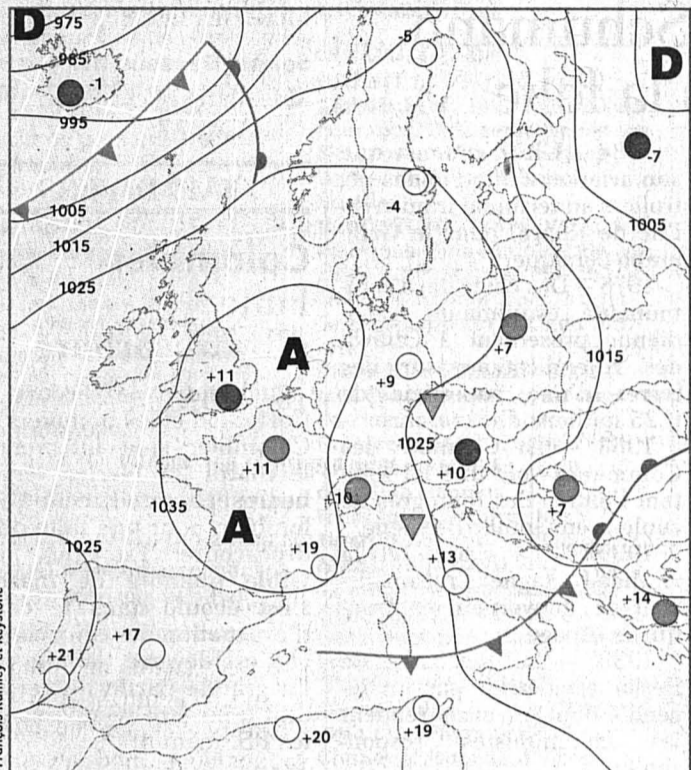
Aujourd'hui Le soleil reprend le dessus

Situation générale: les baromètres relèvent la tête, nous revenant que l'anticyclone situé sur la Péninsule ibérique se gonfle et qu'il étend de plus en plus son influence jusqu'au Jura. Prévisions pour la journée: au saut du lit, les nuages sont encore nombreux, ballottés par des vents modérés de nord-ouest. Ils saupoudrent le massif par des giboulées subites et parfois rageuses. Près des trois lacs, les effets des hautes pressions se font déjà sentir par la présence d'éclaircies. Elles ne tardent pas à prendre de l'ampleur avant de se déployer sur l'ensemble de la région, faisant régresser la nébulosité. Le fond de l'air est plus frais et le mercure atteint à peine 8 degrés sur le Littoral et 3 à 1000 mètres.

Demain: assez ensoleillé.

Samedi: passage d'une perturbation peu active.

Dimanche: le soleil est généreux. **Jean-François Rumley**



| | |
|---------------------|---------------|
| Front froid | Pluie |
| Front chaud | Averses |
| Occlusion | Zone orageuse |
| Courant d'air froid | Neige |
| Courant d'air chaud | Anticyclone |
| | Dépression |
| | Ciel serein |
| | Ciel nuageux |
| | Ciel couvert |

Isobares: indication de la pression en hectopascals (mbar)

1015
1010
1005

Fête à souhaiter: Léandre

Températures

Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 7°
- Boudry: 7°
- Cernier: 5°
- Fleurier: 5°
- La Chaux-de-Fonds: 3°
- Le Locle: 3°
- La Vue-des-Alpes: 1°
- Saignelégier: 3°
- St-Imier: 5°

Hier à 14 heures

En Suisse...

- Bâle: peu nuageux, 9°
- Berne: très nuageux, 9°
- Genève: très nuageux, 11°
- Locarno: très nuageux, 9°
- Sion: pluie, 9°
- Zurich: très nuageux, 9°

...en Europe...

- Athènes: beau, 18°
- Berlin: peu nuageux, 10°
- Istanbul: beau, 10°
- Lisbonne: très nuageux, 18°
- Londres: très nuageux, 11°
- Moscou: pluie, 4°
- Palma: beau, 22°
- Paris: peu nuageux, 12°
- Rome: nuageux, 16°

...et dans le monde

- Bangkok: pluvieux, 35°
- Le Caire: beau, 19°
- Jérusalem: nuageux, 9°
- Johannesburg: nuageux, 24°
- Miami: nuageux, 27°
- New Delhi: beau, 26°
- New York: nuageux, 1°
- Pékin: nuageux, 4°
- Rio de Janeiro: nuageux, 30°
- San Francisco: nuageux, 19°
- Sydney: nuageux, 27°
- Tokyo: nuageux, 18°

Soleil

Lever: 7h16
Coucher: 18h15

Lune (décroissante)

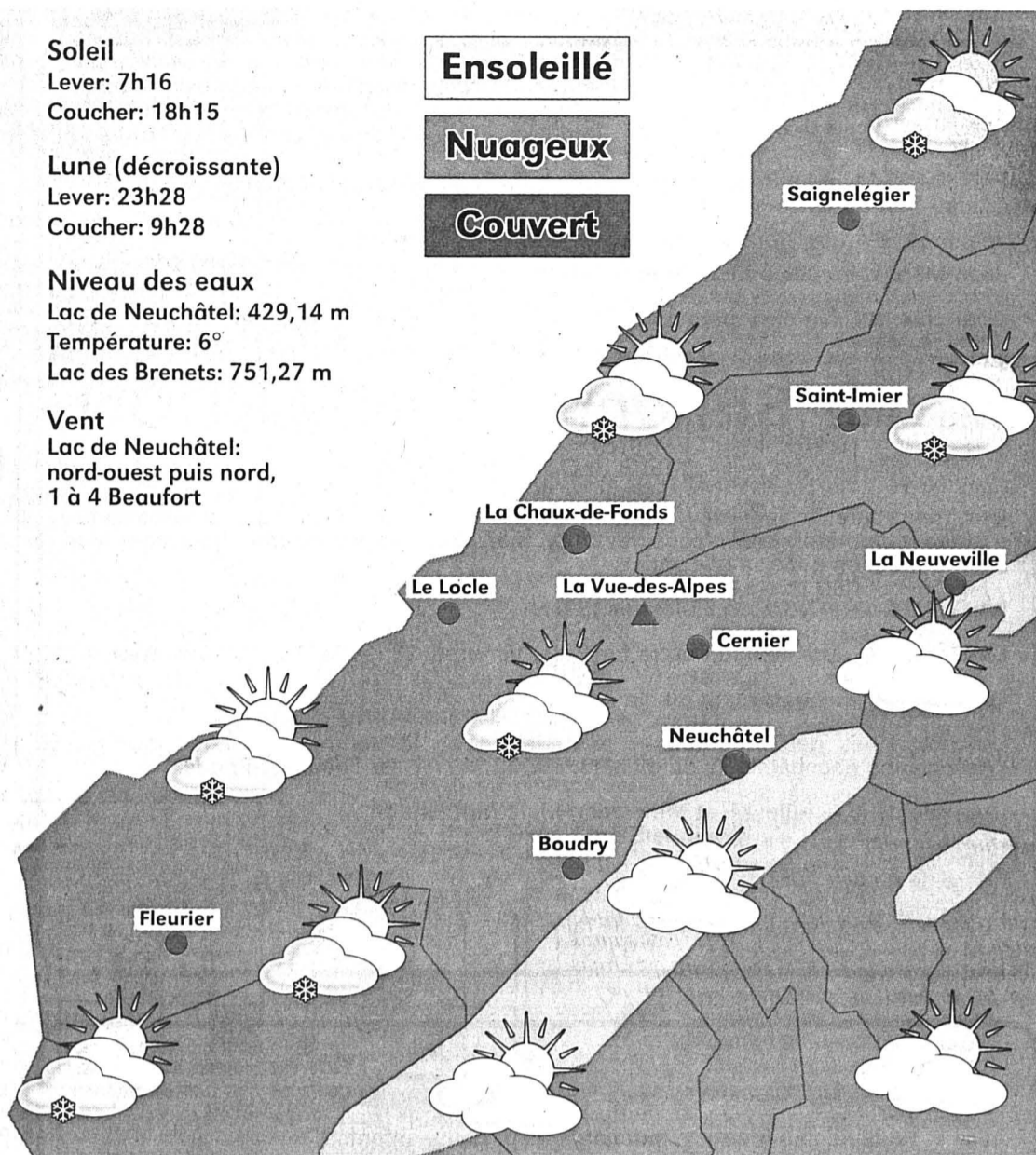
Lever: 23h28
Coucher: 9h28

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,14 m
Température: 6°
Lac des Brenets: 751,27 m

Vent

Lac de Neuchâtel:
nord-ouest puis nord,
1 à 4 Beaufort

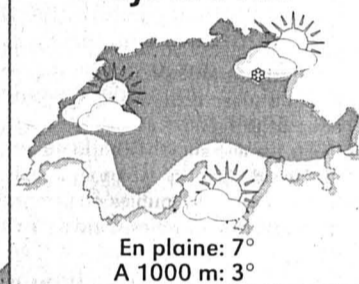


Ensoleillé

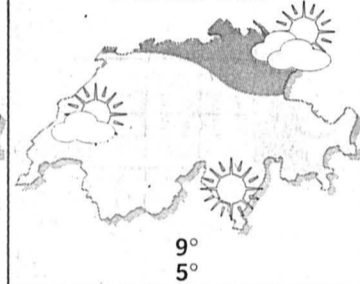
Nuageux

Couvert

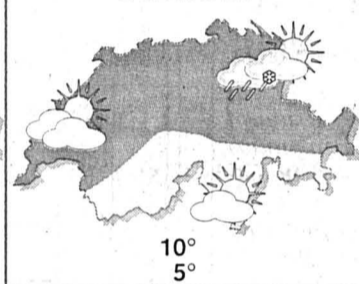
Aujourd'hui



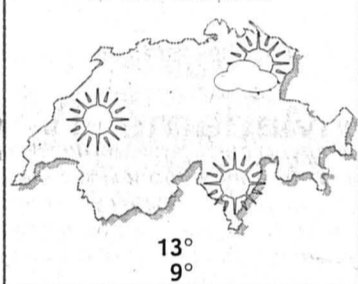
Vendredi



Samedi



Dimanche



Cuisine

La recette du jour

Entrée: Beignets d'asperges.

Plat principal: NAVARIN D'AGNEAU.

Dessert: Charlotte aux poires.

Préparation: 20mn. Cuisson: 45mn. Ingrédients pour 4 personnes: 700g d'épaule d'agneau, 800g de navets, 2 oignons, 2 c. à soupe de farine, 4 carottes, 15cl de bouillon, 1 feuille de laurier, 30g de beurre, poivre et sel.

Préparation: Découper l'épaule en carrés et les faire dorer avec les oignons émincés dans du beurre dans une cocotte.

Saupoudrer avec la farine.

Laver les navets, les éplucher et les couper en lamelles.

Ajouter le tout à la viande avec la feuille de laurier.

Verser le bouillon et faire cuire 45mn.

MOTS CROISÉS No 79

Horizontalement : 1. Le préposé au meilleur choix. 2. On le trouve partout. 3. Pas saignant et loin d'être à point - Stationnement interdit. 4. Lieu de prière. 5. Obtenu - Un étranger à l'affaire. 6. Plus elle est riche, mieux elle sonne. 7. Pronom personnel - Ville allemande - Lettre géométrique. 8. Ceux qui choisissent entre le bon grain et l'ivraie. 9. Le coin de l'apéro - Armateur français ou personnage d'opérette. 10. Saintement consacré - Portion de rue. 11. Totalement usé - Cubes à points.

Verticalement : 1. Rien d'étonnant s'il est toujours entre deux eaux... 2. Fascinée. 3. Attache - Objectif au golf. 4. Une ligne au passage fêté - Pronom personnel. 5. Symbole métallique - Note - Tige souple. 6. Résonne - Masque la réalité. 7. Attendu - Coup de rouge. 8. Note - A fin mars - Le marin connaît bien cette figure. 9. Une vue de l'esprit - Traces.

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 78

Horizontalement : 1. Paltoquet. 2. Argus. 3. On - Ire - Se. 4. Panse - Air. 5. Ove - Sar. 6. Si - Asiago. 7. Irréel - Am. 8. Te - Erre. 9. Tentant. 10. Os - Rit - Ir. 11. Nul - Dette. **Verticalement** : 1. Proposition. 2. Navire - Su. 3. La - NE. 4. Tris - Aérer. 5. Ogresse - Nid. 6. Que - Ailette. 7. Us - Ara - Ra. 8. Si - Garnit. 9. Thermomètre. ROC 862

| | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 1 | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | |

On connaissait le rideau de fer et la barrière de röstli, voici que tombe, tout beau, tout neuf, le rideau de röstli!

D'un côté du riant rideau orangé, une assemblée de fermiers romands, de l'autre, le comité de l'association suisse de ces mêmes fermiers. Molière contre Goethe, l'accent du terroir en plus.

La scène s'est déroulée hier dans une salle du Buffet de la gare de Neuchâtel. Autant le dire tout de suite: les Romands - une quinzaine au total sur la centaine de membres que compte l'association - ne faisaient pas le poids. Le poids des mots, donc, noyés sous les discours, joyeux éclats et applaudissements de l'assemblée voisine.

Cet insolite mélange de français et de schwyzertütsch n'a pas semblé poser trop de problèmes, et les fermiers jurassiens et neuchâtelois n'ont pas élevé le ton pour autant. En pareille circonstance, un seul mot aurait pourtant suffi: «La ferme!»

Pascale Béguin

